Le premier et l'unique magazine consacré à l'histoire de l'Algérie

El-Djazaïr.com

Mémoria

ISSN : 1112-8860

Supplément ELDJAZAIR.COM

www.memoria.dz

N° 02 - Juin - 2012

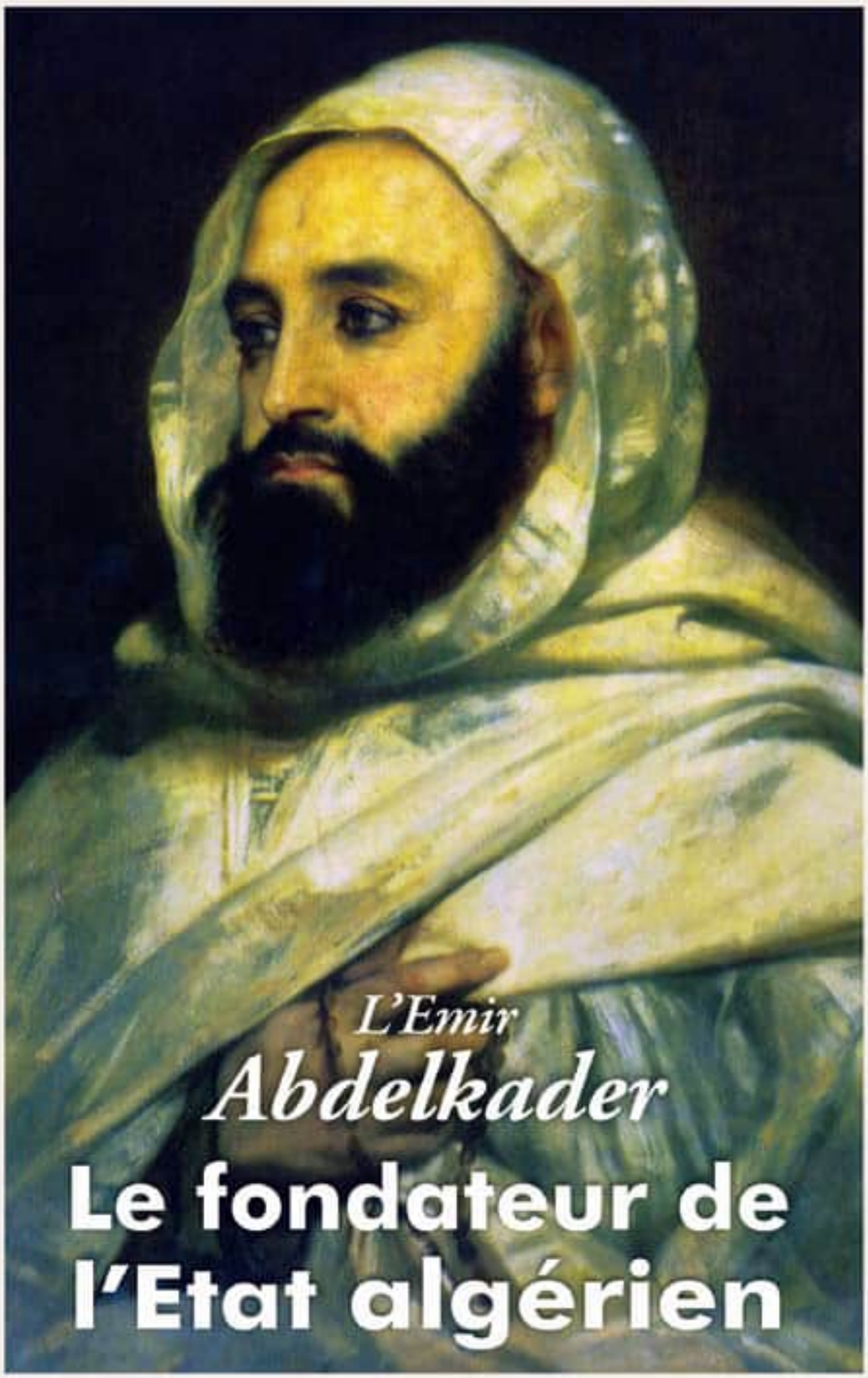

L'Emir Abdelkader

Le fondateur de l'Etat algérien

HISTOIRE DE L'ARMÉE

de l' ALN

à l' ANP

El-Djazaïr .com
GROUPE

GROUPE DE PRESSE ET DE COMMUNICATION

LE MAGAZINE PROMOTIONNEL DE L'ALGERIE

www.eldjazaircom.dz

Lettre de l'Editeur

AMMAR KHELIFA
amar.khelifa@eldjazaircom.dz

Pour une vive mémoire

Les nations se hissent par le savoir et se maintiennent par la mémoire. C'est cet ensemble d'événements qui se crée successivement aujourd'hui pour qu'un jour on aura à le nommer : Histoire. Sans cette mémoire, imbue de pédagogie et de ressourcement, l'espèce humaine serait tel un atome libre dans le tourbillon temporel et cosmique.

L'homme a eu de tout temps ce pertinent besoin de vouloir s'amarrer à des référentiels et de se coller sans équivoque à son histoire. Se confondre à un passé, à une ancestralité. Cette pertinence va se confiner dans une résistance dépassionnée et continue contre l'amnésie et les affres de l'oubli. Se contenir dans un souvenir, c'est renaître un peu. L'intérioriser, c'est le revivre ; d'où cette ardeur permanente de redécouvrir, des instants durant, ses gloires et ses notoriétés.

En tant que mouvement dynamique qui ne s'arrête pas à un fait, l'Histoire se perpétue bien au-delà. Elle est également un espace pour s'affirmer et un fondement essentiel dans les domaines de prééminence et de luttes. Transmettant le plus souvent une charge identitaire, elle est aussi et souvent la proie pitoyable à une éventualité faussaire ou à un oubli prédateur. Seule la mémoire collective, comme un fait vital et impératif, peut soutenir la vivacité des lueurs d'antan et se projeter dans un avenir stimulant et inspirateur. Elle doit assurer chez nous le maintien et la perpétuation des liens avec les valeurs nationales et le legs éternel de la glorieuse révolution de Novembre.

Il est grand temps, cinquante ans après le recouvrement de l'indépendance nationale, de percevoir les fruits de l'interaction et de la complémentarité entre les générations. Dans ce contexte particulier et délicat, les moudjahidate et moudjahidine se doivent davantage de réaffirmer leur mobilisation et leur engagement dans le soutien du processus national tendant à éterniser et à sacraliser l'esprit chevaleresque de Novembre. Ceci n'est qu'un noble devoir envers les générations montantes, qui, en toute légitimité, se doivent aussi de le réclamer. A chaque disparition d'un acteur, l'on assiste à un effacement d'un pan de notre histoire. A chaque enterrement, l'on y ensevelit avec une source testimoniale. Le salut de la postérité passe donc par la nécessité impérieuse d'immortaliser le témoignage, le récit et le vécu. Une telle déposition de conscience serait, outre une initiative volontaire de conviction, un hommage à la mémoire de ceux et de celles qui ont eu à acter le fait ou l'événement. Le témoignage devrait être mobilisé par une approche productive d'enseignement et de fierté. Raviver la mémoire, la conserver n'est qu'une détermination citoyenne et nationaliste. Toute structure dépouillée d'histoire est une structure sans soubassement et toute Nation dépourvue de conscience historique est une nation dépourvue de potentiel de créativité et d'intégration dans le processus de développement.

C'est dans cette optique de rendre accessibles l'information historique, son extraction et sa mise en valeur que l'idée de la création de cette nouvelle tribune au titre si approprié : Memoria, a germé. Instrument supplémentaire dédié au renforcement des capacités de collecte et d'études historiques, je l'exhorte, en termes de mémoire objective, à plus de recherche, d'authenticité et de constance.

amar.khelifa@eldjazaircom.dz

PROCLAMATION DU 1ER NOVEMBRE 1954

Peuple algérien, militants de la cause nationale

A vous qui êtes appelés à nous juger (le premier d'une façon générale, les seconds tout particulièrement), notre souci en diffusant la présente proclamation est de vous éclairer sur les raisons profondes qui nous ont poussés à agir en vous exposant notre programme, le sens de notre action, le bien-fondé de nos vues dont le but demeure l'indépendance nationale dans le cadre nord-africain. Notre désir aussi est de vous éviter la confusion que pourraient entretenir l'impérialisme et ses agents administratifs et autres politicailleurs véreux.

Nous considérons avant tout qu'après des décennies de lutte, le mouvement national a atteint sa phase de réalisation. En effet, le but d'un mouvement révolutionnaire étant de créer toutes les conditions d'une action libératrice, nous estimons que, sous ses aspects internes, le peuple est uni derrière le mot d'ordre d'indépendance et d'action et, sous les aspects extérieurs, le climat de détente est favorable pour le règlement des problèmes mineurs, dont le nôtre, avec surtout l'appui diplomatique de nos frères arabo-musulmans. Les événements du Maroc et de Tunisie sont à ce sujet significatif et marquent profondément le processus de la lutte de libération de l'Afrique du Nord. A noter dans ce domaine que nous avons depuis fort longtemps été les précurseurs de l'unité dans l'action, malheureusement jamais réalisée entre les trois pays.

Aujourd'hui, les uns et les autres sont engagés résolument dans cette voie, et nous, relégués à l'arrière, nous subissons le sort de ceux qui sont dépassés. C'est ainsi que notre mouvement national, terrassé par des années d'immobilisme et de routine, mal orienté, privé du soutien indispensable de l'opinion

populaire, dépassé par les événements, se désagrège progressivement à la grande satisfaction du colonialisme qui croit avoir remporté la plus grande victoire de sa lutte contre l'avant-garde algérienne.

L'heure est grave !

Devant cette situation qui risque de devenir irréparable, une équipe de jeunes responsables et militants conscients, ralliant autour d'elle la majorité des éléments encore sains et décidés, a jugé le moment venu de sortir le mouvement national de l'impasse où l'ont acculé les luttes de personnes et d'influence, pour le lancer aux côtés des frères marocains et tunisiens dans la véritable lutte révolutionnaire.

Nous tenons à cet effet à préciser que nous sommes indépendants des deux clans qui se disputent le pouvoir. Plaçant l'intérêt national au-dessus de toutes les considérations mesquines et erronées de personnes et prestige, conformément aux principes révolutionnaires, notre action est dirigée uniquement contre le colonialisme, seul ennemi et aveugle, qui s'est toujours refusé à accorder la moindre liberté par des moyens de lutte pacifique.

Ce sont là, nous pensons, des raisons suffisantes qui font que notre mouvement de rénovation se présente sous l'étiquette de Front de libération nationale, se dégageant ainsi de toutes les compromissions possibles et offrant la possibilité à tous les patriotes algériens de toutes les couches sociales, de tous les partis et mouvements purement algériens, de s'intégrer dans la lutte de libération sans aucune autre considération.

Pour préciser, nous retraçons ci-après, les grandes lignes de notre programme politique :

But : l'Indépendance nationale par :

1. La restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques.
2. Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races et de confessions.

Objectifs intérieurs

1. Assainissement politique par la remise du mouvement national révolutionnaire dans sa véritable voie et par l'anéantissement de tous les vestiges de corruption et de réformisme, cause de notre régression actuelle.
2. Rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

Objectifs extérieurs

- Internationalisation du problème algérien.
- Réalisation de l'Unité nord-africaine dans le cadre naturel arabo-musulman.
- Dans le cadre de la charte des Nations unies, affirmation de notre sympathie à l'égard de toutes nations qui appuieraient notre action libératrice.

Moyens de lutte

Conformément aux principes révolutionnaires et compte tenu des situations intérieure et extérieure, la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but.

Pour parvenir à ces fins, le Front de libération nationale aura deux tâches essentielles à mener de front et simultanément : une action intérieure tant sur le plan politique que sur le plan de l'action propre, et une action extérieure en vue de faire du problème algérien une réalité pour le monde entier avec l'appui de tous nos alliés naturels.

C'est là une tâche écrasante qui nécessite la mobilisation de toutes les énergies et toutes les ressources nationales. Il est vrai, la lutte sera longue mais l'issue est certaine.

En dernier lieu, afin d'éviter les fausses interprétations et les faux-fuyants, pour prouver notre désir de paix, limiter les pertes en vies humaines et les effusions de sang, nous avançons une plate-forme honorable de discussion aux autorités françaises si ces dernières sont animées de bonne foi et reconnaissent une fois pour toutes aux peuples qu'elles subjuguent le droit de disposer d'eux-mêmes.

1. La reconnaissance de la nationalité algérienne par une déclaration officielle abrogeant les édits, décrets et lois faisant de l'Algérie une terre française en déni de l'histoire, de la géographie, de la langue, de la religion et des mœurs du peuple algérien.
2. l'ouverture des négociations avec les porte-parole autorisés du peuple algérien sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté algérienne, une et indivisible.
3. La création d'un climat de confiance par la libération de tous les détenus politiques, la levée de toutes les mesures d'exception et l'arrêt de toute poursuite contre les forces combattantes.

En contrepartie

1. Les intérêts français, culturels et économiques, honnêtement acquis, seront respectés ainsi que les personnes et les familles.
2. Tous les Français désirant rester en Algérie auront le choix entre leur nationalité et seront de ce fait considérés comme étrangers vis-à-vis des lois en vigueur ou opteront pour la nationalité algérienne et, dans ce cas, seront considérés comme tels en droits et en devoirs.
3. Les liens entre la France et l'Algérie seront définis et feront l'objet d'un accord entre les deux puissances sur la base de l'égalité et du respect de chacun.

Algérien ! Nous t'invitons à méditer notre charte ci-dessus. Ton devoir est de t'y associer pour sauver notre pays et lui rendre sa liberté ; le Front de libération nationale est ton front, sa victoire est la tienne.
Quant à nous, résolus à poursuivre la lutte, sûrs de tes sentiments anti-impérialistes, nous donnons le meilleur de nous-mêmes à la patrie.

1er Novembre 1954 **Le Secrétariat national**

El-Djazair.com
GROUPE
GROUPE DE PRESSE ET DE COMMUNICATION
www.eldjazaircom.dz

N° 02 Supplément
JUIN - 2012

Si Ahmed Bougara

Fondateur Président du Groupe
AMMAR KHELIFA

Président d'honneur
Abdelmalek SAHRAOUI

Coordination :
Abla BOUTEMEN
Sonia BELKADI

Direction de la rédaction
Nacer ZENATI
Assem MADJID

Directeur des moyens généraux :
Abdessamed KHELIFA

D.A.F :
Meriem KHELIFA

Ils ont contribué avec nous :
Dahou Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, président de l'association nationale des anciens du MALG (AN-MALG)
Boualem Bessaih, ancien président du conseil constitutionnel
Bariza Khiari, sénatrice de paris XVI, vice-présidente du groupe d'amitié France-Algérie
Mohamed Bahloul, professeur à l'Université d'Oran
Mohamed Lamine Boutaleb, président de la Fondation Emir-Abdelkader
Abdelkrim Méziani, journaliste écrivain

Rédaction
Leïla BOUKLI
Ammar BELHIMER
Salim REBAHI
Nacer ZENATI
Alyssa MONCEF
Mussa ACHERCHOUR
Kamel BENZELMAT
Assem MADJID
Zoheir MEZIANE
Salim HOURA

Direction Artistique :
Ahmed SEFFAH
Infographie :
Halim BOUZID
Salim KASMI

Contacts : Eurl COMESTA MEDIA
N° 181 Bois des Cars 3
Dely-Ibrahim - Alger - Algérie
Tél. : 00 213 (0) 661 929 729 / 00 213 (0) 661 929 726 / +213 (21) 360 915
Fax : +213 (21) 360 899
E-mail : redaction@memoria.dz
info@memoria.dz
communicationcomestamedia@gmail.com

De l'ALN à l'ANP

Krim Belkacem

EMIR ABDELKADER

P.10 LA SYMBOLIQUE DE LA MUBÂYA'A CHEZ L'EMIR ABDELKADER : QUESTION DE SÉMANTIQUE

P.15 *Mémoire*
EN 17 ANS DE LUTTE, L'EMIR A VISITÉ 3 FOIS LA KABYLIE : LA CONTRIBUTION DE LA RÉGION AU COMBAT LIBÉRATEUR

P.19 ABDELKADER À AMBOISE : ACTUALITÉ DU DIALOGUE INITIÉ PAR L'EMIR AVEC LES CHRÉTIENS

P.22 *Témoignage*
A.V. DINESEN, OFFICIER DANOIS SERVANT DANS L'ARMÉE FRANÇAISE AYANT ASSISTÉ À LA CONCLUSION DU TRAITÉ DE LA TAFNA

P.29 *Contribution*
DES VÉRITÉS HISTORIQUES

P.31 SI LA VILLE D'ELKADER M'ÉTAIT CONTÉE

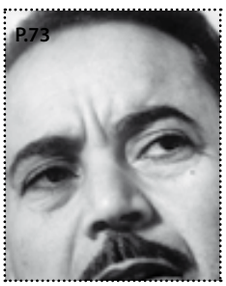

Saad Dahlab

EL-MOKRANI

P.35 *Contribution*
EL-MOKRANI : LA RÉSISTANCE AU PLURIEL

HISTOIRE DE L'ARMÉE

P.38 *Chronologie*
DE L'ALN A L'ANP

Djamila Boupacha

ACCORDS D'EVIAN

P.60 *Historique*
LA FIN D'UNE GUERRE ATROCE : LE DÉBUT D'UNE PAIX RETROUVÉE

P.64 PASSIF HISTORIQUE FRANCO-ALGÉRIEN : DES PLAIES ENCORE BÉANTES

P.70 *Portrait*
MOHAMED SEDDIK BENYAHIA : LE PLUS JEUNE NÉGOCIATEUR D'EVIAN

Supplément offert, ne peut être vendu

Larbi Ben M'hidi

Souidani Boudjamaa

Supplément du magazine
ELDJAZAIR.COM consacré
à l'histoire

COPYRIGHT
COMESTA MÉDIA
GROUPE PROMO INVEST

Edité par COMESTA MÉDIA
Dépôt légal : 235-2008
ISSN : 1112-8860

L'Emir Abdelkader

El-Mokrani

SOMMAIRE

1er NOVEMBRE 1954

P.76 *Chronique*
RÉVOLUTION DE NOVEMBRE : QUELQUE CHOSE D'INACHEVÉ ?

P.77 *Récit*
DANS LES AURÈS-NEMENCHA : ATTAQUES SUR PLUSIEURS FRONTS

P.79 **DANS LA WILAYA IV : PETITS COUPS D'ÉCLAT QUI MÈNERONT À LA GRANDE VICTOIRE**

P.83 **DANS LA WILAYA III : AU-DELÀ DES MONTAGNES ESCARPÉES, LA RÉBELLION**

P.85 *Portrait*
SI AHMED BOUGARA : FIGURE MYTHIQUE DE LA WILAYA IV

FEMMES DE L'ALN

P.98 *Evocation*
LES PASIONARIAS DU 1er NOVEMBRE 54

P.101 *Portrait*
DJAMILA BOUPACHA : L'UNE DES ICÔNESFÉMININES DE LA RÉVOLUTION DE NOVEMBRE

ENFANTS DE L'ALN

P.103 *Portrait*
P'TIT OMAR : LE PETIT LUTIN DE LA BATAILLE D'ALGER

FIGURES DE L'ALN

P.106 *Portrait*
LE COMMANDANT MOHAMED BOUDAOUD DIT « MANSOUR » : L'ALGÉRIEN QUI A DIT « NON » À YVES COURRIÈRE

CONTRIBUTION

P.118 **SUR LES TRACES DE SAINT-ARNAUD : L'HORREUR DES ENFUMADES**

P.121 **ENRICO MATTEI ET LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE**

Omar Yassef dit p'tit Omar

Benyoucef benkheda

La symbolique de la Mubâya'a chez l'Emir Abdelkader : question de sémantique

Par Bariza Khiari*

La première allégeance faites à l'Emir Abdelkader par les tribus de l'ouest en 1832 dans la commune de Ghriss dans la wilaya de Mascara.

Je ne suis pas une spécialiste de la Mubâya'a, thème précis de ce colloque, j'ai beaucoup appris en écoutant tous les intervenants sur ce sujet, notamment le fait qu'il existe différentes Mubâya'a. La plus élevée étant la grande allégeance faite à Dieu, différents versets du Coran venant à l'appui de cette démonstration. La Mubâya'a trouvant ses racines dans les textes religieux, d'autres types de « Mubâya'a » peuvent se décliner de la principale. Dans les déclinaisons, je reconnais personnellement une forme d'allégeance dans le soufisme entre le Maître et le cheminant-disciple. Je voudrais, préalablement à mon intervention sur l'Emir Abdelkader, faire un commentaire sur le terme Mubâya'a. Il s'agit d'un problème de sémantique, voire de traduction. Le terme Mubâya'a qui, à travers le titre du colloque, « La symbolique de la Mubâya'a chez l'Emir Abdelkader », renvoie à une notion davantage proche d'un pacte que d'une allégeance. Pourquoi ? L'Emir avait une vraie vision de ce que pouvait être une nation, il savait qu'il ne pouvait construire une nation algérienne sans unifier les tribus et que le talisman de la victoire se trouvait dans la victoire. Il a donc proposé un projet politique dont la réussite dépendait largement du soutien et de l'unification des tribus. Ces dernières y ont adhéré. De part et d'autre, ils étaient les acteurs de leur propre vie, de leur propre avenir. C'est pourquoi, je préfère à allégeance qui est un terme passif, le mot pacte qui est actif et cela par considération pour les parties en présence.

L'Emir Abdelkader : un modèle positif

J'en viens maintenant à évoquer la grande figure de l'Emir Abdelkader en vous expliquant pourquoi la vie de ce héros positif m'a toujours questionnée. Au-delà d'une très modeste proximité spirituelle, je suis une femme politique et l'Emir Abdelkader, homme aux multiples talents, était aussi un homme politique, visionnaire dans sa conception d'un Etat, d'une part, et d'une probité intellectuelle rare, d'autre part. L'exigence éthique s'impose à chaque être humain. Elle est l'impérieuse responsabilité qui incombe avec un peu plus de gravité à l'homme politique qui est, comme le disait Levinas, « de prendre sur soi le destin d'autrui ». Pour l'Emir Abdelkader, cette fraternité, au sens le plus fort, est l'un des fondements du sentiment d'humanité.

Le message de l'Emir d'une grande éthique est à revisiter dans un monde où prédominent le compassionnel et l'émotionnel sur un plateau télé au détriment du fond et des valeurs. Monde dominé par les médias où tout s'efface pour survaloriser et amplifier l'ego. Les hommes et les femmes politiques qui se réclament du message de l'Emir Abdelkader doivent briser le miroir et faire valoir dans leurs comportements, leurs paroles, leurs actes ce pourquoi ils exercent un magistère : l'intérêt général et la justice sociale. C'est en cela aussi que l'Emir Abdelkader reste un exemple et qu'il le restera pour les générations futures. Il est pour moi un modèle positif d'identification. Vous l'aurez compris, il est très important de trouver un référent de ce niveau dans sa propre culture.

L'Emir Abdelkader : le soufi

L'Emir Abdelkader a su être homme d'Etat et stratège, résistant et guerrier, humaniste et mystique, poète et administrateur financier et logisticien, négociateur et fin diplomate, et surtout précurseur des droits humains, concept préfigurant celui des « droits de l'Homme ». Il s'est distingué par une rare unité entre l'action et la pensée poursuivant aux frontières du possible la mise en œuvre de ses principes et valeurs. On ne peut comprendre la personnalité de cet homme qu'en se référant à l'enseignement reçu de Mohieddine son père, membre éminent de la Qadiria, qui représentait à cette époque la fibre active du soufisme.

Qu'est-ce que le soufisme ? Il existe plusieurs définitions du soufisme.

Je vais vous donner la mienne – celle de mon vécu. Le soufisme est le cœur de l'Islam. C'est la voie de l'unité dont la réalité se trouve au fond des êtres. C'est une imprégnation dans la face ésotérique du Livre sacré, dans la poésie, la musique, voire la danse qu'il inspire grâce à une lecture ou une écoute activée. C'est cet art poussé à l'extrême qui permet d'aller chercher en nous-mêmes l'état primordial, l'état d'origine. Ce n'est pas seulement le dogme, c'est l'essence des choses qui amène à prendre conscience de son âme. C'est le sens de la spiritualité telle qu'elle est vécue par ceux qui cheminent sur la voie. Le soufisme, c'est se perdre en soi pour mieux se retrouver. Et si l'Emir Abdelkader se perdait en lui-même, c'était pour mieux trouver une unité dans l'action qui sera la sienne tout au long de sa vie. Les Soufis appelés les « fils de l'instant » sont paradoxalement aussi les « gens du souvenir » par ce qu'ils se remémorent dans le dikr toute la chaîne des prophètes dont chacun manifeste l'un des aspects de la sagesse divine. Ils sont à l'image du socle abrahamique dans le vrai sens latin du mot religion « ce qui relie ».

Le soufisme a fourni à l'Emir Abdelkader une source intarissable de lumière et d'inspiration en ce qu'il place l'homme en position centrale. L'Emir Abdelkader est ce fils de l'instant, ce fils du souvenir mais aussi ce fils d'aujourd'hui et surtout il est le fils de l'avenir donc fils de toujours. Ses écrits, son expérience sont des témoignages vivants de la fidélité et de la continuité de cette voie soufie mohammadienne. Cette voie où le temporel et le spirituel se fondent l'un dans l'autre. C'est dans l'œuvre d'Ibn Arabi, pourtant distant de plusieurs siècles, qu'il va puiser non pas son inspiration, mais un langage et un style pour témoigner de l'indicible. Poètes

L'arbre de "Dardara", théâtre de la première allégeance, premier arbre classé au patrimoine national, âgé de plus de 200 ans.

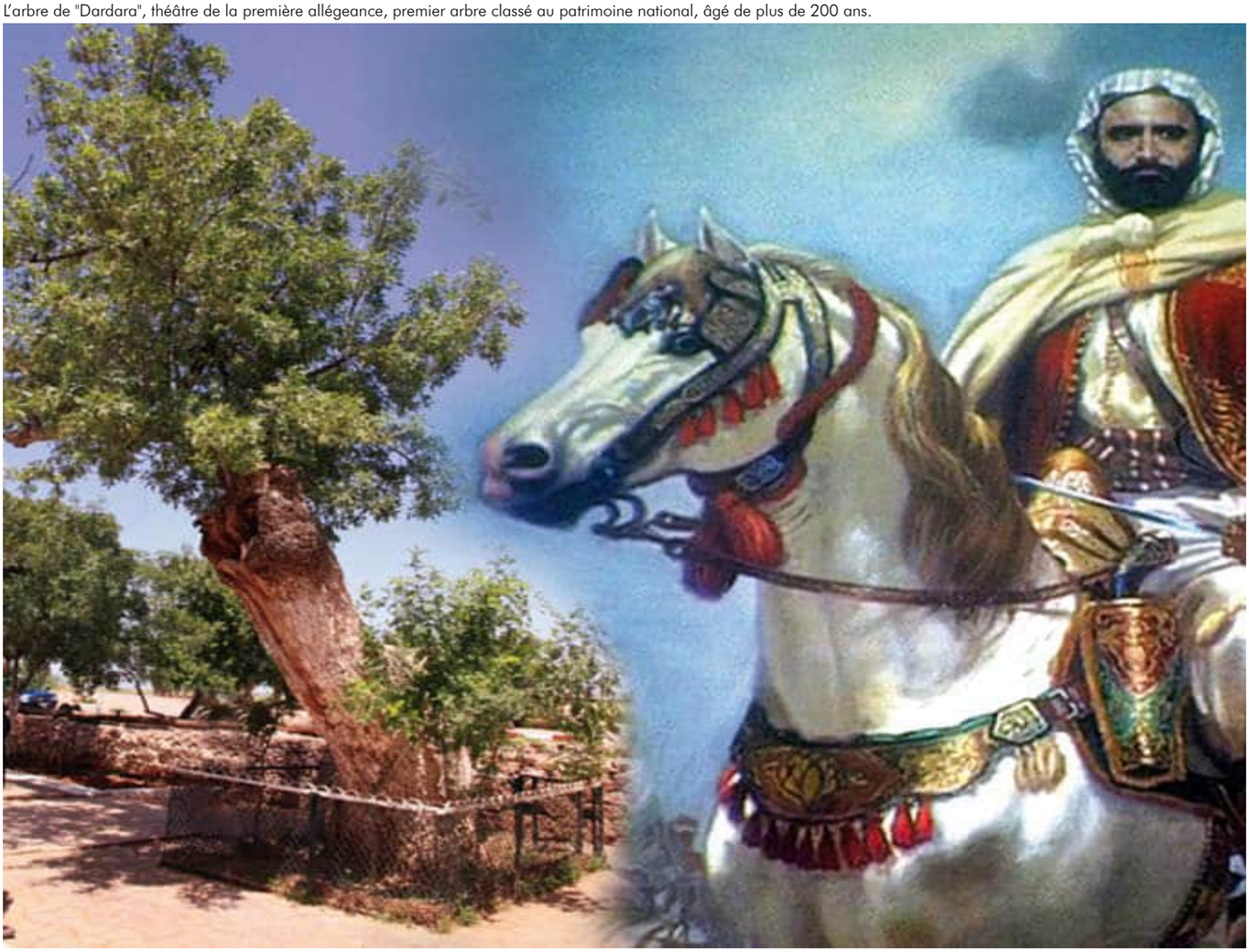

tous deux dans la pure tradition arabe, ils n'en seront pas moins capables d'une écriture analytique qui domine dans leurs œuvres respectives.
Parmi de nombreux écrits, l'Emir Abdelkader laisse à la postérité le Livre des Haltes (Kitab el Mawakif), texte majeur qui nous rappelle la dimension intérieure et profonde de l'Islam qui, malheureusement, nous fait tant défaut aujourd'hui. L'Emir nous dit : « Il y a peu d'hommes religieux qui sont les détenteurs et des champions de la vérité ; quand on voit des personnes sans lumière s'imaginer que le principe de l'Islam est la dureté, rigueur et extravagance et barbarie, c'est le cas de répéter ces mots : la patience est une belle chose et c'est en Dieu qu'il faut se réfugier. » C'est la vision de l'unicité de l'existence qui inspirera l'Emir : pensée et action. C'est cela qui le conduit, loin de se refugier dans les délices de la conversation avec Dieu, à prendre part aux mouvements de son siècle.
Cette pensée novatrice est le ferment de la prise de conscience par l'élite du monde arabe de son arabité et de son islamité comme creuset culturel et politique. Cette pensée inspirera, après lui, la Nahda, mouvement de l'éveil de « renaissance » de la nation arabe. Son influence dépassera le cadre du monde arabe. Le renouveau spirituel initié par René Guénon en Occident est issu de l'action bienfaitrice de l'Emir.

L'Emir Abdelkader : un message pour le monde

Les crises que le monde traverse sont autant économiques que spirituelles. Le besoin de spiritualité est inhérent à la nature humaine et la quête de sens doit aujourd'hui être prise au sérieux, et c'est à ce titre que le message de l'Emir Abdelkader est moderne et universel.
Tout en respectant l'originalité du message mohammadien, il fait appel au raisonnement éclairé, à l'interprétation rationnelle. Il nous rappelle que nous avons surtout dans nos textes scripturaires les outils de notre propre modernité. Outils qui, malheureusement, sont utilisés et détournés aujourd'hui par des obscurantistes. L'Emir Abdelkader nous rappelle que l'effort du raisonnement éclairé doit être maintenu. Considérer que les anciens ont tout apporté, et qu'il n'y aurait plus rien à ajouter est une insulte à la créativité et à l'esprit humain. Pour

l'Emir Abdelkader, la porte de la connaissance n'est, en fait, jamais fermée. En cela, il y a une véritable filiation entre lui et Averroès sur la délicate question de la foi et de la raison. Pourtant, tous deux n'ont rien cédé ni à l'un (la foi) ni à l'autre (la raison). Ne dit-il pas : « Les prophètes ne sont pas venus controverser avec les philosophes, ni annuler les sciences de la médecine, de l'astronomie, de la géométrie. Ils sont venus pour honorer ces sciences pourvu que la croyance en l'unité de Dieu ne soit pas contredite. »

L'Emir Abdelkader : l'unité dans des identités multiples

On débat en France de l'identité nationale et vous savez tous que ce débat percute les musulmans de France de manière négative et violente.

Nous assistons à des débordements inqualifiables qui stigmatisent celui qui a des origines autres et particulièrement les musulmans. C'est l'absence de connaissance de l'autre qui est la cause de ces préjugés et comme le disait avec justesse Ibn Arabi : « Les hommes sont les ennemis de ce qu'ils ignorent » et l'Emir Abdelkader rajoute : « C'est par la vérité qu'on apprend à connaître les hommes et non pas par les hommes qu'on apprend à connaître la vérité. »

A propos des origines, l'Emir disait : « Ne demandez jamais quelle est l'origine d'un homme, interrogez plutôt sa vie, son courage, ses qualités et vous saurez qui il est. Si l'eau puisée dans une rivière est saine, agréable et douce, c'est qu'elle vient d'une source pure. »

Ne demandez pas quelle est l'origine d'un homme… surtout ne le demandez pas mais pour lui, les origines c'était éminemment structurant. Effectivement, les origines sont importantes pour l'individu lui-même, pour le collectif, les origines n'ont aucune importance. Il avait déjà la réponse au débat d'aujourd'hui. Parce que les origines, ce n'est pas rien, c'est aussi important pour un Breton que pour un gamin issu de l'immigration qui vit dans une banlieue. Quand nous luttons, nous avons besoin de ce petit quelque chose qui s'appelle une origine. C'est un matériau indispensable pour s'inscrire dans une histoire collective ouverte aux réinterprétations. Plus largement, l'origine véhicule toute une histoire, une langue, une religion, bref des éléments de culture de la tradition qui nous porte.

J'ai le droit de dire, comme Raymond Aron, quand on l'interrogeait sur sa judéité : « Je suis un citoyen resté en fidélité avec la tradition qui m'a porté. » Ce qui vaut pour lui, vaut aussi pour moi. Il faudra bien admettre que les identités plurielles nous concernent tous. L'Emir, en faisant l'unité des tribus, ne s'est pas arrêté aux origines des membres des tribus, ils avaient un projet politique commun. Ils avaient le désir de construire tous ensemble une nation. L'Emir Abdelkader avait la même définition que Renan : « L'identité nationale c'est un plébiscite de chaque instant. »

L'Emir Abdelkader a toujours cherché l'équilibre entre ces identités multiples. Il a toujours cherché le point de jonction entre des impératifs d'apparence contradictoires : il est l'harmonie des contraires, comme le titre du beau livre d'Ahmed Bouyerdene. C'est ce qui le distingue.

Ces multiples vies ont trouvé leur unité par et à travers la foi et l'impérieuse nécessité d'appliquer avec justice

Mosaïque symbolisant la Moubâya'a

les préceptes qu'il avait appris. Son image de héros positif doit l'emporter sur d'autres représentations de l'Islam, notamment celle où « le choc des civilisations » est presque prophétisé.
Guerre et paix, foi et raison, sciences et spiritualités, résistance et humanisme, nomade et sédentaire, calme et mouvement, feux de la foi et rigueur de la loi… il a rêvé de féconder l'Occident de spiritualité et d'apporter l'innovation technique en Orient. Ce siècle actuel parsemé de crises est peut-être le sien.

L'Emir Abdelkader et la notion de pouvoir

Le rapport au pouvoir a été largement évoqué pour ce qui concerne l'Emir Abdelkader. Il a été rappelé qu'il n'aimait pas le pouvoir pour le pouvoir. Je partage ce point de vue ; pour lui, le pouvoir c'était pour améliorer la condition humaine non pour le meilleur des mondes, mais juste pour un monde meilleur et le pouvoir pour imposer le respect de son islamité. L'Emir Abdelkader comme Ibn Arabi avaient un sens aigu du temps, ils connaissaient le temps de l'humain qui est particulièrement court au regard de la création. Ibn Arabi fait référence de façon subtile à cette temporalité dans les Futuhat : « Quand disparaît ce qui n'a jamais été et que subsiste ce qui n'a jamais cessé d'être. »
Le premier terme : « Quand disparaît ce qui n'a jamais été » : c'est la prise de conscience que la recherche du pouvoir pour le pouvoir n'est qu'une manifestation détestable de l'ego et que la puissance n'est jamais qu'une illusion. En revanche, le deuxième terme : « que subsiste ce qui n'a jamais cessé d'être » : c'est la conscience qu'il n'y a de réalité que la face de Dieu, celle qui perdure de toute éternité. Enfin, je ne veux pas terminer sans dire encore un mot du soufisme : Jalal Eddine Erroumi, grand mystique soufi, nous dit dans un très beau poème : « Le soufi n'est pas celui qui donne le pain, le soufi c'est celui qui donne la vie. » Si l'Emir Abdelkader ne peut nous donner la vie ; comme modèle il donne et donnera pour longtemps une direction voire du sens à notre vie. Enfin pour terminer sur le thème, je veux vous dire que j'accepte l'allégeance, voire la soumission totale au sens profond du message de l'Emir Abdelkader : l'amour, l'amour comme errance absolue.

B.K

** Sénatrice de Paris XVI, vice-présidente du groupe d'amitié France-Algérie*

Equipement complet en brocard d'or pour un cheval composé d'une couverture de selle arabe frangée et brodée d'or

Canon vénitien pris à Mascara le 7 décembre 1835 par la Duc d'Orléans

Paire de bottes datant de l'époque de l'Emir

En 17 ans de lutte l'Emir a visité 3 fois la Kabylie

La contribution de la région au combat libérateur

Par Salim Rebahi

L'Emir Abdelkader en Kabylie (1838-1839)

En dépit du fait que le djihad proclamé par l'Emir après sa Moubayaâ en 1832 concernait l'ensemble du territoire national, il n'en demeure pas moins que de nombreux écrits, qui se sont intéressés aux dix-sept ans de lutte menés par le fondateur de l'Etat algérien contre le colonialisme français, ont tendance à circonscrire son action dans une partie du territoire algérien, en l'occurrence celle de l'ouest du pays. Une telle limitation géographique à une œuvre djihadiste de cette envergure avait pour principal objectif, d'une part, de lui conférer un caractère régional qui réduirait le statut de l'Emir et, d'autre part, de remettre en cause l'idée de la nation algérienne, au nom de laquelle il avait proclamé la guerre sainte, mais aussi de l'Etat algérien qu'il s'est attelé à mettre en place dans les limites géographiques actuelles de l'Algérie. Cette vision réductrice rentre dans la pure stratégie coloniale ayant pour principe de base le slogan « diviser pour régner ». Un slogan qui a empreint la politique de la France en Algérie cent trente-deux ans durant.

C'est dans cette optique que s'inscrit l'occultation de la relation entre l'Emir Abdelkader et la Kabylie. Même ceux qui ont évoqué cette relation n'ont fait que la survoler, pour en faire un non-événement et la réduire à sa plus simple expression.

Et pourtant ! En stratège militaire avisé et éclairé, l'Emir Abdelkader savait pertinemment que « l'ensemble kabyle, s'il se disposait à entrer en guerre à ses côtés, lui aurait donné un accès aisé à la capitale de l'Est algérien, Constantine » (1).

Conscient du rôle que peut jouer la Kabylie dans son combat pour libérer l'Algérie du joug colonial, l'Emir, après sa tournée à Bou Saâda, effectuée après la signature du traité de la Tafna, concentra ses efforts sur cette région, dont l'apport dans le combat libérateur est indéniable.

Cependant, afin de rallier la Kabylie à son khalifat, l'Emir devait d'abord enlever un écueil qui risquait de remettre en cause toute organisation du djihad dans la région. Il s'agit de la tribu des Zouatna. Composée de Turcs et de Couloughlis, « cette tribu a été installée par les Turcs en Kabylie pour surveiller ses rudes montagnards et plus exactement sur l'oued Zitoune, d'où leur nom » (2). Ils firent acte d'allégeance au colonisateur français dès la prise d'Alger. Et quand Clauzel fut nommé gouverneur d'Algérie en 1835, il leur choisit un caïd en la personne de Biroum.

Mais avant d'évoquer le traitement que l'Emir réserva aux Zouatna, il faut signaler qu'après sa tournée à Bous Sâada, il se rendit à Hammam Kessana dans la région de Bouira. Durant son séjour dans cette région qui l'accueillit avec un faste digne de sa filiation, de son rang et de sa personne, l'Emir Abdelkader « désigna Si Ahmed Tayeb Ben Salem, le chef prestigieux des Béni Djaâd, comme son khalifa pour le représenter dans le Sébaou, l'oued Sahel et toute la Kabylie » (3).

Après cette investiture, l'Emir Abdelkader installa son camp à Bouira (4). Il s'assigna alors deux principaux objectifs : organiser la région, notamment pour contribuer à la lutte contre les Français, et mettre un terme à l'insolence des Zouatna qui refusaient de reconnaître l'autorité de l'Emir. Et comme le premier objectif ne pouvait être réalisé avec l'opposition des Zouatna, l'Emir dut en finir avec Biroum et sa tribu.

En janvier 1838, et après l'échec de toutes les négociations pour obtenir la soumission des Zouatna, l'Emir déclencha l'assaut avec six cents cavaliers, quatre mille fantassins et quatre canons. Un assaut qui s'acheva en quelques heures par la capitulation de la tribu et l'exécution de son chef Biroum. Cet obstacle écarté, l'Emir pouvait entamer l'organisation de la Kabylie de manière à s'assurer et à canaliser son effort dans la lutte libératrice.

Mettant à profit une rencontre avec les notables et les chefs de la Kabylie, l'Emir leur présenta son khalifa Si Ahmed Tayeb Ben Salem, « dont il a épousé la fille Aïcha Chaguia pour sceller un peu plus l'alliance », et leur demanda de se mettre sous son commandement.

Poursuivant son organisation, et en fin stratège très au fait des rivalités tribales, l'Emir désigna ses lieutenants (Hadj Mohamed Ben Zaamoum, agha des Flissa, Belkacem Oukaci, agha des Amraoua et des Issers, Hadj Omar Mahieddine, agha de Taourga et de Dellys) à Si Ahmed Ben Salem. Les tribus des Béni Djaâd et l'oued Sahel restaient sous le commandement du khalifa en personne. C'est ce que l'on sait de la première tournée de l'Emir en Kabylie.

La seconde visite de l'Emir Abdelkader dans la Kabylie eut lieu durant l'été 1838. L'Emir la voulait comme un parachèvement de l'organisation administrative de la Kabylie et une opportunité pour rallier les hésitants à la cause nationale. Il l'entama par Boghni où il installa cheikh Ahmed Ou Belkacem comme caïd de Guechtoula, non sans avoir auparavant mis en garde la population locale contre le danger du colonialisme qui avait des visées sur la région.

Chez les Maatka, et en dépit de son appel à l'union des rangs contre les Français colonialistes, il ne put rallier les notables de la région à sa cause et dut, bon gré mal

Procession de cavaliers arabes

gré, se rendre à l'évidence et poursuivre son chemin. Ce refus des Maatka a été interprété par certains historiens français, notamment le général Daumas, comme un affront. Il a été explicité comme étant la preuve de l'opposition entre les Arabes et les Kabyles. Une thèse que l'Histoire contredira.

Sa halte suivante fut Tizi Ouzou, où il ne passa qu'une nuit, pour se rendre à Dellys où il s'enquit des préparatifs de la région contre toute attaque des Français. Après Dellys, l'Emir eut un long périple qui le mena jusqu'à Sidi Naamane en passant par Timezrit et que Mohand Sghir Fredj, dans son ouvrage Histoire de Tizi Ouzou, résume comme suit : « Après Dellys, l'Emir se rendit à la zaouïa Sidi Amar Cherif près de Sidi Daoud, Haouch en'Nakhal dans les Issers, zaouïa de Boumerdès, Tizi n'Ait Aicha (Thénia) où on lui réserva un accueil grandiose, Timezrit, point culminant de la montagne de Flissa, Tigounatine, village de Hadj Mohamed Ben Zaâmoum, Tamdirt (ou Tamdikt) des Flissa, où campait Ben Salem, puis Sidi Naâmane, chez les Amraoua, qui clôtura la tournée. »

Il est à noter que l'Emir, tout en confortant l'autorité de son khalifa et de ses lieutenants en se rendant dans ses localités, put rallier les populations à la cause du djihad contre les Français. Preuve en est les contributions qu'elles apportèrent à l'effort de guerre au terme de cette tournée.

Après la Grande Kabylie, l'Emir se rendit en Petite Kabylie. Accompagné des chefs des Amraoua et des Flissa, il commença par Tamda d'où il rallia Akbou avant de continuer vers Bejaia, recevant un accueil triomphal à tous ses points de passage ou de halte, preuve de sa popularité, de sa notoriété et de son autorité.

Cependant, il dut quitter Bejaïa en urgence. Ayant vu que l'Emir avait reçu un message du chef de la garnison française de la ville, certains, sûrement parmi les alliés du colon, en profitèrent pour faire croire aux gens que leur hôte de marque « jouait un double jeu » et conçurent de le tuer. L'Emir quitta Bejaia par un autre itinéraire. Il passa par oued Sahel. Ce passage lui permit de nommer au poste d'agha du Djurdjura Si El Djoudi, chef des Ait Boudrar, venu lui offrir ses services, L'Emir paracheva à la faveur de cette nomination l'organisation de la Kabylie. Après une courte halte à Bouira, l'Emir retourna à Médéa. Ainsi, s'acheva sa deuxième visite en Kabylie.

La troisième et dernière visite de l'Emir en Kabylie intervint en 1846, une année avant que l'Emir ne dépose les armes. Elle eut lieu au moment où le khalifa de la Kabylie Si Ahmed Tayeb Ben Salem n'arrivait plus à arrêter le flux de ralliement des tribus des Issers au colonialiste français. Par cette tournée en Kabylie, l'Emir voulait apporter de l'assurance aux populations locales, leur dire qu'elles n'étaient pas abandonnées à

Scène de bataille entre les troupes de l'Emir Abdelkader et françaises

leur sort et surtout les inciter à poursuivre le combat. Malgré la bataille qu'il engagea avec les troupes coloniales, son encerclement à Cherrak-Tebboul chez les Flissa, où il perdit à deux reprises son cheval lors de l'engagement avec les tirailleurs de l'Afrique, et les réunions qu'il tint avec les tadjemaât (assemblées locales), il ne put avoir l'engagement de poursuivre le djihad que de certaines tribus, à savoir les Beni Yenni, les Irathen, les Ouacifs et les Sedka. Ce fut le dernier contact direct de l'Emir avec la Kabylie.

Il est aisé donc de déduire l'importance qu'accordait l'Emir au rôle que pouvait jouer la Kabylie dans le djihad contre le colon français. En outre, cette région se trouvait dans le pays médian et était la voie de passage vers Constantine et l'Est du pays, qu'il tentait aussi de rallier à son combat, tout autant que l'Ouest, le Sahara et la Kabylie. L'Emir voulait ainsi inscrire sa lutte dans un contexte géographique, celui des frontières actuelles de l'Algérie. Il voulait donner à sa lutte contre le colonisateur une dimension nationale, en soulevant l'Algérie d'est en ouest et du nord au sud. Une stratégie qui servit de plateforme de base aux militants nationalistes qui décidèrent de passer à l'action un certain 1er Novembre 1954.

S.R.

Notes :

1) Le temps d'une halte. Rencontre avec l'Emir Abdelkader de Abdelaziz Ferrah

2) Ibid.

3) Histoire de Tizi Ouzou de Mohand Sghir Fredj

4) Ibid.

Abdelkader à Amboise
Actualité du dialogue initié par l'Emir avec les chrétiens

Par Martine le Coz*

Ancienne résidence de l'Emir

Présence de l'Emir à Amboise

A Amboise, l'aura de l'Emir Abdelkader est grande. Elle l'était en 1848, à son arrivée, et plus encore après son départ. Mais il est manifeste que sa présence est étonnement forte aujourd'hui, toujours, nous avons pu le constater depuis la création du jardin d'Orient, l'ensemble des

vint-cinq tombes musulmanes réalisées par Rachid Koraichi dans l'enceinte du château d'Amboise en 2005 – le directeur du château, Jean-Louis Sureau, pourra vous en parler. Nous avons fêté en Touraine le bicentenaire de sa naissance avec M. Bouderbala, également présent aujourd'hui, et l'association France-Algérie centre. Des livres ont été écrits pour transmettre son histoire et son exemple. La leçon de l'épisode d'Amboise est celle du respect des spécificités, algérienne, française, musulmane, chrétienne, qui permet et préserve le sens des engagements communs.

Son caractère est exemplaire

D'une manière superficielle, tout le monde s'accorde pour dire de l'Emir qu'il est un « grand personnage ». En anglais le mot character désigne le personnage d'une pièce de théâtre, nous ne sommes pas loin du masque. Mais, puisque nous avons en commun l'héritage grec, nous pouvons revenir à l'étymologie du mot caractère : le signe gravé, l'empreinte, parce que c'est approprié dans le cas de l'Emir. Un personnage peut séduire une population, mais c'est un caractère qui imprime et retient le respect, y compris celui de ses ennemis. Un caractère ne louvoie pas, et il ne séduit pas. Il résiste. La résistance est le fondement de la personnalité d'Abdelkader.

Abdelkader est un résistant

Son investiture, la Moubaya'a, le 22 novembre 1832, par les tribus de l'ouest et du centre et la délégation d'Annaba, et l'acte d'allégeance du 4 février 1833 ont eu lieu parce que l'Emir s'était montré digne, dès sa jeunesse, de conduire la résistance populaire contre l'agresseur français.

C'est sa résistance qui intime à ses proches comme à ses ennemis le respect : il y a en lui quelque chose de profond qui refuse de se mêler, de se confondre, de se dissoudre, et qui impose dans une relation que l'on voudrait établir avec lui un certain délai. Si la notion de « pudeur » évoque les liens qui unissent Dieu à Ses créatures, nous pouvons penser que, par là-même, la pudeur est la condition de la Présence.

Napoléon III recevant l'émir Abdelkader et ses enfants au château d'Amboise

L'intégrité est garante de l'amitié authentique

A Amboise, l'Emir et le curé de la ville, l'abbé Rabion, sont devenus amis. Cela n'est pas venu tout seul, par sympathie entre hommes de foi, ou par empathie de prêtre envers l'Emir injustement détenu en prison, comme si l'abbé Rabion avait pu naturellement éprouver la même révolte ou le même chagrin qu'Abdelkader s'il s'était trouvé à sa place. Non. Pas du tout, et même au contraire. L'Emir et l'abbé ont pu se rapprocher, non parce qu'ils se ressemblaient, mais parce que, au contraire, ils avaient compris que leurs différences étaient à prendre en considération. Leur amitié à été validée à la mesure du respect porté à l'intégrité de l'autre. L'intégrité est garante du dialogue véritable. Cela a pris du temps au prêtre Rabion pour connaître l'Emir. Mais, que veut dire dans le cas de l'abbé, ou pour moi aujourd'hui, « connaître l'Emir » ? Cela signifie que l'on s'en est approché assez pour se heurter au noyau infrangible de son caractère. Le noyau de la personnalité de l'Emir est dans sa foi de musulman, la palpitation de l'Un. Voilà, l'élément premier, d'une force incommensurable. Qui ne subira pas d'aliénation. Qui s'ouvre par dedans et par le centre, jamais sous l'effet d'une pression extérieure.

L'Emir Abdelkader et l'abbé nous ont montré qu'il ne s'agit pas d'emporter la conviction de l'autre, voire de lui extorquer sa conversion, mais de saluer, au centre et au plus profond, la présence divine vivante qui l'anime différemment. Le retentissement de la rencontre, alors, ce qui en résulte, n'est pas un fruit frelaté.

Emir AbdelKader et Napoleon III

La nécessité aujourd'hui d'un dialogue interreligieux authentique

L'abbé Rabion a compris, peu à peu, que le chrétien ne déteindrait pas sur le musulman. Et je dois es-

Le château d'Amboise de l'intérieur

sayer d'apprendre, en réfléchissant à leur amitié, à chasser les leurres qui fleurissent dans les philanthropies de surface (celle qui, par exemple, faisaient horreur à Aimé Césaire – cf. La tragédie du roi Christophe, à propos de l'égalité des Blancs et des Noirs), à me garder des séductions faciles dans le rapport entre l'Orient et l'Occident. « La complaisance est la perversion et le contraire de la fraternité », rappelle, Jean Mouttapa (Religions en Dialogue, Albin Michel 2002). La fraternité est donc une voie étroite et difficile, faite peut-être autant de retenue que d'effusion. Un sentiment libéré du besoin-reflexe d'emprise qui traduirait encore un fond de peur. Or, l'exemple de l'Emir tend à réveiller en nous une première respiration qui nous relie à la confiance première. Et nous sommes nombreux à la reconnaître dans le souffle unique qui parcourt le Vivant, « dans l'apparent et dans l'implicite », jusque dans les perspectives infinies du cosmos.

Le séjour forcé de l'Emir et des siens à Amboise a été jalonné de ces difficultés qui font encore parfois la une de nos journaux français : la France vit maintenant avec ses Français musulmans, ce que la ville d'Amboise a vécu à une petite échelle dans les années 1850 : le voile a surpris, dans un milieu où les femmes ne se voilaient pas, et la question s'est posée de savoir qui aurait le droit de leur apporter les soins médicaux, etc. À Paris, à cette époque, on débattait déjà de l'opportunité de construire une mosquée. Voilà pourquoi l'épisode d'Amboise, dans la vie de l'Emir, a pour nous en France une valeur d'exemple. Non pas que les réponses aient été fournies alors une fois pour toutes (les circonstances sont chaque fois particulières), mais par le respect qui a enveloppé chacune des questions épineuses qui se posaient dans le cadre d'une coexistence, et par l'amitié heureuse qui en a résulté.

Dans le passé la France a failli gravement envers l'Emir et envers l'Algérie. Elle ne se sonde pas suffisamment pour savoir ce qu'il en est de son noyau de bonté, elle qui parle trop vite d'humanité, mais elle a aimé l'Emir. Un peu tard, et d'une manière qui n'était pas assez juste, mais véritable à sa façon, et elle l'aime encore. Il est beau de nous approcher d'Abdelkader qui porte en lui la réalité vivante de tout homme. Nous en témoignons ensemble aujourd'hui : son exemple est fertile.

M. le Coz
**Ecrivain, artiste*

Extraits du livre de A.V. Dinesen *, officier danois servant dans l'armée française ayant assisté à la conclusion du Traité de la Tafna

Par A.V. Dinesen*

Photo souvenir prise après la signature du traité de Tafna, le 30 mai 1837 entre l'Emir Abdelkader et le général Bugeaud suite à la bataille de la Sickak (Algérie)

Abdelkader, qui recevait pour la deuxième fois une offre de négociation, pensa que le temps était venu d'agir et de devenir maître du terrain. Il répondit donc au général Desmichels par une longue lettre où il inclut plusieurs citations du Coran, en ajoutant : « Notre religion, qui nous interdit de demander la paix, nous autorise à l'accepter quand elle nous est offerte. » Et, à un autre endroit : « Il est dit dans les Saintes écritures : si on ne vous propose pas la paix, ne la cherchez pas, car c'est Dieu qui décide de tout. Si la paix est rompue, ayez foi en Lui, il vous unira et protégera vos armes. » Il terminera sa lettre en répondant aux menaces du général Desmichels : « C'est en souriant que nous allons au-devant de la mort. Nous ne pleurons pas le passé. Nous n'avons d'autres alliés que nos armes et nos chevaux. Le sifflement des balles nous est plus précieux que l'eau fraîche à un homme assoiffé, et le hennissement des chevaux est plus agréable à nos oreilles que la plus exquises des mélodies. S'il nous faut quitter le pays, nous le ferons sans regrets. C'est à Dieu que le monde appartient, c'est Lui qui nous l'a donné en héritage. Que nous nous tournions vers l'ouest, vers l'est, et même vers le désert, nous trouvons partout notre Nation. Vous semblez mépriser les forces des Arabes, mais nous sommes toujours prêts à nous battre. Relisez l'Histoire, et vous verrez ce qui s'est passé en Asie Mineure, dans les environs de Damas »…

scène de bataille

…C'est donc avec joie que le général accueillit à son quartier général, le 25 mai, Sidi Hammadi Ben Sekkal, qui lui apportait des propositions de paix d'Abdelkader. Bugeaud le renvoya le lendemain au camp de l'Emir, situé à 6 lieues du camp de Tafna dans la direction d'El-Breg. Le soir même, il revint, pour repartir le 27 chez Abdelkader, accompagné de l'aide de camp du général, le capitaine Eynard, et du commandant Frossard, de la Garde Nationale de Paris, que Bugeaud avait autorisé à se joindre au Groupe.

L'Emir reçut l'émissaire français au milieu de son armée, devant sa tente, qui était la seule tente de son camp. Après que le capitaine Eynard lui eut remis les dépêches du général et communiqué les informations orales, l'Emir ordonna qu'une tente fût préparée pour les émissaires français, où ces derniers passèrent la nuit et furent traités avec tous les égards….

….Le lendemain, les émissaires rentrèrent à la Tafna en compagnie de parlementaires d'Abdelkader, dont le Khalifa Bouhmidi.

A partir de cet instant, les négociations allèrent bon train. Le général souhaitait cependant s'entretenir de certains points avec l'Emir, et on prévit donc une rencontre entre les deux chefs, le 1er juillet, rencontre qui devait avoir lieu à deux lieues du camp français. Abdelkader accordait ainsi au général Bugeaud ce qu'il n'avait jamais octroyé au général Desmichels. Mais la raison en était qu'il souhaitait lui montrer l'importante armée qu'il avait rassemblée et voulait, par un entretien avec le général, éviter tous les malentendus auxquels avait donné lieu le dernier traité…

…L'Emir et son entourage offraient un spectacle particulièrement saisissant. Les chefs arabes avaient un aspect guerrier empreint de dignité. Leur visage sombre, maigre et grave ressortait de manière frappante sur leurs vêtements orientaux blancs. La beauté de leurs montures, la sûreté et l'allure avec laquelle ils les chevauchaient étaient remarquables. Abdelkader avançait, quelques pas avant les autres, sur un étalon de toute beauté. Il s'approcha du général Bugeaud et cabra son cheval en lui faisant faire plusieurs sauts en avant. Six de ses serviteurs ou esclaves tenaient sa selle et un corps d'harmonie suivait les mouvements du

Témoignage

cheval, tout en jouant la monotone musique arabe…
Aussitôt que Bugeaud vit qu'Abdelkader venait à sa rencontre, il lança son cheval au galop et, arrivé devant lui, lui demanda s'il était Abdelkader.
Sur la réponse affirmative de l'Emir, il lui tendit la main. Suivirent les formules de politesse mutuelles, que l'Emir interrompit vite en sautant de son cheval avec l'aide de ses hommes, après quoi, il s'assit sur le sol, les jambes croisées.
Le général Bugeaud descendit également de cheval et s'assit à côté d'Abdelkader, avec son interprète devant soi…
…Abdelkader déclara qu'il aurait préféré traiter directement avec le roi des Français afin de donner plus de poids au traité de paix, car il déplorait beaucoup qu'un traité signé par un général ait pu être rompu par un autre général. Le général Trézel avait ainsi rompu la paix qu'il avait conclue avec le général Desmichels.
Bugeaud lui répondit que le traité serait soumis à la ratification du roi et que cela constituerait une garantie nécessaire de son respect.
A la demande du général Bugeaud concernant les otages, l'Emir répondit qu'il n'en fournirait que si les Français faisaient de même. « Du reste, ajouta-t-il, les coutumes et les lois des Arabes sont pour vous la meilleure garantie du respect de la paix. Elles nous enjoignent de respecter scrupuleusement nos engagements, et je n'ai jamais renié ma parole »…
…Le costume d'Abdelkader est très simple, sans aucune décoration ni signe de sa dignité. Il porte un burnous noir jeté par-dessus un burnous blanc. Ce n'est que par son cheval et ses armes qu'on s'aperçoit qu'il s'agit d'un chef…
…Une fois la conférence terminée, le général Bugeaud se leva le premier.
Il échangea encore quelques mots avec Abdelkader, qui restait assis. Il lui tendit la main pour le tirer à lui, sur quoi l'Emir se leva avec un sourire et sauta en selle, aidé par ses esclaves. Il repartit comme il était venu, en musique et avec des danses.
Aussitôt qu'il se retourna vers ses troupes, il fut accueilli par ses proches avec des acclamations,

Général Thomas Robert Bugeaud

qui furent reprises sur toutes les montagnes où son armée avait pris position. Le ciel sembla vouloir accentuer encore la solennité et le caractère imposant de cette scène en faisant gronder un tonnerre dont l'écho retentit dans les montagnes et qui fit un effet saisissant…

A.V.D.

Lettres manuscrites de l'Emir

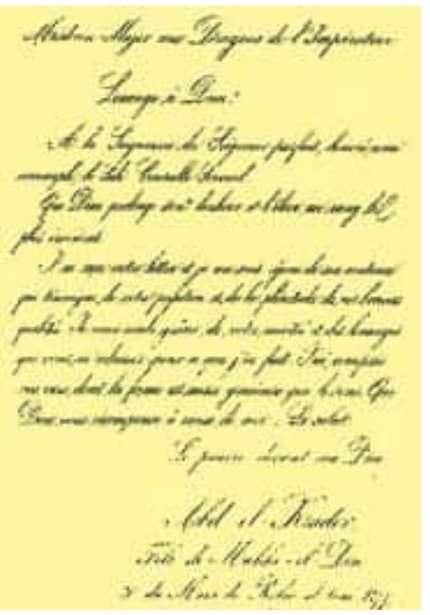

Emir Abdelkader

* *Abd-el-Kader et les relations entre les Arabes et les Français en Afrique du Nord.*

« L'Emir Abdelkader face aux catégories de la modernité : éloge de la créativité »

Par Mohamed Bahloul*

Emir Abdelkader

On doit continuer à approfondir le travail commencé il y a une vingtaine d'années sur la relecture, voire la refondation de la grille de lecture du parcours de l'Emir Abdelkader et plus globalement de l'histoire nationale, dans sa tranche liée à la résistance et à la formation de l'Etat national. Je suis heureux que les travaux que nous pratiquons ces dernières années et les conférences auxquelles nous assistons ont pratiquement achevé la première partie du travail : sortir l'Emir Abdelkader de l'approche de l'enclos dans lequel il a été mis aux premières années de l'indépendance, et même plus tard, pour nous faire découvrir à la fois l'homme d'Etat et, le plus important, le penseur. C'est-à-dire, le porteur de genèse, et le sortir peut-être d'une histoire faite de sacrifices, une histoire qui a le culte de la mort, une histoire physique pour une histoire qui produit le sens, une histoire moins émotive, une histoire fondée sur la rationalité et une histoire où le passé n'est pas à effacer, ni à dépasser.

Le passé qui fabrique le futur

Cette histoire qui ne semble pas être au rendez-vous, à travers les travaux que nous voyons, depuis que nous avons fondé la Fondation Emir-Abdelkader. C'était le sens même du projet de la fondation. Fonder un espace de réflexion, de pensée sur l'Emir Abdelkader comme repère fondamental de l'histoire nationale, de l'histoire de l'Algérie, est le but. Nous savons bien qu'il y a un besoin énorme aujourd'hui de retrouver un effet de chantier qui nous permet de redécouvrir nos socles de valeurs et de construire, parce qu'il n'y a pas de constructions, ni de l'Etat, ni de l'économie, ni de la société, sous un socle de valeurs, sous une éthique. Le dernier livre d'Alain Peyrefitte sur La société de confiance est un livre fondamental dont on parlera longtemps comme on a parlé de son premier livre, Lorsque la Chine s'éveillera… le monde tremblera. Il nous montre comment les grandes réalisations se sont appuyées sur des leviers éthiques d'abord, sur des socles de valeurs. Je pense que l'Emir Abdelkader, si on ouvre ce chantier, est un puits inépuisable, un puits d'idées, un puits de valeurs, qui nous permettra certainement de mieux approcher notre devenir. J'ai intitulé ma conférence : «L'Emir Abdelkader face aux catégories de la modernité occidentale». Les rapports avec l'Occident ont toujours été une question fondamentale qui a toujours interpellé les élites actuelles autant que les élites traditionnelles du XIXe siècle. C'est une question récurrente, l'Emir Abdelkader est, à mon sens, un modèle. C'est un morceau vivant d'anthologie de rapport à l'Occident. Un rapport qui ne s'est pas fait sur la séduction, mais sur un rapport fait de rationalité, de réflexion. Un rapport fait d'observation, d'entrain et d'appropriation critique de ce que l'autre peut permettre comme progrès et comme développement.

La modernité occidentale, ce sont d'abord des catégories liées à l'éthique, c'est-à-dire leur socle de valeurs, des catégories liées aux politiques liées aux sciences et à la technique et des catégories de l'esthétique. L'Emir Abdelkader va certainement être interpellé par ces catégories. C'est peut-être le seul leader dans la galerie des grands leaders qui ont eu à interpeller et à affronter l'Occident.

Le rapport à l'Occident a été violent, brutal, dans un choc. L'Emir Abdelkader n'est pas Kheireddine. L'Emir n'est pas Al-Afghani, il n'est pas Mohamed Abdou, n'est pas Mohamed Ali où le rapport à l'Occident est plus ou moins pacifique, fait d'interrogations. L'Emir Abdelkader va rencontrer l'Occident dans le choc de la guerre, dans la logique de la guerre, des pillages, de la répression, des massacres, c'est-à-dire dans une logique de guerre totale, sans concession, qui a fait qu'à un moment donné l'Emir s'était interrogé si les Français avaient une religion si ce n'était pas des païens. C'est une interrogation fondamentale par rapport à ces premiers chocs, ces premiers rapports avec l'Occident.

Mais l'Emir Abdelkader va s'interroger d'abord dans la puissance et la richesse que permet l'Occident lui-même. Cette puissance qui a une filiation, un fondement et qui se développe à partir d'un socle de valeurs de l'Occident, fondé sur l'humanisme.

L'humanisme est un concept polyphonique et ambigu, c'est à la fois la centralité de l'homme ou les valeurs de l'homme, à l'exclusion de toutes valeurs, y compris celles de Dieu.

C'est la célébration de l'absolutisme de l'homme sur ce rapport à la nature, c'est une conception. On peut dire que c'est le courant de l'humanisme athée, tel qu'on a vu avec l'apolitisme.

Il y a aussi un autre courant qui associe ou qui concilie un humanisme où Dieu existe et les fondateurs de l'action humaine. On peut retrouver aussi dans la conception de l'humanisme laïc qui s'est développée dans le courant du XVIIIe siècle. Ni Voltaire ni Descartes n'étaient pas dans le courant de l'humanisme athée, mais dans l'humanisme laïc. Ils avaient développé une conception ouverte sur la religion et la tolérance que permet la religion.

C'est à partir d'une réflexion et d'une fondation autour de son rapport à l'Occident, que l'Emir Abdelkader va se poser un bon nombre de questions.

Déjà à Paris, et même avant, et après Damas, où on voit un Emir Abdelkader s'interrogeant sur les campagnes contre l'islam et une islamophobie avant l'heure. Il dit, par exemple, dans un de ses textes : on voit des personnes s'imaginer que les principes de l'islam sont : la dureté, la rigueur, l'extravagance et la violence. C'est l'occasion de rejeter ces mots.

La patience est une belle chose et c'est au mieux qu'il faut chercher refuge. L'Emir Abdelkader va s'affronter à l'exclusivisme, à l'absolutisme de l'humanisme occidental, puisqu'il s'est posé comme étant un humanisme fondateur des droits de l'homme, fondateur de la liberté, des circulations des idées et de la pensée.

L'Emir Abdelkader est le fondateur du concept des droits humains. Souvent on présente l'Emir Abdelkader comme étant le fondateur d'une approche des droits de l'homme ou d'un certain humanisme sans filiation intellectuelle et morale, c'est-à-dire comme si l'Emir Abdelkader était déjà incarné, une génération spontanée. Non ! L'Emir Abdelkader, on ne le soulignera jamais assez, tire son socle de valeurs, son éthique, son humanisme à partir de l'humanisme de l'islam où la centralité de l'homme est signifiée dans le paradigme coranique, dans le principe caractérisant l'homme comme successeur d'Allah sur terre, principe d'honneur lié à cette mission et principe de préférence le distinguant de l'ensemble de la création. Et cette centralité de l'homme qu'on voit dans l'humanise occidental prend toute son ampleur, prend toute sa dimension dans l'humanisme musulman. La centralité de l'homme doué de rationalité et auquel Dieu a offert l'ensemble des biens pour qu'il développe avec rationalité sa gestion. L'Emir Abdelkader développe sa filiation intellectuelle et morale à partir d'un islam ouvert qui a été producteur de droits avant l'heure.

Je ne voudrais pas m'étaler longuement sur un texte qui me semble peu étudié, peu fouillé, c'est le texte de khotbate el wada'â (le pèlerinage de l'adieu) sur sept points qui fondent un office des limites, avec une production des droits de l'homme tout à fait fondamentale, avec les deux sacralités de la modernité qui sont célébrées depuis le XVIIIe siècle, le droit à la vie et le droit à la propriété : «Allah a rendu sacrés, pour vous, vos personnes et vos biens jusqu'au jour où vous viendrez en Sa présence, comme est sacré ce mois-ci, ce sol-ci, ce jour-ci.»

Pour moi, c'est une pierre angulaire du principe de fabrication des droits et des circulations des droits dans l'islam et dans la civilisation arabe musulmane. Khotbate el wada'â institue un office de limite autour de la sacralité, de droit à la vie et de droit à la propriété, et on ne le répétera jamais assez que ce sont deux fondements qui ont fait à la fois le politique et le mode économique depuis le XVIIIe siècle dans l'Occident moderne. Toujours dans khotbate el wada'a, le deuxième principe fondateur, c'est la fin de la djahiliya. Souvent, elle a été traduite comme étant l'ignorance. Je pense que c'est une traduction qui n'est pas appropriée, c'est l'expression dans khotbate el wada'â. Par la violence, par le sang et dans le sang au passage à l'état de culture, à la raison, à l'institution, au droit et à la fabrication du droit, c'est un point qui me semble aussi le deuxième fondement de l'humanisme musulman sur lequel l'Emir Abdelkader va s'appuyer dans la formation de son Etat, mais aussi dans sa pratique et de son rapport à l'autre. Dans ce texte de khotbate el wada'a, comme je l'ai dit, il a été peu fouillé et peu étudié.

On peut aussi trouver l'un des mots d'ordre des idées les plus visitées aujourd'hui, dans des visions utilitaristes et pas sans arrière-pensée, c'est le droit des femmes : «Craignez Allah en ce qui concerne les femmes et recommandez vous pour elles tout le bien.»

C'est toute une problématique, tout un projet sur les droits des femmes que l'on peut trouver facilement dans khotbate el wada'a, qui me semble être un texte peu étudié et peu développé, et surtout peu diffusé.

Le quatrième point qui me semble important aussi dans khotbate el wada'a : tout l'humanisme est fondé sur deux poumons. Le premier poumon, c'est la capacité de la société à fabriquer le droit, c'est-à-dire à régler son conflit par la règle de droit, et non par la violence. On a ici un principe fondateur d'une conception du droit de l'homme et de l'humanisme qui nous permet de développer un règlement des conflits à travers la règle de droit.

Le sixième point, c'est un point aussi sur le monopole de la violence légitime et la nécessité d'une centralité politique forte qui permettra à la Ouma (la nation) de se fédérer et d'être sous le commandement d'un centre politique. C'est l'un des points les plus importants de la modernité que l'on n'a pas assez développé. Y compris si vous êtes dirigé par un homme de couleur. Quand on voit aujourd'hui le débat qui se passe et les suspicions autour de la candidature de Obama, on peut se poser des questions et faire des parallèles entre notre grand

patrimoine, les données culturelles et les valeurs de notre religion et ce qui se développe actuellement en Occident du moderne. Le dernier point est sur les esclaves.

J'ai souligné ces sept points parce qu'il me semble qu'ils sont le fondement d'une approche de l'humanisme musulman, du point de vue du poumon de la production des droits, mais aussi des libertés et des développements de ces valeurs autour de l'homme. C'est à partir de cette conception qu'on peut multiplier les références, que ce soit dans le récit coranique référentiel lui-même, dans le Hadith ou dans la Sunna, ou dans le geste du Prophète et ses compagnons pour montrer autant de fois que l'humanisme occidental n'a rien de supérieur au reste, aux développements qui ont été faits dans le cadre de notre patrimoine. C'est à partir de cet humanisme que vont se développer un Etat de droit et des institutions propres.

L'Emir Abdelkader est dans cette filiation totale, dans cette filiation de passage de l'Etat de nature à l'Etat de culture. On le voit dans la manière dont il développe son Etat, on le voit dans la manière dont il développe aussi les catégories liées aux politiques et à la gouvernance. Si on prend les trois grands principes qui, aujourd'hui, départagent le consensus sur les catégories de la gouvernance et de développement de l'Etat de droit, à savoir le premier principe de la légitimité, le deuxième c'est la légalité, le troisième c'est l'efficacité. En analysant le parcours, le travail et l'œuvre de l'Emir Abdelkader sur la formation de l'Etat, on le retrouve entier, la légitimité de l'Emir Abdelkader ne s'est pas imposée.

L'Emir Abdelkader a été le résultat d'un consensus, d'une élection, de la part des élites bien sûr locales dans un premier mandat élargi. La légitimité a été le souci majeur de l'Emir Abdelkader. A chaque fois, il voulait valider son mandat, presque chaque année durant les quinze années de combat qu'il a développé contre l'ennemi. La légitimité chez l'Emir Abdelkader est le fondement de l'autorité, du monopole de la violence légitime et de son utilisation. .

L'Emir Abdelkader va donner une grande leçon de la démarche et d'une grande modernité. On a affaire à un véritable fondateur de formation du pouvoir politique en dehors de l'intolérance, du clanisme et du magistère de l'âge. Comme je l'ai souligné dans deux ou trois articles à ce propos sur le fondement de la légitimité et, pour la première fois, la composition sociologique du pouvoir sur l'Emir n'est pas basée sur le sang, ni l'argent mais sur des liens communautaires, universels. C'est-à-dire sur la compétence. Ce n'est plus le magistère de l'âge ou le magistère de la tribu qui va donner la composition sociologique du pouvoir. Les différents membres de son gouvernement, c'est bien le choix d'une compétence mais aussi d'une répartition de l'autorité à l'échelle nationale.

L'Emir Abdelkader a développé son entreprise de formation de l'Etat en ayant le souci d'élargir chaque année sa base sociologique et sa base politique au niveau de toutes les régions du pays, en intégrant de plus en plus et en fédérant de plus en plus. On sait bien que ce n'est pas une entreprise facile dans les conditions de l'époque et les pesanteurs sociologiques de l'époque, la légalité étant un principe fondateur et fondamental chez l'Emir.

Les institutions comme garantes des transactions et non des personnes

L'Emir Abdelkader avait pour base le grand credo d'Ibn Khaldoun : la justice est la base du règne et il le répétait souvent. Quand il apparaît devant le ministre de la Justice français, il dit que la base du bon empire, ce sont l'armée et la justice, c'est le monopole de la violence et de la justice, la justice comme garante des droits de l'homme dans toues les entreprises de formation de l'Etat. C'est bien qu'un Etat soit légitime ou qu'un gouvernement soit légitime et qu'il développe une pratique de la légalité dans sa gouvernance mais il faudrait qu'il soit efficace. L'Emir Abdelkader durant les quinze années, on peut dire durant les trois premières années, a pu monter tous les éléments, tous les piliers d'un Etat avec son armée, son administration, ses règlements et sa dynamique d'efficacité globale à partir aussi du patrimoine global tel qu'il avait assimilé dans sa formation intellectuelle et morale.

M.B.

** Professeur à l'Université d'Oran*

Eclairage

Des vérités historiques

Par Mohamed Lamine Boutaleb*

L'Emir Abdelkader

L'une des activités de la Fondation Emir-Abdelkader consiste à donner différents éclairages sur ces pages de l'histoire de l'Algérie éternelle qui ont été écrites par l'Emir, par ses khoulafas souvent méconnus et, d'une manière générale, par tous ceux qui, sur cette terre, ont souscrit le siècle dernier au grand dessein de forger une véritable nation dépassant les contingences régionales et tribales, une nation susceptible de faire échec à la mainmise coloniale et d'édifier aussi une société valorisant les potentialités de l'Algérie et puisant dans son patrimoine religieux, culturel et linguistique millénaire.

Trop longtemps, en effet, l'inconscient collectif en Algérie a continué de rechercher dans l'historiographie déculpabilisante et moralisante de la colonisation les composantes de son identité et les lambeaux de son passé. Certains affirment, par une sorte de rationalisation a posteriori, que la date de naissance de l'Etat algérien moderne serait le 5 juillet 1962 et non pas le 27 novembre 1832, date correspondant à la prestation d'allégeance à l'Emir Abdelkader.

En effet, c'est à cette date, dans la plaine verdoyante de Ghriss, en contrebas de Mascara, que les différentes tribus de la région prêteront allégeance à l'Emir choisi ou plutôt désigné par les sages et les notables de cette même région. A cette Moubaya'â suivra une autre qui s'étendra, cette fois, à l'ensemble du territoire et donnera ainsi une légitimité encore plus grande à cet acte solennel.

L'Emir est l'un des rares hommes d'Etat à qui il a été donné de conduire son peuple vers le glorieux statut de nation. Par-delà les ambiguïtés du traité de la Tafna du 30 mai 1837, c'est la nation arabe naissante qui était enfin reconnue par ce Traité. Le 27 novembre 1832 symbolise la renaissance de cette nation qui préfigure l'Algérie moderne dont la souveraineté est reconnue dès cette date, de l'aveu même de l'ennemi.

Il est hautement souhaitable que l'émergence de la nation algérienne contemporaine trouve tous les ans

L'Emir Abdelkader en Syrie

sa consécration par la commémoration nationale de cette journée historique comme cela était le cas le 27 novembre 1999 où, pour la première fois depuis l'indépendance, un président de la République, en l'occurrence Abdelaziz Bouteflika, a tenu à redonner par sa présence et par son émouvante allocution toute la solennité voulue à l'évocation de cet événement mémorable placé sous son haut patronage.

On a qualifié à juste titre Abdelkader, le siècle dernier, de « prince élu ». En effet, il n'existait pas à l'époque de république dans le monde arabe. Pourtant, l'Algérie, sous la direction de l'Emir, n'était pas une monarchie. Celui-ci n'ayant à aucun moment aspiré à constituer une dynastie, son régime était basé sur les concepts de privilèges qu'invoquent aujourd'hui les républiques contemporaines.

Il est légitime de prétendre à l'invocation du concept d'émirat démocratique pour décrire le système mis en place par Abdelkader. Démocratique par surcroît et non théocratique tant était laissé à la sagesse des hommes et à la concertation entre eux le soin d'interpréter dans la tolérance les préceptes de la foi et leur application dans la vie quotidienne.

Si les Arabes de l'époque, à l'exemple de l'Emir, ne s'étaient pas laissés séduire par le bien-être matériel, ce n'est point par arriération, mais parce qu'ils estimaient que s'y complaire aurait été préjudiciable à leur indépendance et à leur liberté.

On peut craindre hélas que depuis lors, cette sagesse ancestrale se soit estompée et que dans un contexte de mondialisation, le matérialisme fait maintenant en Algérie comme ailleurs, un nombre croissant d'adeptes.

L'individualisme exacerbé des Algériens d'aujourd'hui est tel que chacun prétend à l'autorité suprême. Les vertus telles que la noblesse, la justice, la grandeur d'âme et le courage sont devenues pour un certain nombre d'Algériens des vertus et des qualités ordinaires que tout un chacun peut assumer.

Il est malaisé de juger, au stade de maturation politique des années 2000 en s'armant des valeurs et courants de pensée prédominants actuellement, des positions prises il n'y a que quelques décennies dans un contexte déjà très différent de celui qui nous entoure présentement. Que dire alors de l'évaluation de l'ère de l'Emir Abdelkader avec nos repères actuels ?

Chercher à comprendre et partant à apprendre dans une rétrospective historique, c'est avant tout réévaluer ses propres critères d'appréciation afin de discerner convenablement la réalité et les contraintes de l'époque considérée. Ce n'est certes pas une chose aisée car cela nécessite une connaissance et une perception du grand djihad (el-djihad el-akbar) dont l'Emir Abdelkader fut la manifestation la plus éclatante.

La plupart de nos compatriotes croient que l'Emir n'a vécu que l'arme à la main. Non moins fascinante fut l'épopée de la plume de cet homme hors du commun qui se traduit par sa philosophie, sa pensée soufie, ses poèmes et ses écrits littéraires, lesquels constituent un apport précieux à la civilisation universelle.

La Fondation que j'ai l'honneur de présider œuvre pour que la date de la Moubaya'â, autrement dit le 27 novembre 1832, devienne enfin une journée commémorée officiellement.

Elle œuvre aussi pour que la mémoire de l'Emir à travers ses écrits, les objets qui lui ont appartenu, les archives et autres documents soient enfin réunis et mis à la disposition des chercheurs et universitaires et des enfants de ce pays, dans une maison qui porterait le nom du père fondateur de l'Etat algérien moderne.

La Fondation souhaite aussi que la maison ayant appartenu à l'Emir à Damas devienne la propriété de l'Algérie pour servir de centre culturel algérien.

Enfin, et je pense exprimer ici le vœu de tous mes compatriotes, nous souhaitons qu'à l'instar des Etats dignes de ce nom, l'Etat algérien réalise et produise enfin une œuvre cinématographique digne de cet immense personnage qu'était l'Emir Abdelkader.

M.L.B

** Président de la Fondation Emir-Abdelkader*

Si la ville d'Elkader m'était contée

Par Abdelkrim Méziani*

Lorsqu'en 1846 des propriétaires terriens aussi avisés que John Thompson, Timothy Davis et Chester Sage décidèrent de donner le nom d'El Kader à leur attachant et verdoyant village situé le long des bords de Turkey-River, au nord-est de l'Iowa, savaient-ils au moins que leur prise de position éminemment politique allait avoir, 159 ans plus tard, une certaine résonance, des répercussions particulièrement favorables dans le cadre des relations historiques entre les peuples algérien et américain ?

Arraché à l'anonymat par l'érudition, le sens aigu de la justice et la perspicacité d'un Thimothy Davis ébloui et marqué à jamais par les exploits guerriers et anticolonialistes de l'Emir Abdelkader durant justement cette même année 1846, ce paisible village a concrètement vu le jour le 15 juillet 1936 lorsque Harry Broadman, Horace D.Bronson, Elisha Broadman et un certain Hastings choisirent de s'y établir. Attirés qu'ils furent par les commodités généreusement offertes par une région où le fleuve du Mississipi et son affluent le Missouri facilitent à merveille les transports fluviaux et l'écoulement d'une production agricole et animale particulièrement dominée par le maïs, l'avoine, le soja et les bovins, sans oublier les immenses richesses forestières rendues possibles par la position stratégique qu'occupe l'Etat de l'Iowa, depuis sa fondation et son adhésion à l'Union en 1846.

Elkader, Iowa

Pour Robert P. Griffith, directeur du journal Register, il n'y a pas l'ombre d'un doute, la célébration à El Kader du 159e anniversaire de la fondation de l'Etat de l'Iowa revêt un intérêt particulier : « De par l'occasion que nous offre cette célébration de recevoir nos amis algériens et de notre manière bien à nous de témoigner notre solidarité et notre entière disponibilité à un peuple qui a émerveillé nos ancêtres et forcé notre admiration ». En parlant de ses ancêtres émerveillés par la bravoure d'un guerrier déterminé à en découdre avec les forces du mal qui occupaient injustement son pays, Robert P.Griffith ne pouvait pas mieux dire. D'autant plus que l'idée chère à Timothy Davis avait germé à un moment où l'Emir Abdelkader combattait encore les armes à la main, c'est-à-dire en 1846, donc bien avant sa reddition, la mort dans l'âme, au duc d'Aumale le 23 décembre 1847.

A l'écoute de la ville d'Amboise

De l'avis même de nombreux Elkadérois que j'ai eu l'immense plaisir de connaître ici, au cœur même des Etats-Unis, le choix de John Thompson, Timothy Davis et Chester Sage était des plus justifiés, tant il s'inscrivait dans une logique patriotique caractérisée, il est vrai, par un puissant sentiment anticolonialiste.

Quels que soient l'origine et le caractère du peuplement des treize colonies britanniques d'Amérique, celles-ci, de l'avis même d'un interlocuteur rencontré sur la merveilleuse pelouse d'Elkader Golf and Country Club, étaient astreintes à un rôle d'appendice de l'économie métropolitaine : « Mon ancêtre, petit fermier, était contraint d'acheter plus cher un produit anglais qu'il serait possible d'acquérir ailleurs à de meilleures conditions ou de fabriquer sur place. Son frère, planteur du sud, était obligé de céder sa récolte par l'intermédiaire des négociants de Londres ou de Glasgow ».

A la base d'une exploitation éhontée et favorisée le plus souvent par les colonisateurs, ce genre de pratiques impose au producteur d'assumer tous les risques de la récolte, du transport, de la mévente. Pour Jacques Arnault (in : La démocratie à Washington), le négociant anglais, maître du marché, perçoit les profits sur la vente de la récolte du planteur et sur la vente au planteur, en retour, des produits anglais dont il a besoin.

Comme en Algérie, le but affirmé de la colonisation est dès lors l'établissement de circuits fermés. Ce qui fait dire à la même source, la colonie doit vendre exclusivement ses produits à la métropole et lui acheter exclusivement les produits dont elle a besoin : « Il lui est interdit de fabriquer sur place les produits que la métropole peut lui fournir, tout commerce éventuel de la colonie avec l'étranger, tant à l'importation qu'à l'exportation, doit transiter par un port métropolitain, la métropole détermine les prix, les droits et la politique monétaire ».

Au fur et à mesure que les certitudes gagnaient du terrain et que le choix fait par les citoyens d'Elkader s'avérait chaque jour davantage justifié, la population de cette localité de l'Iowa allait être à l'écoute de la ville d'Amboise, en France, dès le 8 novembre 1848, date à laquelle le chef de la résistance algérienne avait été transféré par l'armée d'occupation.

Pour la famille de mon confrère Robert P. Griffith, dont le père et la mère comptent parmi les doyens d'Elkader, l'intérêt pour l'Emir allait en grandissant et c'était avec un très grand soulagement que la communauté de l'époque apprenait qu'il occupait ses loisirs à lire, à écrire, à méditer et, surtout, à composer plusieurs ouvrages.

L'hommage d'une ville

La population elkadéroise, qui demeurait foncièrement hostile à l'occupation colonialiste française, fut cependant sensible, en 1853, à l'initiative prise par la municipalité d'Amboise d'élever un mausolée au cimetière musulman, en signe de reconnaissance au rôle joué par le fils de Mohieddine dans le rapprochement des peuples algérien et français.

Pour sa mémoire, le monument subsiste toujours, il était surmonté à l'origine d'un croissant doré. L'emblème fut enlevé par les Allemands en 1871 au cours de l'occupation de la ville. Selon René Godefroy, (in *Courrier d'Amboise* de juin 1973), vingt-cinq Arabes ont été inhumés au château, au nombre desquels Embarka, une des femmes de l'Emir Abdelkader, un de ses fils Ahmed et sa fille Fredja.

Du reste, l'animatrice du musée de la ville d'Elkader vous propose avec un immense plaisir, un extrait de la lettre adressée par l'Emir au maire d'Amboise : « Louange à Dieu seul. A Son Excellence notre ami éminent, M. Trouvé, juge au pays d'Amboise ainsi qu'à tous les habitants d'Amboise grands et petits, hommes et femmes, que le salut soit sur vous. Nous nous informons de vous avec assiduité et nous ne pouvons oublier votre hospitalité et votre générosité, ni votre pays où nous n'avons trouvé que du bien et nous espérons que vous ne nous oubliez pas non plus. Nous avons appris que vous bâtissiez des tombeaux à ceux de nos enfants morts chez vous. Que Dieu vous récompense à notre place ».

De nouvelles certitudes

Pour les nombreux citoyens de la ville d'Elkader, il convient de rendre un hommage particulier à Benouamer Zergaoui qui est un peu à l'origine des premiers contacts entre l'Algérie et leur pays. Contacts entamés dès la mi-juin 1983 grâce à ce jeune Mascaréen, en poste à l'ambassade des Etats-Unis à Alger, qui eut le privilège de découvrir cette ville de l'Iowa et de faire le lien entre celle-ci et le héros algérien.

La visite qu'il entreprend ne manquera pas de jeter les bases fécondes de relations privilégiées, concrétisées, dès janvier 1984, par une invitation officielle adressée par les autorités communales de Mascara au maire de la ville d'Elkader, sa femme ainsi qu'à huit représentants de cette localité.

Pour Ed Olson : « Programme manager » que j'ai rencontré à l'Opéra

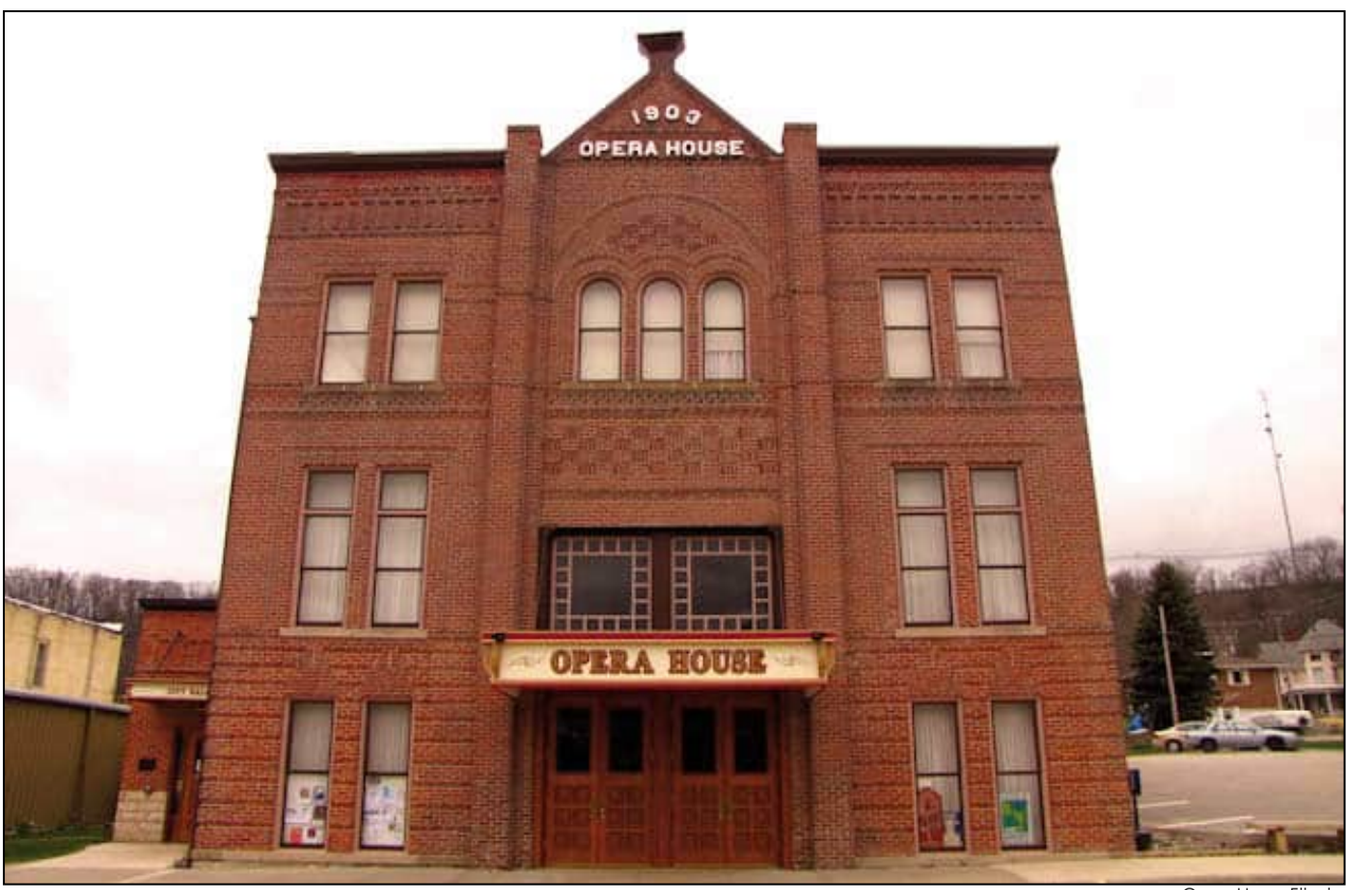

Opera House Elkader

La ville de Mascara avec le portrait de L'Emir Abdelkader

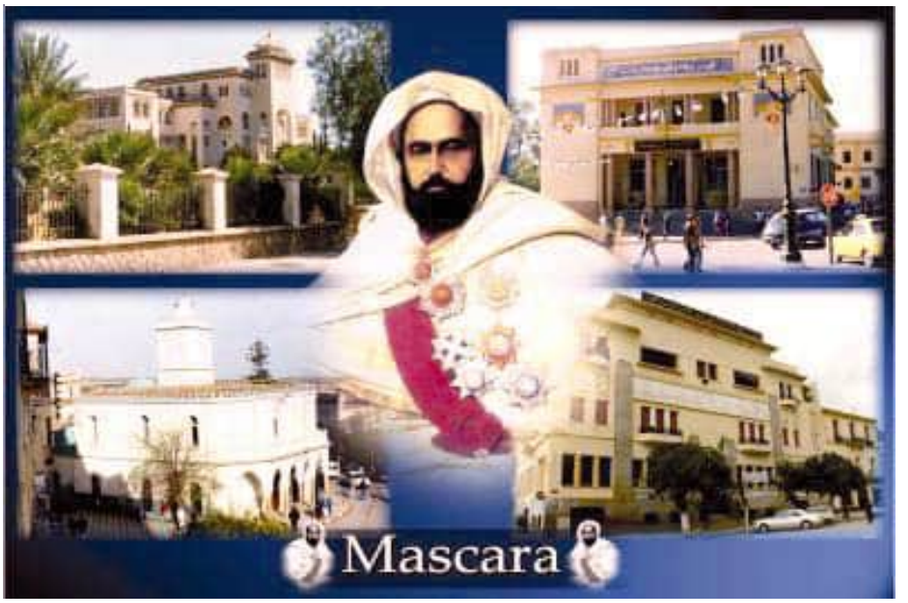

House d'Elkader, la nécessité de savoir toujours plus sur la vie de l'Emir et son itinéraire militant s'est toujours imposée à ses concitoyens. Maire de 1980 à 1988, c'est durant son mandat qu'une impulsion importante a été donnée à la recherche historique et au rapprochement entre les peuples algérien et américain. C'est un moment historique d'une importance capitale, commença-t-il par me confier au moment où nous passions en revue, tous les deux, les acquis de l'Opéra House où l'Emir est richement représenté : « Il fallait que la ville sache d'où elle puisait son nom. Cette quête a permis à chaque citoyen de mieux situer l'identité de sa ville. Un rêve d'enfant que je voulais réaliser en allant carrément sur les traces de celui qui est, en quelque sorte, notre père spirituel ».

C'est donc en janvier 1984 que la délégation d'Elkader a pris le chemin de Mascara, non sans avoir stoïquement affronté, au moment du départ, des conditions atmosphériques particulièrement glaciales. Conditions vite éclipsées par la chaleur de l'accueil et un pays magnifique que les Elkadérois allaient découvrir à l'unisson. Relatant pour mon plaisir les grandes étapes d'un voyage à tout le moins initiatique, les Griffith ainsi que plusieurs composantes de la délégation américaine parlent même de l'accomplissement d'un devoir sacré.

Un magnifique tapis rostémide

«Tout en reconstituant pas à pas l'itinéraire de l'Emir, renchérit Ed Olson, nous avions l'impression qu'il était parmi nous, tant nous sentions sa présence. A chaque fois qu'une étape matérialisait nos aspirations et que les traces se quantifiaient, des frissons parcouraient nos corps. Et le judicieux choix fait par nos ancêtres trouvait alors sa raison d'être, sa pleine justification. Si c'était à refaire, nous choisirons tous le même nom qui nous singularisera et donnera une dimension efficiente à notre localité ».

En mai 1984, c'est au tour des représentants de la ville de Mascara de partir à la découverte d'une cité au cadre paradisiaque. Accompagnée par S.E, l'ambassadeur d'Algérie à Washington, du petit-fils de l'Emir Abdelkader et de Benouamer Zergaoui, la délégation algérienne aura tout le loisir de tisser des relations fructueuses avec ses hôtes américains.

Relevant avec bonheur un défi lancé par Idriss Jazaïri, des jeunes filles d'Elkader, appartenant à un mouvement scout local, réussissent à collecter la somme de 15.000 dollars US qui servit alors à l'achat d'un équipement météorologique, de projecteurs de diapositives et de pompes hydrauliques offerts, peu de temps après, sous formes de dons, aux villes de Tiaret et de Mascara. Un magnifique tapis tissé dans l'ancienne capitale rostémide et exposé au musée d'Elkader immortalisera à jamais cette louable manifestation de la solidarité humaine. J'avoue que j'ai été particulièrement séduit par une ville où la dimension humaine et la simplicité n'ont rien à voir avec l'arrogance et le cynisme à l'honneur dans les films américains.

Hébergé, trois jours durant, par les Griffith, j'ai eu toute latitude d'apprécier à sa juste valeur une hospitalité qui n'est pas sans rappeler celle de mon propre pays.

Un séjour merveilleux donc, des enseignements féconds et de nouvelles certitudes d'autant que tout semble rapprocher nos peuples respectifs, y compris la célébration des fêtes d'indépendance, comme peut en témoigner une des photos prise le 4 juillet à 22 heures, fête de l'indépendance des Etats-Unis qui coïncide, par la grâce du décalage horaire (7 heures), avec la journée du 5 juillet à 5 heures, date à laquelle notre pays célèbre la fête de la réappropriation de sa souveraineté nationale.

A.M.

* *Journaliste, écrivain*

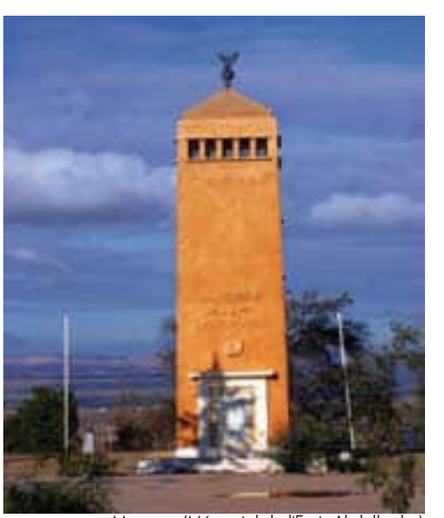

Mascara (Mémorial de l'Emir Abdelkader)

El-Mokrani
La résistance au pluriel

Un jour, il réunit son conseil et expédia au général Augeraud l'insigne de bachagha, le montant du salaire qui allait avec, et une déclaration de guerre en bonne et due forme.

Par Boualem BESSAIH

Portrait d'El Mokrani

Pour parler d'El-Mokrani, il faudrait le faire au pluriel parce que tout se conjugue : les noms, les joutes politiques, les insurrections, la Commune de Paris, la révolte de Sétif et du Hodna, la coïncidence des dates, les procès des coupables, même des innocents, le tout pour se jeter dans une île dans l'océan Indien : la Nouvelle-Calédonie.

Quelle fantastique chevauchée, quelle fascinante destinée, mais quel irrévocable retour au mouvement de l'Histoire !

Oui, parler d'El-Mokrani, c'est tout cela. Tout cela et bien plus, comme nous le verrons plus loin.

Et d'abord El-Mokrani. Il faudrait dire les El Mokrani. Ils furent nombreux, enfants successifs d'une dynastie en cinq siècles dont l'arrière-aïeul fut le seigneur de la Medjana, et dont les petits-enfants exigeaient des Turcs installés à Alger et Constantine, de payer un droit de passage sur leur territoire, quand l'envie leur prenait de le faire. Dynastie si brillante, si illustre, si raffinée dans les mœurs, si tatillonne sur les convenances que certains historiens allèrent jusqu'à supposer qu'ils appartenaient à la famille princière du duc de Montmorency. Comme si, du haut de ce djebel qui surplombe Sétif, l'on ne pouvait imaginer qu'un aristocrate européen pour réunir tant de qualités.

Le personnage central, celui qui fit parler le plus de cette lignée d'aristocrates, s'appelle Hadj Mohamed El-Mokrani. Son père, homme prestigieux, mourut en 1853 en revenant de La Mecque, alors que, débarqué à Marseille, il se dirigeait vers Compiègne où il était invité à assister au mariage de Napoléon III avec Eugénie de Montijo, fille d'une marquise espagnole.

À son tour, Hadj Mohamed El-Mokrani, le bachagha de la Medjana, se rendit à Compiègne en 1862, invité de Sa majesté l'Empereur. Celui-ci était venu, deux ans plus tôt, à Alger où il ne put rester que quelques jours parce que l'impératrice, qui l'accompagnait, avait perdu sa sœur à Paris. Il avait eu le temps cependant de saluer les « notables indigènes » et avait notamment assisté à une gigantesque fantasia où le bachagha se fit remarquer. Lorsque les cavaliers arabes déchargèrent leurs fusils en une foudroyante cavalcade devant la tente de l'empereur, celui-ci s'écria : « Ce n'est pas un peuple, c'est une armée !»

Réminiscence ou prémonition ? Ce peuple avait déjà été une armée à cheval lorsqu'Abdelkader avait conduit sa lutte. Il le sera encore, neuf ans plus tard, lorsque le même El-Mokrani soulèvera les cavaliers des tribus.

L'avènement de Napoléon III fut violemment critiqué par les Républicains qui fustigeaient le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Victor Hugo, exilé à

Jersey puis à Guernesey, était le porte-parole le plus audacieux, le plus écouté et le plus lu à travers ses écrits. Sa poésie devenait la délicieuse servante de la politique et avait suscité de grands espoirs chez les Algériens. N'est-ce pas Napoléon III qui, une fois devenu maître de la France, avait rendu visite à l'Émir Abdelkader pour lui annoncer sa libération et sa retraite en Turquie ? L'engage-

La conquête militaire de l'Algérie (1830-1901)

ment que Louis-Philippe n'avait pas honoré, c'est Napoléon III qui le respecta. C'était donc un homme de parole. Pour frapper favorablement l'opinion des Algériens, il n'en fallait pas plus.

Les sénatus-consultes de 1863 puis de 1865 avaient déjà donné le ton du changement. La lettre de l'empereur au gouverneur général Pélissier indiquait une ligne de conduite allant vers le sens de la protection des intérêts matériels des « indigènes » et du respect de leurs coutumes et traditions religieuses.

Il ne s'agit pas ici d'analyser dans le détail les dispositions des sénatus-consultes. Si la tendance générale, dans le contexte de l'époque, marquait une vision nouvelle au profit des « indigènes », il reste que bien des concepts s'adaptaient mal à cette orientation.

Napoléon III donna donc de lui l'image d'un monarque éclairé, sensible au sort d'une population arabe bafouée et humiliée. Le voyage qu'il fit en Algérie en 1865 dura plus de cinq semaines. L'empereur prononça des dizaines de discours, parcourut le pays d'Est en Ouest, serra les mains des colons, des prêtres... Ce voyage fut un événement qui eut chez les « indigènes » un retentissement considérable.

L'empereur voulut tout connaître, si bien qu'un soir, en tenue déguisée, il se promena en ville en compagnie de son aide de camp, le général Fleury, du gouverneur général, le maréchal Mac-Mahon et pénétra dans un café maure. Quand il voulut payer son café en jetant une pièce de 5 francs, il fut reconnu et les habitués du lieu lui firent comprendre qu'ils préféraient ne rien recevoir d'un hôte de marque, eux, les malheureux.

Lorsqu'un jour, il fit une visite officielle dans la région de Relizane, plusieurs dizaines de personnes enturbannées et en burnous déguenillés arrêtèrent le cortège et réclamèrent la libération de leurs parents internés en Corse. C'était la tribu des Flihas, victimes de ce même Pélissier, farouche artisan des fascines tout comme le fut le colonel St. Arnaud qui, devenu général de brigade à Paris, fut l'instigateur du coup d'état du 2 décembre 1851.

Ainsi, on peut donc aisément concevoir la manière dont Pélissier devait accueillir la lettre que l'empereur lui avait écrite quelque temps plus tôt.

La hardiesse de Napoléon III, car c'en était une, eu égard à l'esprit de l'époque, ira plus loin. Il lança pour l'Algérie l'idée d'un royaume arabe : « L'Algérie n'est pas une colonie, mais un royaume arabe ».

L'idée fut combattue, et en premier lieu, par les colons. Ils ne voulaient ni « partager » les terres avec les Arabes, ni même accepter leur présence sur les terres cultivables, encore moins les voir accéder à la propriété ou à un quelconque statut de sujet français sans qu'il ne fût amputé de quelques droits fondamentaux. Le sénatus-consulte de 1865, ambigu à bien des égards, et bien qu'ils ne feignirent point de l'ignorer, leur fournit dans certains cas des alibis précieux.

Alors commença, aussitôt l'empereur reparti pour Paris, une gigantesque campagne d'hostilité à la politique du « royaume arabe », suivie de mesures pratiques de nature à déposséder les Algériens de leurs terres par la politique dite de cantonnement des tribus, véritables exodes savamment organisés vers les terres arides et les montagnes.

Sous le couvert de généreuse égalité des chances, on poussa l'ironie jusqu'à accepter que les indigènes fussent admis à participer aux adjudications pour l'achat des terres. Mais on avait pris soin, auparavant, de rendre nulle leur capacité d'intervention puisque, renvoyés sur des terres incultes, il leur fallait emprunter pour acheter du matériel agricole et des semences. De nombreuses concessions de terres furent accordées à des sociétés françaises ou européennes, notamment suisses, pour exploiter les terres ou les forêts

B.B.

Histoire de l'Armée

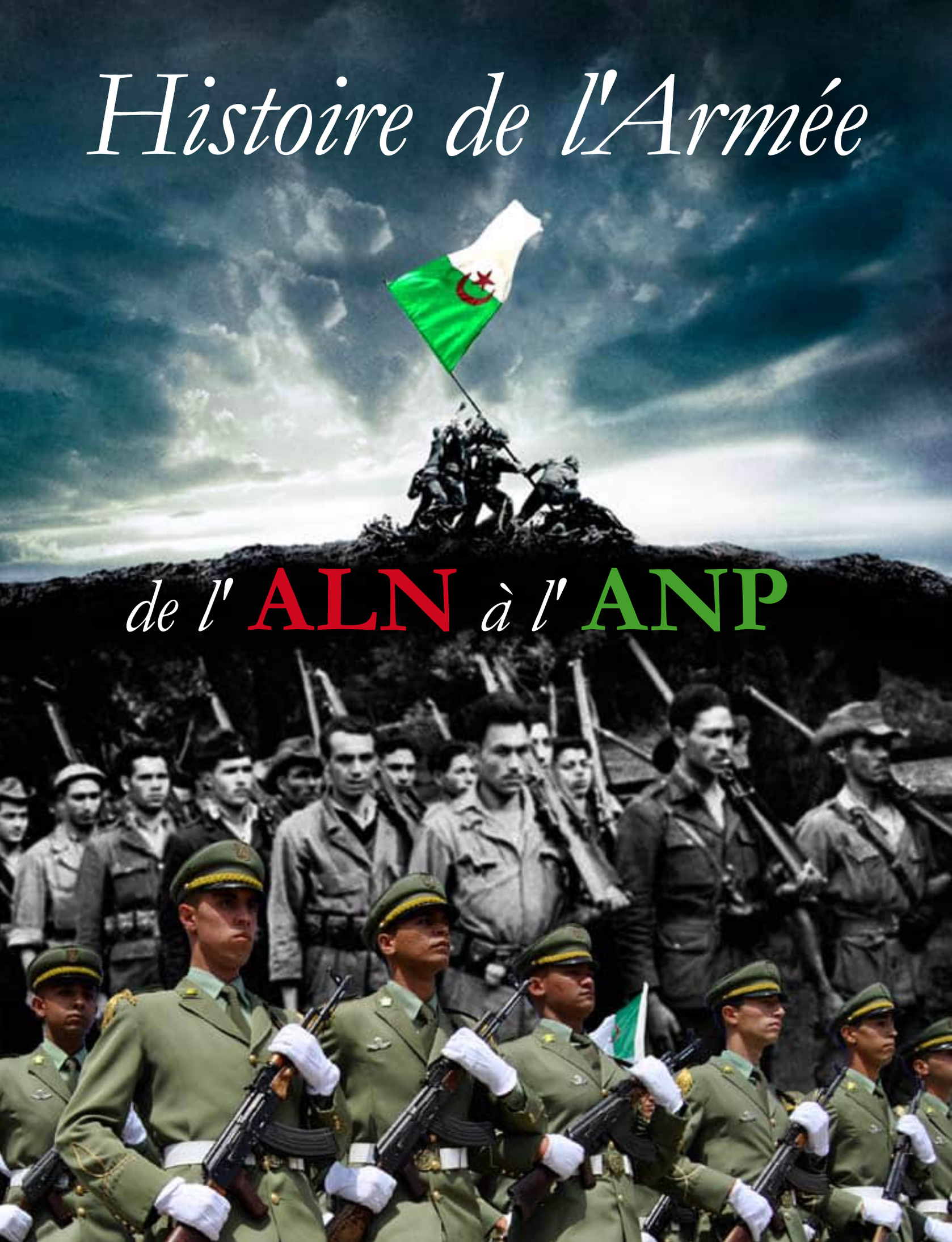

de l' **ALN** *à l'* **ANP**

DE L'ALN A L'ANP

Dans des conditions particulièrement dures et complexes tant sur le plan matériel que sur celui de l'organisation, face à une politique colonialiste faite d'oppression et de pillage économique, le peuple algérien et ses véritables militants révolutionnaires prirent la décision irréversible d'engager la lutte armée contre le régime colonial. Il fallait, par tous les moyens et au prix de tous les sacrifices, liquider les bases de la domination étrangère implantées par la force depuis plus d'un siècle.

Mûri par toute une série d'étapes politiques et de transformations culturelles et psychologiques, connaissant les dimensions de son drame comme les impératifs de la lutte anticolonialiste, le peuple algérien, sous la bannière de son avant-garde révolutionnaire, engagea le combat libérateur.

Le 1er novembre 1954, les premiers coups de fusil des premiers combattants illuminent le ciel de la Patrie. L'organisation révolutionnaire, par l'action armée qu'elle avait déclenchée, provoque une rupture totale avec les vieilles méthodes d'opposition politique. L'Armée de libération nationale (ALN) était l'instrument de concrétisation de ces aspirations de liberté. Aussi, et dès le déclenchement de la lutte armée, les responsables politico-militaires de l'ALN se sont attachés à mettre en place les structures de l'armée. En conformité avec l'un des principes de la guérilla, les unités sont formées de petits groupes. Ces dernières disposent d'un armement léger certes, mais étaient extrêmement mobiles et efficaces.

Une année après l'offensive du Nord Constantinois (20 août 1955), jour pour jour, le 20 août 1956 se tenait le Congrès de la Soummam. Il en résulta la plateforme historique qui sur le plan militaire a décidé de la réorganisation de l'ALN en bataillons, compagnies, sections et groupes, avec en soutien toute une organisation administrative représentée par les services de santé, de liaison, de l'équipement, de renseignement, de finance, du matériel de guerre, de presse et d'information.

Par ailleurs, l'ALN s'est progressivement dotée d'équipements de plus en plus modernes et d'un armement mettant en œuvre une grande capacité de feu. Bien entraînée et surtout bien structurée, l'ALN prouvera son efficacité sur le champ de bataille et les moudjahidine, que l'ennemi considérait au début comme une poignée de rebelles, qu'il méprisait et sous-estimait, vont, par la grâce de leur détermination et de leur volonté irréductible, contraindre l'occupant à s'asseoir à la table des négociations, arrachant ainsi de haute lutte et par la force des armes l'indépendance nationale.

« Le Front de libération nationale et l'Armée de libération nationale, indissolublement liés, ont puisé l'un et l'autre leur raison d'être dans la volonté de libération de la nation algérienne, contre le joug colonial et en s'appuyant sur les énergies vives du peuple tout entier. Appliquant les principes stratégiques de la guerre révolutionnaire, l'Armée de libération nationale a constitué le fer de lance d'une lutte dont le peuple algérien est sorti victorieux. » (Charte nationale. Chapitre Défense nationale).

Des jeunes élements de l'ALN écoutant les instructions de leur chef

Un Djoundi maniant une nouvelle arme devant ses compagnons d'armes

RECONVERSION EN ARMEE NATIONALE POPULAIRE

Le « Programme de Tripoli » de juin 1962, adopté deux mois après l'annonce de cessez-le-feu prévoyait : « L'accession de l'Algérie à l'indépendance impose qu'une partie de l'ALN revienne à la vie civile et donne des cadres au parti et que l'autre partie constitue le noyau de l'Armée nationale. » D'autre part, il met l'accent sur la nécessité d'organiser une armée nationale moderne par le biais du développement de l'ALN.

En juillet 1962, la guerre de libération nationale connaît son dénouement. Quelque 50.000 djounoud et cadres instruits, hautement disciplinés, forment les bataillons de l'ALN. Ils constitueront l'armée de la République algérienne démocratique et populaire.

Pour faire face à ses nouvelles missions : sauvegarder l'intégrité territoriale, préserver l'ordre public, faciliter le retour des réfugiés..., l'armée se devait de se réorganiser en comblant les vides laissés par le départ d'un nombre important de ses cadres vers d'autres institutions telles que l'administration et le Parti, et d'opérer sa reconversion.

Le premier objectif était de mettre sur pied une organisation logistique permettant de subvenir aux besoins de l'armée qu'il fallait structurer, nourrir, habiller, soigner et former. Ainsi, les directions de l'intendance, du matériel, du génie et de la santé, du transport et de l'approvisionnement furent les premières à voir le jour. Ces directions, auxquelles vinrent rapidement se joindre celles du personnel, de l'armée de l'air, de la marine et de l'instruction, au niveau du ministère, allaient constituer l'ossature de l'Armée nationale populaire. Les bases de la structure générale de l'armée seront consolidées avec la création des principales directions, la mise sur pied d'une organisation efficace, l'ouverture d'écoles et de centres d'instructions et l'envoi à l'étranger de stagiaires destinés aux différents armes et services.

Une double mission : la défense nationale et les tâches d'édification

L'effort de développement et de modernisation de l'ANP se poursuivra tout au long des décennies 1970 et 1980 avec, sur le plan organisationnel, la constitution de bataillons et de Brigades.

Durant les années quatre-vingt, l'armée connaîtra un développement considérable. C'est ainsi qu'en 1986, elle a entrepris une opération de restructuration, reposant essentiellement sur la mise en œuvre de grandes unités mêlant puissance de feu et mouvement graduels, autrement dit les divisions de combat, équipées de systèmes d'armes très sophistiqués et autres équipements nécessaires à l'utilisation et à la maintenance de ces systèmes. Cette modernisation ne concernait pas uniquement le matériel, mais englobait l'ensemble des domaines organisationnels et de combat, ainsi fut créée l'inspection générale de l'ANP.

Sur un autre plan et durant les premières années de l'in-

Un militaire de l'ANP en plein exercice de tir

dépendance, outre l'organisation du ravitaillement, des secours d'urgence à la population et plus particulièrement les actions destinées à faciliter le retour de plus de 300.000 réfugiés, elle a mené après le départ des troupes françaises, des opérations de déminage et de désamorçage des explosifs semés à la lisière des lignes électrifiées « Challe et Morice », le long des frontières est-ouest et pour empêcher le passage des combattants, des armes et du ravitaillement vers l'intérieur. Ces lignes de la mort continuent de faire d'innombrables victimes et le bilan aurait pu être plus lourd sans les interventions salutaires des troupes du génie et d'équipes spécialisées de l'ANP.
Outre les 300.000 réfugiés, l'Etat algérien, à l'aube de son indépendance, devait faire face à une économie dévastée : des villes et villages entièrement détruits, 300.000 orphelins, 400.000 prisonniers, l'exode de la campagne vers la ville de plus de 700.000 personnes, 300.000 blessés de guerre, plus de 7 millions de personnes déplacées, déportées et d'internés, des milliers d'hectares de forêts détruits, cheptels bovins et ovins décimés... C'est dire que la situation sociale et économique était très préoccupante.

Le processus de reconstruction et d'édification nationale commandait la mise en œuvre de grands chantiers et il était logique et même naturel que l'ANP, alors unique force organisée, apporte sa contribution à cet effort historique.
Ainsi l'article 8 de la Constitution de 1963 attribue également à l'ANP des prérogatives sociopolitiques et économiques. Cet article dispose en effet que : « L'Armée nationale est populaire. Fidèle aux traditions de lutte pour la libération nationale, elle est au service du peuple et aux ordres du gouvernement. Elle assure la défense du territoire de la République et participe aux activités politique, économique et sociale du pays dans le cadre du parti. » La participation de l'ANP au développement et à l'édification nationale est confirmée par la Constitution de 1976.
D'autre part et en dépit de l'ampleur des tâches de reconstruction et d'édification nationale en vue d'asseoir les fondements du jeune Etat algérien indépendant, l'ANP n'en a pas moins mis un point d'honneur à apporter son soutien actif à la cause arabe après l'agression sioniste du 5 juin 1967. Ainsi et dès les premières

heures de l'agression, des troupes ont été dépêchées sur le terrain des opérations : le premier avion militaire algérien s'est posé au Caire le 6 juin. Le même jour un bataillon de troupes terrestres est en première ligne du front de bataille. Par la suite et tout au long de la guerre d'usure, les unités de l'ANP étaient à l'avant-garde du front de combat aux côtés des troupes égyptiennes où elles ont fait preuve d'une résistance des plus acharnées en dépit d'un déséquilibre évident en leur défaveur sur le plan de l'équipement et de l'armement. Il en fut de même lors de la guerre d'octobre 1973 où l'Algérie a été, sur le plan de l'aide militaire, le deuxième pays après l'Irak à apporter une aide conséquente aux troupes syriennes et égyptiennes dans leur combat contre l'occupant sioniste.

L'armée nationale populaire à travers la Constitution de 23 février 1989

Avec les changements accélérés qui ont marqué le monde à la fin des années 1980 à la suite de la chute du Mur de Berlin, avec la fin de l'ordre bipolaire qui a régi le monde pendant de longues décennies et afin d'être au diapason de cette évolution, l'Algérie a opté pour le pluralisme politique. L'adoption de la Constitution du 23 février 1989 inaugure une ère nouvelle, celle de la transition démocratique en Algérie.

Dans cette perspective, l'Armée nationale populaire s'est volontairement retirée du débat politique pour se consacrer exclusivement à ses missions de défense de la souveraineté et de l'unité nationales, conformément à l'article 24 de la nouvelle Constitution. Celui-ci stipule : « La consolidation et le développement du potentiel de défense de la nation s'organisent autour de l'Armée nationale populaire. L'Armée nationale populaire a pour mission permanente la sauvegarde de l'indépendance nationale et la défense de la souveraineté nationale. Elle est chargée d'assurer la défense de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays, ainsi que la protection de son espace terrestre, de son espace aérien et des différentes zones de son domaine maritime. » Ces missions sont confirmées par l'article 25 de la Constitution amendée en 1996.

Ainsi lorsqu'il était devenu nécessaire de procéder à des réformes politiques dans le but de cristalliser le concept de la démocratie dans notre pays, conformément à la nouvelle Constitution, l'Armée nationale populaire n'a pas entravé le processus démocratique. Bien au contraire, elle a salué cette démarche en se plaçant au-dessus de toutes les luttes partisanes et en veillant à garantir la légitimité constitutionnelle en vue d'édifier une société juste et égalitaire. Il en est pour preuve la directive du chef d'état-major de l'ANP : n°51,89 LP/ANP en date du 4 avril 1989, portant sur les nouvelles missions

Un obus sur le point d'être utilisé par les élements de l'ALN

constitutionnelles de l'ANP et les devoirs qui en découlent pour ses membres. Cette directive rappelle que : « Bien, qu'il soit un citoyen jouissant de tous ses droits, tout militaire ne peut aspirer à participer à une activité politique ou contre n'importe quelle formation politique soit à l'intérieur ou à l'extérieur des institutions militaires. »

Par cette attitude responsable, l'Armée nationale populaire s'est conformée avec conviction aux dispositions de la Constitution en veillant à préserver sa cohésion et l'unité de ses rangs.

De ce fait, et lorsque l'Etat s'est trouvé menacé dans ses fondements par les actes subversifs perpétrés par les groupes terroristes, l'ANP a été aux premières lignes de la lutte antiterroriste pour restaurer la sécurité et la stabilité du pays et sauvegarder la République et les institutions démocratiques.

Parallèlement, l'ANP a poursuivi la mise en œuvre du vaste programme de modernisation dans lequel elle s'est engagée pour répondre aux exigences de la défense nationale et être au diapason des armées modernes.

LE SERVICE NATIONAL

Définitions et objectifs

Le service national a été institué au sein de l'ANP en 1969. À l'époque, le pays était engagé dans un vaste programme de développement et de transformation pour effacer les séquelles de l'héritage colonial que ce soit au niveau de l'économie, de la culture et même des attitudes et mentalités. Pour cela, les autorités décidèrent de mobiliser toutes les ressources humaines disponibles qui pouvaient participer au développement et à la réalisation des objectifs suprêmes de la révolution tout en assurant la défense nationale, l'unité du peuple, l'intégrité du territoire et la sauvegarde du patrimoine national.

Donc le service national était le choix idéal pour la réalisation de tous ces objectifs. Sa particularité principale est de faire connaître à des jeunes de toutes les régions du pays, de différentes couches sociales et de différents niveaux culturels, la notion d'unité et d'engagement total au service de la nation à travers un mode de vie collectif favorisant la connaissance et les échanges mutuels dans le cadre de l'ordre et de la discipline.

Le même exercice est sur le point d'être exécuté par les militaires de l'ANP

Chronologie

Les principes du Service national

Le service national s'appuie sur un nombre de principes fondamentaux qui sont :

- Principe d'égalité et de justice: le service national permet la participation de façon juste et égale des appelés issus de différentes régions et de différents niveaux, aux tâches communes et dans un objectif commun sans discrimination ni distinction.
- Principe de gratuité : tout Algérien doit consacrer deux années – par la suite la durée de service a été ramenée à 18 mois – de sa vie au service de son pays pour fournir un travail gratuit dans le but de contribuer à son développement et à son indépendance économique sans attendre de récompense.
- Principe d'unité et de globalité : le service national est conçu non pas comme l'addition et la succession pure et simple d'une période de service militaire, mais comme un processus continu et complet d'une liaison intime sans faille de ses différentes phases.

* Le principe de globalité entraîne un jeu complexe de relations constantes entre les différentes périodes par lesquelles passe l'appelé pour accomplir son service national : harmonisation des méthodes de formation ; préparation des appelés à leur passage d'une phase à l'autre du service national.

- Principe d'efficacité : l'efficacité doit être un but poursuivi inlassablement dans toutes les activités pour arriver à atteindre les résultats voulus en utilisant les énergies et les ressources disponibles de la meilleure des façons.
- Principe de cohérence et d'adaptation permanente : il est nécessaire d'adapter de façon permanente et avant chaque appel la qualité et le volume des ressources humaines aux moyens disponibles et aux actions entreprises.
- Principe de réciprocité et d'apport mutuel : En contrepartie des missions d'intérêt national qu'il accomplit quelles que soient sa condition sociale, sa fonction et sa responsabilité, l'appelé reçoit une formation et une éducation qui lui permettent de développer ses capacités morales et physiques sur tous les plans et dans tous les domaines.

Le cadre juridique du Service national :

Le service national a pour assise un support juridique déterminant les règlements et les obligations qui le définissent. Ainsi l'ordonnance n°68-82 du 16 avril 1968 portant l'institution du service national dispose :

Article 1 : le service national est obligatoire pour toutes les personnes de nationalité algérienne âgées de 19 ans.

Article 2 : le service national comporte une participation effective et entière de tous les citoyens à la réalisation des objectifs supérieurs de la révolution, à ceux d'intérêt national, au fonctionnement des différents secteurs économique et administratifs ainsi qu'aux besoins de la défense nationale.

Article 3: la durée du service est de deux années consécutives et continues.

Article 4: les appelés sont considérés incorporés lorsqu'ils répondent à la convocation du Haut Commissariat au Service national et qu'ils rejoignent le corps ou l'organisme d'affectation. Ils sont libérés à l'expiration de la durée du Service national.

Article 5: les appelés du Service national sont justiciables de la juridiction militaire.
Ainsi les premiers contingents d'appelés ont rejoint les rangs de l'ANP le 21 avril 1969.

En 1974, le code du Service national est adopté à la suite de l'ordonnance n°74-103 du 15 novembre 1974 qui ordonne :

Article 1 : les dispositions relatives à l'organisation et au fonctionnement du Service national ainsi que celles relatives au statut de l'appelé, annexées à la présente ordonnance, forment le code du service national.

Article 2 : la présente ordonnance et le code y annexé se substituent à l'ensemble des dispositions à caractère législatif ou des textes réglementaires régissant le service national, à l'exclusion de l'ordonnance n°68-82 du 16 avril 1968 susvisée qui, réserve faite de l'article 4 abrogé par la législation relative au service civil, continue de produire ses effets.
De ce fait, le service national est doté d'organes que sont : le Haut Commissariat au service national, le Conseil supérieur du Service national, les commissions régionales, les commissions ministérielles, les bureaux de recrutement, ainsi que les centres de sélection et d'orientation.

Article 23 : le Haut Commissariat au Service national est un organisme de conception et de planification. Sa mission consiste à :

- préparer et à proposer toutes dispositions nécessaires à la mise en œuvre du service national ;
- établir, en relation avec les ministères et organismes

intéressés l'inventaire périodique des besoins et des moyens matériels et humains ;
- établir, après avis du Conseil supérieur du Service national chaque année, les conditions d'appel des recrues pour l'année suivante ainsi que le projet du programme et les prévisions budgétaires correspondantes ;
- proposer toutes mesures susceptibles de promouvoir la formation dans le cadre du service national et veiller à l'élaboration des instructions et programmes correspondants.
Contrôler les conditions générales de fonctionnement et d'exécution des programmes d'activité et dresser un bilan annuel à présenter au Conseil supérieur du service national.

Article 24 : pour l'accomplissement de sa mission définie à l'article 23 ci-dessus, le Haut Commissariat au Service national est doté de crédits budgétaires ouverts en vertu de la loi des finances.

Article 28 : le Conseil supérieur du Service national est chargé de donner des avis sur les projets de textes portant organisation et application du service national. Il établit son règlement intérieur et règle sa propre procédure. Il a son siège au Ministère de la Défense Nationale.

Les réalisations de jeunes du Service national :

Les jeunes appelés du Service national ont affirmé, par leur participation massive aux projets de développement national, la poursuite de la bataille pour la construction et le développement dans différents secteurs. Cette participation s'est concrétisée par la réalisation de nombreux projets parmi lesquels nous citons :
- les projets de développement des zones rurales, inscrits dans le cadre du premier plan quadriennal,
- la construction de villages et d'écoles,
- la réalisation et la restauration de barrages,
- la réalisation d'infrastructures routières reliant les différentes régions du pays,
- le forage des puits et l'installation de canalisations d'eau potable dans les villages,
- l'installation de lignes électriques et téléphoniques.
Cette participation s'est élargie en 1971 aux actions développées dans le cadre de la révolution agraire qui avait pour but d'améliorer les conditions de vie de la paysannerie. Dans cet esprit, la 6e promotion d'appelés a été baptisée « Promotion de la Révolution agraire ». Parallèlement, de nombreux autres projets sont à l'actif des jeunes du service national dont :
- la mise en valeur des terres...
- la plantation d'arbres (campagne de reboisement à Saïda (1970-1971).
Mais aussi et surtout les grands chantiers que furent :
- la route de l'unité africaine (Transsaharienne) : dans le cadre de la politique de désenclavement des régions du Sahara et de l'ouverture de l'Algérie à l'Afrique, il a été décidé la construction de la transsaharienne.
- Le barrage vert : pour freiner l'avancée du désert vers le Nord, un vaste chantier de plantation d'arbres est lancé sur une longueur de 1500 km et une largeur de 20 km, soit une superficie de 3 millions d'hectares, et couvrant les hautes plaines et l'Atlas saharien : C'est le barrage vert.
La participation des jeunes appelés n'est pas limitée aux projets de construction. Il y a aussi des secours d'urgences lors des catastrophes naturelles comme le séisme qui avait frappé la ville de Chlef en 1980 où les jeunes appelés avaient porté toute l'aide nécessaire aux citoyens. Il en fut de même après la catastrophe du 10 novembre à Bab-El Oued.
Enfin, il y a aussi la contribution de l'ANP à des œuvres humanitaires, entre autres, la construction de structures d'accueil pour personnes âgées ou en détresse à l'image des Diar Errahma de Birkhadem à Alger.

IV- L'ANP ET LA LUTTE ANTITERRORISTE

Combien de fois l'Algérie avait tenté d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur le caractère transnational du fléau terroriste, sur ses capacités de nuisance et son aptitude à frapper à tout moment et en tout lieu. Il aura fallu le drame du 11 septembre (attaques contre les tours du World Trade Center et le Pentagone), pour que la communauté internationale prenne enfin la mesure de cette réalité. La prise de conscience internationale au sujet du phénomène terroriste a beaucoup aidé l'Algérie dans la mesure où son implacable lutte antiterroriste s'est révélée légitime et même reconnue comme telle. Aujourd'hui, on sollicite son concours pour l'expérience qu'elle a acquise en ce domaine.
L'Algérie a beaucoup souffert du terrorisme. Depuis plus d'une décennie, des pratiques et rituels païens ont sévi sur pratiquement l'ensemble du territoire national. Larbaâ, Tablat, Baba Ali, Chebli, Douéra, Chréa (Ben Ali), Rais (Sidi Moussa), Beni Messous, Miramar, Ouled Allal, Beni Slimane, Médéa, Bentalha, Saida... ont subi les massacres, assassinats, vols, viols, enlèvements, destructions, terreur, qui ont constitué le lot quotidien des Algériens durant cette période noire.
Face à cela, l'institution militaire a été présente sur le terrain depuis le début de la lutte anti-terroriste, en vertu des missions de sauvegarde de l'indépendance nationale

Le moudjahid Abdelaziz Bouteflika, président de la République, chef suprême des armées, ministre de la Défense nationale, accompagné du moudjahid Ahmed Gaïd Salah, général de corps d'armée et chef d'etat-major de l'ANP

et de défense de la souveraineté nationale, de défense de l'unité et de l'intégrité de la nation dont elle est investie par la Constitution. Forte de ces principes et attachée résolument à ses missions, l'ANP n'a ménagé aucun effort et a apporté son soutien total et sa contribution, tant humaine que matérielle, à la lutte contre la subversion. Ainsi le communiqué de l'état-major de l'ANP en date du mois de mars 1994 rappelait : « ...Quant aux crimes terroristes et aux actions subversives dont le pays et la population souffrent quotidiennement, il est clair que ce sont là des fléaux qui ne peuvent sous aucune forme avoir droit de cité sous la bannière de l'Etat algérien. L'ANP aux côtés de l'ensemble des services et forces de sécurité et du peuple continuera à leur livrer, quel que soit le prix, le combat qu'ils méritent pour restaurer la sécurité, la stabilité et la tranquillité, pour la sauvegarde d'un Etat républicain, démocratique, pluraliste garantissant les valeurs fondamentales ainsi que les droits et libertés individuels et collectifs. » Décidée à combattre le crime et les criminels, l'ANP « s'emploie depuis la crise que vit le pays, à défendre les institutions de l'Etat et à donner par là davantage de consistance au principe de l'exercice de la souveraineté populaire dans le cadre d'une démocratie authentique », déclarera le général de corps d'armée, Mohamed Lamari, chef d'état-major de l'ANP, à El. Djeich en novembre 1997.

Dans la lutte implacable contre les égorgeurs d'enfants, de femmes et de vieillards, la protection des citoyens et de leurs biens, la défense du droit pour que force reste toujours à la loi..., l'ANP a mobilisé l'ensemble de ses moyens matériels et humains pour écarter les dangers qui menaçaient l'Algérie. Dans ce sens, elle a engagé des opérations de ratissage et apporté sa contribution à la création de structures de proximité (les groupes de légitime défense…). Les opérations de ratissage, de fouilles méthodiques pour rechercher et pourchasser les terroristes ont permis l'élimination et le démantèlement de nombreux groupes qui sévissaient dans certaines régions. Les plus célèbres furent les opérations du Mont Zbarbar (Bouira), celle de Ouled Allal du massif forestier au sud de Relizane, d'Ain Defla et de la Mitidja pour ne citer que celles-là. Ces opérations ont permis d'éviter de nombreux autres massacres et d'acculer les groupes terroristes dans leurs derniers retranchements.

Des régions entières, autrefois soumises au diktat des terroristes, ont retrouvé la paix et la sécurité, après le passage des troupes de l'ANP. Ce nettoyage des zones touchées a permis aux habitants de retourner à leurs demeures et à leurs terres avec bonheur et sécurité.

Il reste que l'ANP ne pouvait être partout en même temps. C'est pour cela, et dans le but de susciter une dynamique et de mettre en place une organisation de pro-

tection des citoyens, surtout les villageois résidant dans les contrées les plus reculées du pays, que les groupes de légitime défense ont été créés. Ces groupes d'autodéfense ont été placés sous la tutelle du ministère de la Défense nationale. Créés et réglementés par le décret exécutif 97-04 du 4 janvier 1997, les groupes de légitime défense ont dûment été autorisés par les pouvoirs publics et constitués de citoyens volontaires.
Selon les dispositions du décret paru au Journal officiel, l'action de légitime défense s'étend de l'action « de riposte, à titre individuel ou dans un cadre organisé, à toute agression, acte de terrorisme ou de subversion, d'une manière générale à tout acte de criminalité ou de délinquance organisée, dirigés contre les personnes et les biens. » Ces GLD sont destinés, précise le texte, à « prévenir ou à riposter aux actes de terrorisme et de subversion dirigés contre les sites d'habitations, les lieux de vie sociale, ainsi que les équipements publics d'infrastructures et sociaux ».
Selon le décret, le chef de daïra, sous l'autorité du wali, exerce le « contrôle général des activités des GLD » et peut être secondé par un délégué agréé, chargé du suivi du contrôle desdits groupes.
Cette mobilisation citoyenne contre les groupuscules sanguinaires a donné de bons résultats du fait que les GLD connaissaient bien le terrain et les terroristes qui, pour certains, étaient natifs des localités même où ils sévissaient. Le constat qui en a résulté est que toutes les zones où les citoyens se sont armés et constitués en groupes d'autodéfense sont moins exposées au risque d'attaques terroristes. Bentalha, Chebli, Sidi El Kébir, Haouch Gros, Bouarfa et Trab Lahmar, sont des localités où de nombreuses attaques et tentatives d'incursions terroristes ont été déjouées.
L'action combinée de l'ANP et des autres forces de sécurité s'est ainsi soldée par l'élimination et l'arrestation de nombreux chefs terroristes, notamment la liquidation physique des Gousmi, Djaafar El Afghani, Moh Leveilley, Zouabri et bien d'autres.
Cette lutte sans merci menée aux terroristes se poursuivra tant qu'il y aura des assassins en liberté : « Nous menons un combat sans merci contre le terrorisme, des opérations sont menées à M'sila, Djelfa et dans de nombreuses autres régions du pays jusqu'à ce que le dernier des terroristes soit abattu… », déclarait le général-major Fodil Chérif Brahim, commandant de la 1re RM, après l'élimination de Zouabri en février 2002.

V- LES NOUVEAUX MOTS D'ORDRE DE L'ANP :

Professionnalisation, modernisation, coopération et communication
Au vu des dispositions de la Constitution de 1989 (amendée en 1996) qui ont consacré la transition de notre pays vers le pluralisme démocratique, « l'armée nationale populaire s'est volontairement retirée de toute appartenance politique. Elle réaffirme sa détermination à demeurer à l'écart du débat politique pour mieux se consacrer à la vocation d'institution nationale chargée de la défense de l'intégrité et de l'unité du pays conformément à l'article 24 de la Constitution…. »
Cette transition impliquait une refonte de la conception de la défense nationale et son adaptation à la lumière des développements politico-militaires et de l'évolution de la technologie des armements et des équipements.

Tendance vers la professionnalisation

Pour notre pays, la sécurité est un instrument lié aux caractéristiques politico-militaires de son environnement qui conditionne les objectifs stratégiques et de défense de l'Algérie.
La position géographique, les ressources naturelles, les potentialités humaines et le poids de l'Algérie sur la scène internationale commandaient à l'ANP de consolider et de développer son potentiel de défense nationale, mais aussi de l'adapter aux nouvelles exigences nées de la mondialisation.
De ce fait la réorganisation de l'ANP et sa modernisation procèdent d'une vision évolutive de sa conception de la défense nationale, mais aussi des impératifs de l'objectif de professionnalisation qu'elle s'était tracée.
Lors de sa visite de travail effectuée le 10 février 2000 à la Base centrale logistique (BCL) de Benimered à Blida, le général de corps d'armée, Mohamed Lamari, chef d'état-major de l'ANP, a exposé devant un parterre de sénateurs et de députés des commissions de défense nationale des deux Chambres du Parlement, l'équation de la modernisation de l'ANP en axant son intervention sur l'objectif de la professionnalisation de l'armée nationale populaire.
Dans cet esprit, le dossier de la professionnalisation de l'armée algérienne est à l'ordre du jour depuis cinq ans au moins.
Les raisons qui ont poussé l'ANP à réfléchir sur l'option de passage à une armée professionnelle et non de métier, c'est-à-dire une armée mixte, à forte prédominance d'actifs, ont pour fondements :
- Le contexte géostratégique avec l'émergence de nouvelles menaces et des conflits mêlant dimensions ethniques, sociales et politiques, favorisant les pratiques terroristes et les guerres civiles qui sont apparues depuis la fin de la confrontation est-ouest. Cela se traduit par la multiplication des zones de tensions qui font peser les plus lourdes menaces sur la stabilité et la sécurité régionale et internationale :
- les problèmes des minorités en Europe centrale ;
- la montée de l'intégrisme religieux et le terrorisme

Frégates de la marine nationale

dans la région.
Ces nouveaux conflits se sont multipliés à travers la planète sous l'effet de la mondialisation politico-économique entraînant ainsi la prolifération de la violence armée et l'instabilité vers d'autres pays.

Evolution technologique des armements :

Les missions confiées aux forces armées aujourd'hui nécessitent de moyens de plus en plus sophistiqués et performants à la limite de l'armement intelligent et qui restent des éléments nécessaires pour la réussite de toute action militaire.
La mise en œuvre de ces moyens implique nécessairement de nouvelles méthodes d'emploi des forces et leur restructuration. Elle exige une demande de plus en plus croissante de personnel spécialisé et mieux entraîné.
L'avènement du multipartisme, la rareté des ressources financières et l'expérience tirée des trois décennies de service national constituent de facteurs qui militent en faveur de la nécessité d'adaptation de nos forces armées à cette nouvelle situation.
Pour toutes ces raisons la modernisation de nos forces armées a été inscrite dans le cadre des réformes engagées par la nation.
La modernisation de notre outil de défense et l'option pour la professionnalisation exigent un train de mesures à planifier et qui concerne principalement :
- la restructuration et la consolidation de nos forces armées, dans le sens du renforcement des capacités opérationnelles avec l'aptitude à remplir les missions que la nation leur confiera ;
- la modernisation des matériels et des équipements des forces armées. Cette opération concerne aussi les opérations techniques de valorisation et de modernisation des matériels de dotation en service dans les forces armées.

Le potentiel humain

Les nouvelles missions confiées aux forces armées exigent un personnel spécialisé de plus en plus nombreux, notamment des officiers et des sous-officiers dotés de compétences, notamment en matière de conduite des

hommes, des connaissances dans les domaines de l'informatique et de la communication.

Les avancées technologiques en matière d'équipements de combat et de systèmes d'armes exigent la disponibilité de techniciens de défense hautement qualifiés et polyvalents, d'où la nécessité de faire appel au recrutement d'un personnel d'un niveau intellectuel et professionnel conséquent. Cependant, la mise en œuvre de ce programme a un coût, que notre pays, face à la conjoncture économique difficile qu'il traverse peut difficilement satisfaire. Pour pallier cette situation, le commandement militaire a pris les mesures nécessaires à même « d'asseoir une véritable politique de soutien » et de permettre un affranchissement de la dépendance de l'extérieur et des éventuelles pressions économiques et politiques qui pourraient en découler en matière de fournitures d'armements.

Ces mesures portent en premier sur la rénovation et la maintenance des équipements et moyens déjà existants, grâce au concours de structures militaires telles que :

- la Base centrale logistique (BCL) de Benimered à Blida, qui représente un important outil de soutien à l'industrie stratégique nationale naissante, comme en témoignent les modifications apportées au véhicule Shilka, modernisé et au véhicule Land Rover qui a été équipé pour le tir antichar. Comme elle œuvre à la fabrication de nombreux produits (brides pour hydrocarbures...) ;
- l'Entreprise de construction aéronautique (ECA) de Tafraoui (Oran) qui assure le montage et la construction de deux types d'avions : Fernes 42 et Safir 43, exploitables dans divers domaines d'activités (formation, entraînement, navigation aérienne) ;
- l'Entreprise des réalisations industrielles de Sériana qui a pour missions de satisfaire les besoins de l'ANP en armements, en munitions et en pièces de rechange.

Cette industrie naissante s'appuie sur des structures de recherche et de développement. Sur un autre plan, l'accent est mis sur le développement des capacités opérationnelles de nos forces armées avec le renforcement de la formation mais aussi le développement de la coopération militaire dans tous les domaines, dans le cadre d'un partenariat diversifié. Il en va ainsi de l'adhésion de l'Algérie au dialogue méditerranéen de l'OTAN.

Coopération et manœuvres conjointes

Pour la première fois, le 10 août 1998, un haut officier de l'OTAN, Joseph Lopez, commandant en chef du commandement sud de l'OTAN avait effectué une visite en Algérie, inaugurant un cycle de manœuvres navales et aériennes conjointes.

Par ailleurs, les 3 et 4 septembre de la même année, l'Algérie fut invitée à une conférence de l'OTAN, qui s'est tenue à Lisbonne portant sur les défis maritimes du prochain millénaire. D'autres visites de hauts responsables militaires de l'OTAN suivront.

Toutefois, l'Algérie était déjà associée aux questions de la sécurité et de la défense au sein de l'Organisation de sécurité et de coopération européenne (OSCE) et de l'Union d'Europe occidentale (UEO), qui sont des structures militaires satellitaires de l'OTAN.

Cette coopération se traduit notamment par des exercices navals communs, entamés dès 1998 et auxquels avaient participé les Forces navales de la 6e flotte américaine basée en Méditerranée, notamment l'exercice de sauvetage et de recherche baptisé Ramex-Med 98 qui s'est déroulé en octobre, au large de Sidi Fredj et auquel avait participé le destroyer « USS Mitsher ».

En mai 2000, un exercice commun avait réuni les deux bâtiments de guerre algériens « Rais Ali » et « Rais Hamidou » et le destroyer américain « Arthur W. Radford », suivi d'une manœuvre en août, réalisée conjointement par le bâtiment de soutien côtier 261 « El Mourafek » et le bâtiment américain de sauvetage et de soutien « USS Grasp Cars-S 1 ».

Depuis, plusieurs bâtiments de pays européens membres de l'OTAN ont effectué des escales au port d'Alger, dans le cadre de visites d'amitié. Citons à titre d'exemple, le bâtiment de guerre italien « Ardito » et la frégate française « La Motte Piquet » en 2000, la frégate française « Aconit » et la frégate allemande « Lubech F214 » en 2001.

L'année 2002 connaît une accentuation des manœuvres conjointes. Il y eut en particulier l'exercice baptisé « Aulex » auquel ont pris part le destroyer américain « USS Ramage » et les escorteurs algériens « 902 » et « 801 » en janvier, les manœuvres conjointes effectuées le 12 mai 2002, par des bâtiments des Forces navales permanentes de l'OTAN en Méditerranée, « Stanav Formed » et les frégates algériennes « Rais Hamidou » et « Rais Klich ».

Ces manœuvres navales conjointes qui consistaient en des exercices de sauvetage, de débarquement et d'évacuation de personnes en situation de conflit armé, mais également de transmissions et d'utilisation de radar, auront permis d'évaluer le potentiel et les capacités opérationnelles de nos armées.

D'autre part, la participation de l'ANP à des opérations humanitaires et sécuritaires en Méditerranée et en Afrique sous l'égide de l'OTAN est envisagée. Cette participation s'inscrit dans le cadre de la volonté de l'Algérie de contribuer au règlement des conflits et de maintien de la paix en Méditerranée.

La nouvelle stratégie de communication au sein de l'ANP

Les transformations du champ politique nées des événements d'octobre 1988 et, plus tard du contexte issu

Abdelmalek Guenaïzia, ministre délégué auprès du ministre de la Défense, avec des officiers de l'ANP

de l'arrêt du processus électoral en janvier 1992, ont marqué une évolution à travers laquelle l'Armée nationale populaire, pour avoir accompli son devoir, s'est vu désignée d'un doigt accusateur avant de devenir la cible constante des organisations terroristes appuyées par certains médias et des organisations non gouvernementales de diverses obédiences. Cet état de fait a révélé la nécessité d'adapter les méthodes de la communication au sein de l'ANP à ces transformations, afin qu'elles puissent pleinement et fidèlement, renvoyer l'image de l'institution républicaine qu'elle est, de ses missions, de sa technicité, de son professionnalisme et de ses compétences; aspects essentiels du lien entre l'armée et la nation.

Partant de ce souci d'adaptation, une circulaire ministérielle (n°273/2001/MDN/B4 du 31 juillet 2001) dans laquelle sont expliqués les enjeux qui interpellent aujourd'hui l'Armée nationale populaire et la nécessité d'avoir à concevoir et à mettre en œuvre rapidement sa propre stratégie de communication pour répondre aux attaques des forces hostiles à l'intérieur et à l'extérieur du pays préconise dans un premier temps la mise en place de cellules de communication.

Ces cellules, au nombre de 13, animées par une trentaine d'officiers au niveau de régions militaires et des commandements de forces (navales, terrestres et aériennes), auront pour mission d'assurer l'information verticale et horizontale, en un mot, une communication interne et une communication externe en direction de l'opinion publique.

De ce fait, elles s'attacheront à :

- Projeter l'image publique de l'armée et à construire des canaux de communication plus fiables sur certains types d'information.
- Tisser des relations professionnelles permanentes avec la presse nationale.
- Renforcer les liens entre l'armée et la nation.
- Renforcer l'unité et la cohésion interne de l'armée nationale populaire.

Cette volonté de communication s'appuiera sur un cadre de communication bien défini, soutenu par les moyens techniques existants auxquels s'ajouteront d'autres mesures en matière notamment de formation et de moyens financiers.

Dans cet esprit, la Revue El-Djeich qui constitue à l'heure actuelle l'outil principal de la communication interne sera soutenue par d'autres supports empruntant

Abdelmalek Guenaïzia, ministre délégué auprès du ministre de la Défense, au cours de la réunion des 5 + 5

aux nouvelles technologies de la communication, entre autres la création d'un site web ainsi que la réalisation de films documentaires thématiques, appelés à être diffusés par la Télévision algérienne et destinés à présenter autant la vie militaire que les activités de l'ANP.

VI- LA CONTRIBUTION DE L'ANP AUX EFFORTS INTERNATIONAUX DE MAINTIEN DE LA PAIX

L'armée nationale populaire a été appelée à participer aux opérations de maintien de la paix menées par l'ONU dans différents pays du monde.

a- Unavem I:

L'ANP a participé à cette mission onusienne de janvier 1989 à mai 1991 en Angola. Il a été question d'un maintien et d'une vérification du redéploiement des troupes cubaines vers le nord et leur retrait échelonné et total du territoire de l'Angola conformément au calendrier convenu entre l'Angola et Cuba. L'unavem I s'était acquittée complètement et avec succès du mandat qui lui avait été confié.

b- Unavem II:

L'ANP a participé à cette mission en Angola de mai 1991 à février 1995. Cette mission consistait :

- à vérifier les arrangements convenus entre les parties angolaises concernant le cessez-le-feu, et à observer et à vérifier les élections conformément aux accords signés par le gouvernement angolais et l'Unita ;
- superviser, contrôler le cessez-le-feu, vérifier les informations reçues du gouvernement et de l'UNITA concernant leurs forces et tous les mouvements de troupes ;
- Superviser le rassemblement et le stockage des armes de l'UNITA, le désarmement des civils;
- coordonner, faciliter et soutenir les activités humanitaires directement liées au processus de paix;
- et enfin appuyer, vérifier et contrôler le processus électoral.

d- Minuha :

Cette mission s'est déroulée en Haïti entre septembre 1993 et juin 1996. Elle a été créée à l'origine pour aider à l'application de certaines dispositions de l'accord de Governors Islands signé par les parties haïtiennes, le 3 juillet 1993. Elle a été chargée d'aider à moderniser les

Chronologie

Des soldats de l'ANP en plein manoeuvre

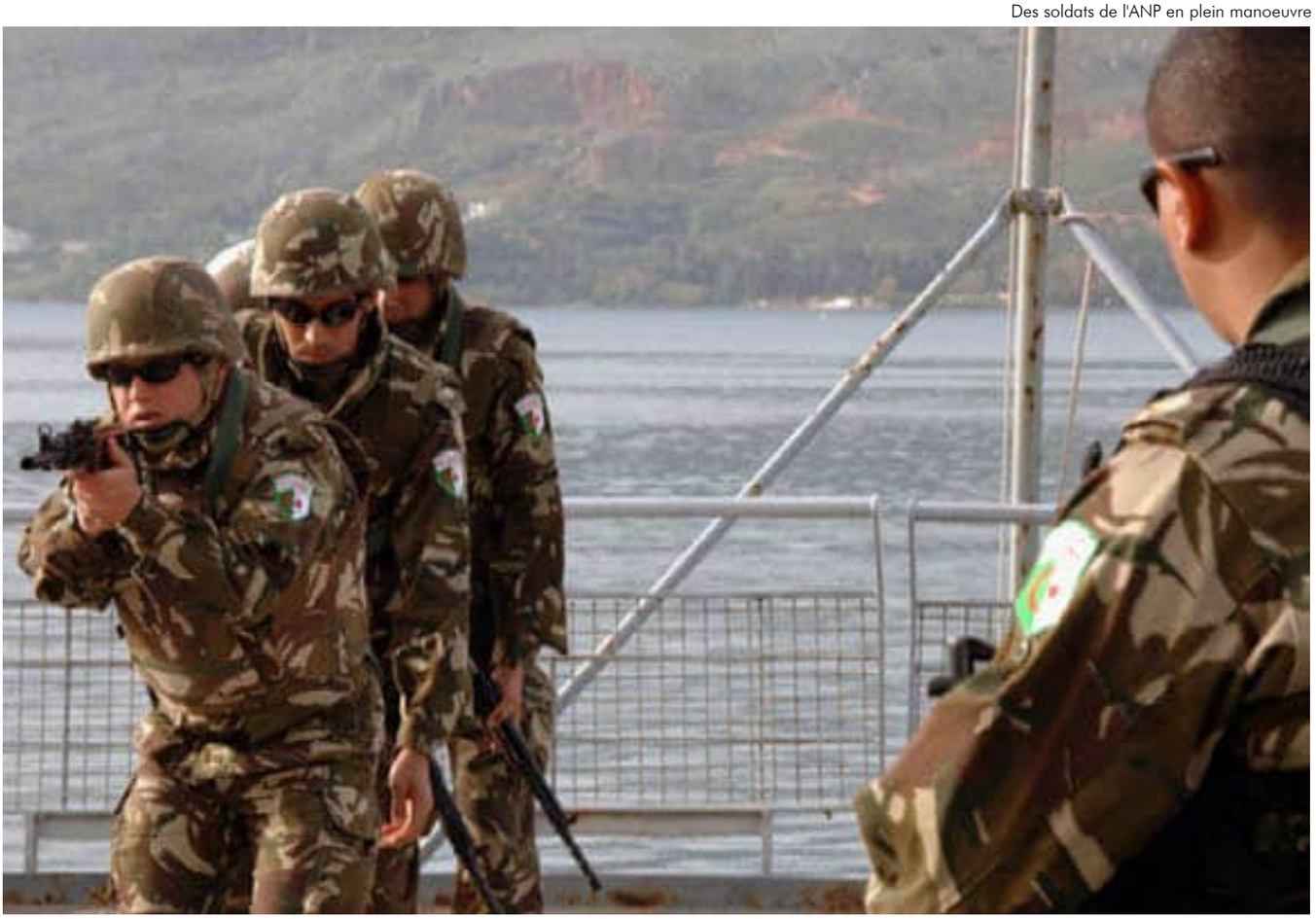

forces de police et à aider à créer les conditions qui leur permettent de s'organiser.

e - Minuh :

Cette mission s'est déroulée en Haïti entre juillet 1996 et juin 1997. Elle a été créée dans le but d'appuyer l'engagement pris par le gouvernement haïtien de maintenir les conditions de sécurité et de stabilité pour améliorer les compétences professionnelles de la police, pour le renforcement des institutions et le relèvement économique en Haïti.

f - MIPRENUC :

Cette mission s'est déroulée au Cambodge entre octobre 1991 et mars 1992. Elle consistait à aider les quatre parties cambodgiennes à maintenir le cessez-le-feu pendant la période précédant la création et le déploiement de l'autorité provisoire des Nations unies au Cambodge et à mettre en place des activités en direction de la population civile pour les sensibiliser au danger des mines.

g – APRONUC :

Cette mission s'est déroulée au Cambodge entre février 1992 et septembre 1993. Elle consistait à garantir l'application de l'accord pour un règlement politique global du conflit du Cambodge, signé à Paris le 23 octobre 1991. Elle était aussi chargée des questions relatives aux droits de l'homme, de l'organisation et de la conduite d'élections générales, libres et équitables, des questions d'ordre militaire, de l'administration civile, du maintien de l'ordre, du rapatriement et de la réinstallation des personnes déplacées, des réfugiés cambodgiens et du relèvement de l'infrastructure de base du pays pendant la période de transition.

Source : www.mdn.dz

Mohamed Benmoussat,

Premier commandant de la marine nationale algérienne après l'indépendance (1962-1978)

Mohamed Benmoussat à l'âge de 26 ans à la tête de la marine nationale

Le parcours singulier d'un bâtisseur

Peu de gens connaissent les cadres qui ont eu à amarrer la marine nationale de l'Algérie indépendante qui vient de renaître de ses cendres, après avoir dominé le bassin méditerranéen pendant des siècles. Ces cadres, formés durant la Guerre de libération nationale et qui ont eu à fréquenter les grandes écoles internationales, ont beaucoup sacrifié pour redorer le blason du pavillon national, que la colonisation cherchait à mettre dans les oubliettes ou à revisiter en forme de recueil fantastique des histoires invraisemblables de marins reconvertis aux pratiques infamantes des corsaires.

Mémoire

Parmi ces cadres, il y avait Mohamed Benmoussat, un militaire compétent et consciencieux, avec un curriculum vitae des plus élogieux. Il fut le premier commandant de la marine nationale, un technicien au savoir sculpté des grandes écoles spécialisées dans le domaine.

Issu d'une famille de Tlemcen, connue pour son penchant pour la culture, le savoir et qui ne répugnait pas le travail de la terre – son père était agriculteur, son grand-père maternel un intellectuel et traducteur–, il fréquenta les bancs de l'école primaire à Tlemcen, la ville qui l'a vu naître le 19 novembre 1936, selon sa biographie établie par sa veuve. A l'âge de 15 ans, il fut envoyé par sa mère à Oujda (Maroc) où il poursuivit ses études secondaires. Il eut ainsi à fréquenter le même lycée qui a vu l'émergence de leaders de la Révolution, à l'instar d'Abdelaziz Bouteflika qui sera commandant dans les rangs de l'ALN.

Mohamed Benmoussat n'a pas eu un cursus scolaire facile, malgré ses prouesses scolaires, y compris au lycée français Lyautey de Casablanca qu'il avait eu à fréquenter à partir de 1954. Il dut travailler pour payer ses études. C'est ainsi qu'il donna des cours de mathématiques. Ceci illustre le caractère cartésien de ce futur chef de la marine nationale de l'Algérie indépendante. Ce professeur de mathématiques, à l'âge de 18 ans, répondra à l'appel du devoir national. Il reçoit une première formation de guerre au Maroc, avant d'être affecté à l'étranger. Il participe à l'envoi d'armements aux maquis de l'intérieur, sous le nom de guerre de « Mourad », en sa qualité d'officier de l'ALN au sein de la Wilaya V historique. L'effort de guerre étant orienté vers la formation des futurs cadres de l'Etat algérien indépendant, Benmoussat bénéficia à ce titre d'une formation en Egypte entre 1957 et 1959. Il eut parmi le staff ayant pris part à la formation, l'ancien

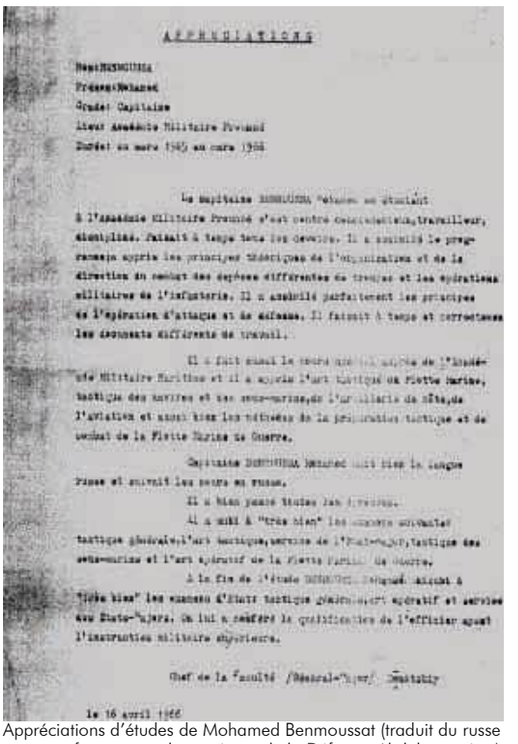

APPRECIATIONS

Appréciations d'études de Mohamed Benmoussat (traduit du russe au français par le secrétaire de la Défense, Abdelmoumène)

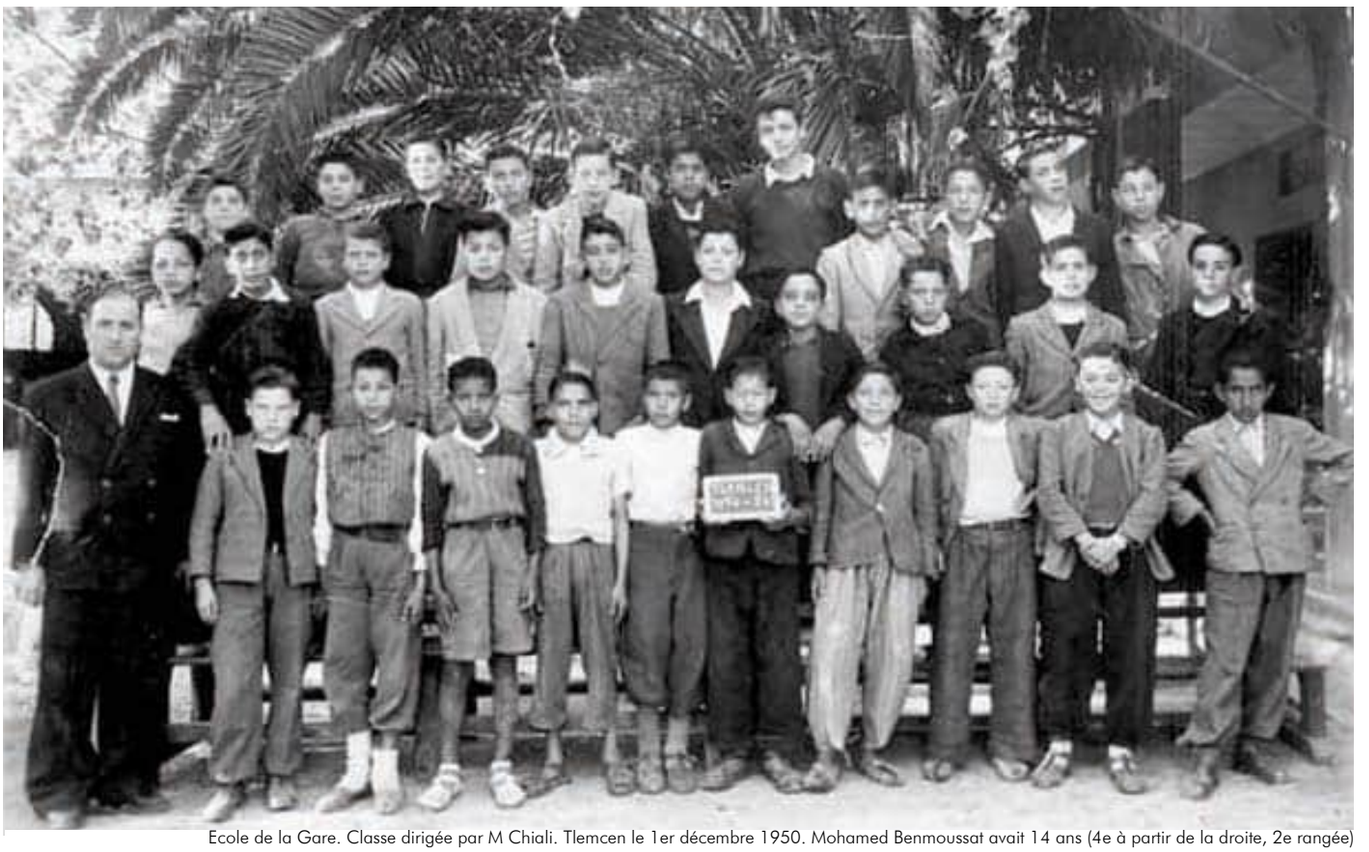

Ecole de la Gare. Classe dirigée par M Chiali. Tlemcen le 1er décembre 1950. Mohamed Benmoussat avait 14 ans (4e à partir de la droite, 2e rangée)

A l'âge de 18 ans déjà, Mohamed Benmoussat enseignait les mathématiques à Casablanca

A droite, Mohamed Benmoussat, alias « Mourad, » en mars 1957 à Casablanca

président de ce pays, Hosni Moubarak. Il fréquenta, à ce titre, des écoles de formation dans le domaine de la marine à Alexandrie et au Caire. Après un diplôme obtenu en Egypte, il fut orienté vers l'Ecole de la marine de Poti (mer Noire) en ex-Union soviétique. Avec cette formation solide et un cursus ponctué d'excellents résultats où il fut souvent major de promotion, le destin de Benmoussat pour diriger la marine nationale naissante s'inscrivait en droite ligne de l'ambition de l'Algérie indépendante de se voir dotée du corps d'arme qui faisait sa gloire dans le passé.

Le premier commandant de la marine nationale n'avait que 26 ans quand il fut désigné par les responsables de l'Algérie indépendante à la tête de ce segment important de l'institution militaire (ANP). Avec son CV et ses qualifications scientifiques et techniques, son penchant pour la formation des futurs cadres de la marine nationale, triés parmi une jeunesse qui venait juste de découvrir les vertus de l'indépendance et de la liberté, ne fut que naturel. Il faut reconnaître aussi que le des-

Diplôme de ses premières études de la marine en Egypte, 1959

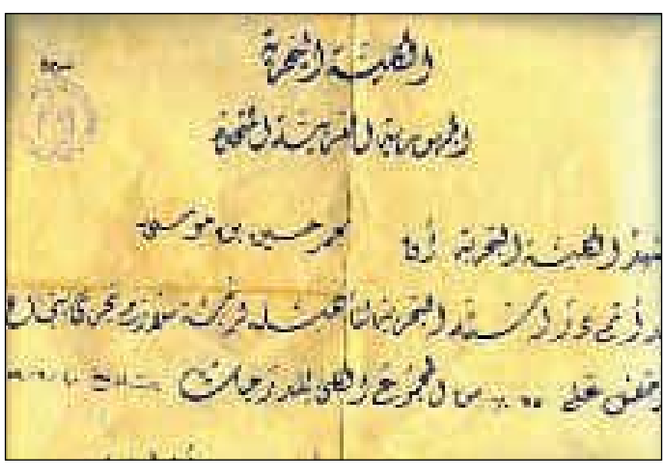

Diplôme de ses premières études de la marine en Egypte, 1959

Egypte mi-1959 : Mohamed Benmoussat, 5eme à partir de la gauche, debout avec les autres étudiants Algériens, futurs officiers de la Marine Nationale

tin de Benmoussat fait de réussite – il venait d'avoir son premier enfant – ne l'avait pas empêché d'assouvir sa soif d'apprendre.

C'est ainsi qu'il fut désigné par le président de la République, en 1965, pour suivre une formation d'état-major en URSS. Il eut, dans le cadre de cette formation, à côtoyer deux autres illustres officiers de l'ANP et ex-officiers de l'ALN, Aït Messaoudene et Salim Saâdi.

Son épouse raconte qu'elle avait rejoint feu Benmoussat à Saint-Pétersbourg (ex-Leningrad), après une première formation à Moscou. « C'est dans cette belle ville soviétique qu'il m'a appelée pour le rejoindre et l'aider moralement à terminer ses études et à lui faire oublier un petit peu sa nostalgie du pays, du travail et de sa famille. C'était une très belle expérience pour moi et une grande fierté puisqu'il avait fini avec tous les honneurs et les félicitations de ses professeurs russes pour sa réussite, sorti major de promotion », révèle encore son épouse.

Son séjour dans ce pays l'avait poussé à mettre en oeuvre son vœu de faire de la marine nationale un corps d'armée digne de ce nom. C'est ainsi qu'il redoublait d'efforts pour envoyer les jeunes en formation, attestant de son désir de doter l'Algérie indépendante d'une marine militaire performante. Aussi a-t-il signé un nombre important d'accords de formation avec des écoles

Mohamed Benmoussat (milieu, chapeau) en URSS avec quelques officiers de la future marine nationale algérienne

Mers el-Kébir 1968. De nombreuses personnalités algériennes étaient présentes à Oran pour l'évacuation de la base par les Français. Bouteflika, Benmoussat, Boumediene, Yahia Chérif (1er commandant de la base) et Chadli (2e Région)

internationales de la marine, en initiant les premiers embryons de la formation en la matière en Algérie, à l'image de l'Ecole de Tamentfoust (ex-La Pérouse) qu'il avait lui-même inaugurée. C'est sous son commandement que fut récupérée la base navale stratégique de Mers El Kebir et il fut désigné par feu Boumediene pour la première levée du drapeau national, après une présence française de 132 ans. La famille du défunt, qui met en avant le désir de Benmoussat de faire de sa marine une marine forte, modèle et moderne, souligne aussi qu'il fut aidé et appuyé d'une manière forte dans son oeuvre par le président Boumediene. Benmoussat, qui avait une autre conception du service national, privilégiait dans sa démarche de construction de ce corps d'armée la professionnalisation. Il avait déjà, dans les années soixante, une vision à la hauteur des ambitions

Algérie 1973, première visite de la marine chinoise. On reconnait feu Kasdi Merbah, au centre, et Mohamed Benmoussat, à droite en tenue blanche

Le commandant Benmoussat en compagnie du général vietnamien Vo Nguyen Giap en visite officielle en Algérie

de l'Algérie indépendante.

L'homme refusait résolument l'improvisation et le bricolage, il tenait à mettre en oeuvre des idées novatrices et utiles à la Nation qui venait juste d'arracher son indépendance après plus d'un siècle de colonialisme. Il resta fidèle à ses idées, au point de quitter ce corps qu'il avait de tout temps porté à bras le corps, en 1978, au lieu de se complaire dans le confort des gradés de l'époque (il fut promu au grade de commandant par Boumédiene en 1970), en laissant s'installer la travail approximatif et ses aléas.

Le poste d'ambassadeur en Mexique qu'il avait occupé, après son départ de la marine nationale, ne fut pas d'une longue durée. Il revient en Algérie juste après l'annonce de la mort de Boumediene. En homme intègre qui affichait ses choix et ses idées, sans se soucier de sa propre carrière, Benmoussat avait soutenu clairement l'option d'un président civil, pour succéder à Boumediene. Le choix imposé fut celui de Chadli Bendjedid, le plus haut gradé et le plus âgé toujours en activité.

Benmoussat terminera sa carrière dans le corps de la diplomatie, en prenant sa retraite en 1992, après avoir occu-

Mars 1974, départ pour la France et premier voyage officiel du premier commandant de la marine algérienne, après l'Indépendance.

Premier voyage officiel du premier commandant de la marine algérienne au Maroc, palais Royal. Casablanca 1966

4e congrès du FLN. Mohamed Benmoussat, au deuxième rang, derrière Chadli Bendjedid et Abdelaziz Bouteflika

Damas (Syrie)1965 : le premier commandant de la marine nationale, Mohamed Benmoussat, et le premier pilote de l'ALN et premier commandant des forces aériennes, Said Aït-Messaoued, transportant les cendres de l'Emir Abdelkader vers Alger.

pé le poste d'ambassadeur de l'Algérie aux Pays-Bas jusqu'à l'année 1983. Sa retraite coïncidait avec les déchirements vécus après les événements d'octobre 1988. L'Algérie rentrait de plain-pied dans la crise qui fut un prélude à une tragédie nationale. Feu Benmoussat observait une attitude digne d'un patriote conséquent, en refusant de se sortir de ce marécage qui occasionnera des dégâts importants au pays. Malgré la maladie, il voulait rester lucide et vivre plus longtemps, rien que pour voir l'Algérie renouer avec son destin. Il mourut le 1er août 2004, terrassé par une crise cardiaque. Il eut des funérailles dignes d'un officier de l'ANP qui avait une haute idée de la Nation algérienne. Il restera dans l'esprit de ceux qui l'ont connu un homme fort et de combat .

N.Z.

Accords d'Evian

La fin d'une guerre atroce, le début d'une paix retrouvée

Krim Belkacem levant le bras droit avec ses compagnons négociateurs

Il y a 50 ans, la guerre d'Algérie prenait fin et le peuple algérien, meurtri, accédait enfin à la liberté après sept années de guerre atroce ayant fait plus d'un million et demi de morts.
Le 18 mars 1962, l'Algérie combattante et la France observent un cessez-le-feu, prélude à l'indépendance qui interviendra le 5 juillet 1962.
Les accords, signés dans la ville française d'Evian, devenaient effectifs à partir du 19 mars, scellant ainsi l'indépendance du pays après 132 ans de colonialisme abject.
S'asseoir à la table des négociations ne s'est pas fait de gaieté de cœur, côté français. Les négociations officielles ont débuté le 20 mai 1961.

Par Alyssa MONCEF

Discussions autour de l'intégrité territoriale

Durant ces négociations ont été posés tous les problèmes inhérents à l'intégrité territoriale. Les Français voulaient, en effet, appliquer l'autodétermination au nord du pays mais pour les Algériens, il n'était pas question de créer un Etat dans un Etat. S'est posé aussi le problème de souveraineté concernant la base de Mers El Kébir, là encore, du côté algérien, il ne pouvait y avoir d'enclave de souveraineté sur le territoire algérien. Aussi, fallait-il étudier toutes les perspectives, y compris pour le problème des Européens afin d'avancer et de parvenir à un accord entre les deux parties. Néanmoins, la constante qui revenait, sans cesse, est qu'il était hors de question de remettre en cause la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Algérie.
Pour ce qui est des problèmes économiques, ils se

Evian, 1961, Krim Belkacem (au premier plan) et Ahmed Francis (au centre)

posaient par rapport au Sahara. Les Français voulaient des assurances concernant les «droits acquis» en Algérie. Dans *Les accords d'Evian* de René Galissot (1), Réda Malek témoigne : «Pour le GPRA, il n'y avait là aucun problème, sur le plan des principes. Il n'était pas question de poursuivre la guerre pour des problèmes économiques, pour arracher des concessions sur le plan économique. L'appel du 1er novembre 1954 donnait pour objectif à cette lutte l'indépendance de l'Algérie, l'unité de son peuple, l'intégrité de son territoire. A partir du moment où ces trois conditions étaient réalisées, la paix était possible. Et c'est ce qui s'est passé».

Afin de régler cette question épineuse du Sahara, les négociateurs algériens ont fait savoir à leurs interlocuteurs qu'ils étaient «d'accord pour développer une coopération économique très poussée au Sahara, à condition qu'on nous reconnaisse la souveraineté sur le Sahara» (1). Ce qui amènera les Français à suspendre les négociations de façon unilatérale.

Les négociations reprendront à Lugrin et cette fois, le GPRA focalisera les discussions sur le Sahara. Conscient que le problème de cette région stratégique de l'Algérie resterait pendant, De Gaulle reprend l'idée avancée par le GPRA, à savoir la reconnaissance de la souveraineté algérienne, en échange d'une coopération commune.

Les pourparlers reprendront autour de diverses questions économiques, financières, à Bâle, aux Rousses et à Evian.

A Evian des questions se sont posées avec acuité. Selon Lakhdar Bentobbal (1) : «Le problème numéro un qui s'est posé à Evian c'était les Français d'Algérie. Nous avons négocié huit jours sur ce point et quatre jours pour les relations entre les deux Etats». D'autre part, il ajoutera que des discussions difficiles ont tourné autour des bases militaires. «Elles ont failli être à l'origine de la rupture des négociations et de la reprise de la guerre. En particulier, en ce qui concerne la base de Mers-El-Kébir et les expériences nucléaires au Sahara». Des terrains d'entente finiront par être trouvés pour parvenir à la signature des accords de paix.

Ainsi, les pourparlers qui ont eu lieu à Evian du 7 au 18 mars 1962 ont abouti à un cessez-le-feu, mettant fin aux opérations militaires et à la lutte armée sur tout le territoire algérien avec des garanties relatives à l'autodétermination et à l'organisation des pouvoirs publics en Algérie durant la période transitoire définie par les deux parties.

L'Etat algérien allait enfin avoir droit à la reconnaissance et exercer pleinement sa souveraineté tant au niveau national qu'international et ce, dans tous les domaines notamment la Défense nationale et les Affaires étrangères.

Par ailleurs, l'Etat algérien souscrivait sans réserve à la Déclaration universelle des droits de l'Homme, fondant ses institutions sur les principes démocratiques et sur l'égalité des droits politiques entre tous les citoyens sans discrimination de race ou de religion.

De la coopération entre la France et l'Algérie

Au volet de la coopération entre les deux Etats, les

Historique

Photo souvenir de la délégation algérienne présente à Evian

accords d'Evian stipulent que «les relations entre les deux pays seront fondées dans le respect mutuel de leur indépendance, sur la réciprocité des avantages et l'intérêt des deux parties».Ainsi, l'Algérie doit garantir les intérêts «de la France et les droits acquis des personnes physiques et morales dans les conditions fixées par les présentes déclarations. En contrepartie, la France accordera à l'Algérie son assistance technique et culturelle et apportera à son développement économique et social une aide financière privilégiée».

Pour ce qui est du respect de l'indépendance commerciale et douanière de l'Algérie, il est indiqué dans le document paraphé par les deux parties que «les deux pays détermineront les différents domaines où les échanges commerciaux bénéficieront d'un régime préférentiel. L'Algérie fera partie de la zone franc. Elle aura sa propre monnaie et ses propres avoirs en devises. Il y aura entre la France et l'Algérie liberté des transferts dans des conditions compatibles avec le développement économique et social de l'Algérie (…) Chaque pays pourra créer sur le territoire de l'autre un office universitaire et culturel, dont les établissements seront ouverts à tous». La France s'est ainsi engagée à apporter son aide à la formation de techniciens algériens, de même que des personnels français, notamment des enseignants et des techniciens, pourront apporter leur aide et leur expérience, à la demande du gouvernement algérien par accord entre les deux pays.

Règlement des questions militaires

Ayant été au cœur de nombreux clashs entre les deux pays, lors des négociations, un terrain d'entente satisfaisant les deux parties a, finalement, été trouvé, faisant avancer les conciliabules. Selon les accords, «les forces françaises, dont les effectifs auront été progressivement réduits à partir du cessez-le-feu, se retireront des frontières de l'Algérie au moment de l'accomplissement de l'autodétermination ; leurs effectifs seront ramenés, dans un délai de douze mois à compter de l'autodétermination, à quatre-vingt mille hommes ; le rapatriement de ces effectifs devra avoir été réalisé à l'expiration d'un second délai de vingt-quatre mois. Des installations militaires seront corrélativement dégagées». Par ailleurs, l'Algérie s'engage à concéder à bail à la France «d'utilisation de la base de Mers El-Kébir pour une période de quinze ans, renouvelable par accord entre les deux pays», de même qu'elle permet à la France «l'utilisation de certains aérodromes, terrains, sites et installations militaires qui lui sont nécessaires».

Enfin, si un quelconque litige venait à intervenir, l'Algérie et la France devront s'engager à le résoudre de manière pacifique, en ayant recours soit à une conciliation ou encore à un arbitrage. A défaut, la Cour internationale de justice tranchera.

A.M.

1) Les accords d'Evian en conjoncture et en longue durée de René Galissot, éd. Casbah, Alger 1997, 260 pages.

Les deux délégations face-à-face autour de la table des négociations avant la signature du texte des accords d'Evian.

Les négociateurs des accords d'Evian

Délégation du FLN

- Krim Belkacem
- Saad Dahlab
- Benmostefa Benaouda dit Si Amar
- Lakhder Bentoubal
- Taïeb Boulahrouf
- Mohamed Seddik Ben Yahia
- Seghir Mostefaï
- Redha Malek
- M'Hamed Yazid
- Ahmed Boumendjel
- Ahmed Francis

Délégation française

- Louis Joxe
- Bernard Tricot
- Roland Cadet
- Yves Roland-Billecart
- Claude Chayet
- Bruno de Leusse
- Vincent Labouret
- Jean Simon (général)
- Hubert de Seguins Pazzis (lieutenant-colonel)
- Robert Buron
- Jean de Broglie

Passif historique franco-algérien

Des plaies encore béantes

Le 18 mars 1962, les accords du cessez-le-feu étaient signés entre l'Algérie et la France, mettant ainsi fin à 130 ans de joug colonial et à plus de 7 ans de lutte armée. Un demi-siècle plus tard, le passif historique franco-algérien reste inchangé et la réconciliation entre les deux pays reste une vaine promesse.

Par Alyssa MONCEF

Lorsque les négociateurs des deux pays se sont assis à la table des négociations, les visées n'étaient pas les mêmes pour chacun d'entre eux. L'Algérie aspirait à recouvrer son indépendance et à retrouver la paix, tandis que la France tentait de préserver ses acquis, surtout qu'elle avait essuyé de sérieux revers notamment en Indochine en 1954 d'où elle avait été chassée et qu'elle avait accordé l'indépendance de la Tunisie et du Maroc en 1956 pour justement pouvoir garder l'Algérie, son département d'outre-mer. Mais ses calculs ont été biaisés car le peuple algérien n'a jamais baissé les bras et s'est battu pour libérer sa patrie.

Les Algériens n'avaient que trop soufferts des injustices et des exactions commises à leur encontre par les Français. D'après certaines estimations, on avance le chiffre de 20 000 personnes qui auraient trouvé la mort, victimes de famine, d'épidémies et d'exécutions arbitraires. Des milliers d'autres se sont retrouvées regroupées dans des camps d'internement, dans des conditions inhumaines, comme l'a fait Hitler avec les Juifs, durant la Seconde Guerre mondiale.

Aujourd'hui, 50 ans après l'indépendance de l'Algérie, les Algériens n'ont rien oublié de ces années de douleur et d'injustice et continuent encore à subir les contrecoups de cette guerre meurtrière.

Les essais nucléaires dans le Sahara algérien

Le 22 juillet 1958, le général de Gaulle fixait la date de la première explosion expérimentale au 1er trimestre 1960 et ce, en dépit du moratoire décidé en 1958 par les USA, l'ex-URSS et la Grande Bretagne interdisant les essais nucléaires atmosphériques. Cependant, les armées avaient déjà créé, en février 1956, le Groupe d'études des expérimentations spéciales et, en juillet 1957, décidaient d'implanter un champ de tirs nucléaires près

Essai nucléaire dans le Sahara algérien

de Reggane. Le 13 février 1960, à 7 h 04, à 40 km au sud de Reggane, a eu lieu le premier tir nucléaire français, la bombe atomique française ou bombe A, sous le nom de code «Gerboise bleue», atteignant une puissance de feu nucléaire estimée à trois fois la puissance de la bombe larguée sur Hiroshima. Hamoudia a été le point zéro de l'explosion. Suivront «Gerboise blanche» (1er avril 1960), «Gerboise rouge» (27 décembre 1960) et «Gerboise verte» (25 avril 1961). Plus d'une centaine de soldats auraient été contaminés et une dizaine auraient trouvées la mort. A partir du 7 novembre 1961, les autorités françaises décident d'effectuer les prochains tirs atomiques dans des galeries souterraines creusées dans les montagnes du désert, au Hoggar, notamment à In Eker à 150 km au nord de Tamanrasset afin d'éviter toute contamination.

Ainsi, treize tirs en galerie ont été effectués dont quatre n'ont pas été totalement contenus ou confinés. Leurs noms de code : Agathe, Béryl, Améthyste, Rubis, Emeraude etc. En 1966, après l'indépendance de l'Algérie, la France abandonne ses expériences au Sahara, selon les accords d'Evian.

Conséquences sur la population et l'environnement

Les effets des essais nucléaires, atmosphériques à Reggane et souterrains à Tamanrasset, continuent, aujourd'hui encore, à se faire ressentir avec des pathologies caractéristiques des radiations. Bien que les morts n'aient pas été recensés car considérés morts de cause naturelle à l'époque, faute d'encadrement sanitaire, les maladies sont évidentes même chez les animaux. Les témoignages des victimes algériennes confirment les séquelles physiques et psychologiques profondes laissées par ces armes telles que les défigurations, les maladies dermatologiques et respiratoires ainsi que l'apparition de maladies graves telles que les cancers de la peau, du poumon ou du sang, la stérilité ou l'alopécie.

L'environnement, non plus, n'a pas échappé aux suites de l'usage inconsidéré de ce type d'armes.

Après des décennies de revendications, de mobilisations et de réclamations, de la part de l'Algérie (associations des victimes…), l'Etat français a, finalement, fini par reconnaître les victimes comme telles, pour la première fois de l'histoire commune des deux pays. Toutefois, l'indemnisation des victimes est conditionnée par trois critères exigibles et cumulatifs, à savoir justifier d'abord de la présence dans des zones géographiques déterminées, justifier la présence dans ces zones à certaines périodes déterminées, et enfin, être atteint d'un des dix-huit cancers radio-induits, tels que listés dans le décret d'application du 11 juin 2011. L'indemnisation est possible pour les victimes directes, mais également pour les ayants droit (veuves ou enfants des victimes, aujourd'hui décédées).

Mines antipersonnel et barbelés électrifiés

Afin de couper la route au financement, l'approvisionnement et à l'armement, les militaires français ont eu recours, durant la guerre de libération, à l'édification de deux barrages de barbelés électrifiés et procédé au minage des frontières orientale et occidentale algériennes.

Ces «sème la mort» qui ont fait des centaines de victimes

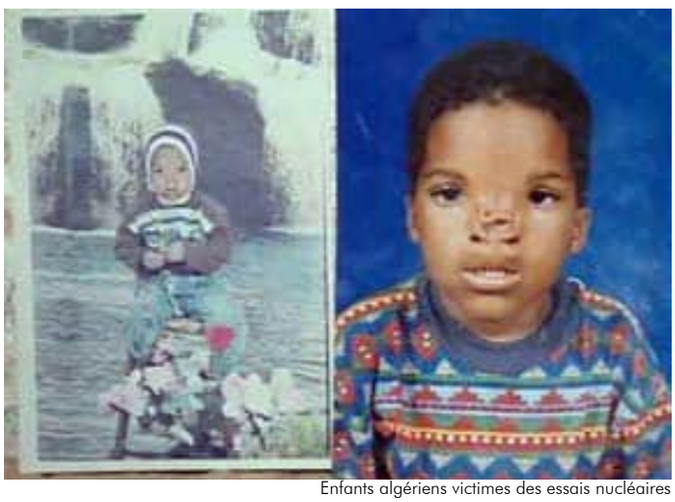

Enfants algériens victimes des essais nucléaires

Mines antipersonnel

Fils barbelés de la ligne Morice

Des soldats français en patrouille le long de la ligne Morice

par le passé, continuent, aujourd'hui encore, à faire arracher des vies innocentes, 50 ans après la fin de la guerre.

Les MAP ont entraîné la mort de 3 526 personnes tandis que 3 000 autres sont handicapées. Par ailleurs, 51 communes sont toujours considérées comme à haut risque (chiffres de 2009).

Entre 1963 et 1988, 1 482 km sur les 2 500 au niveau de la ligne Challe et Morice qui comportait pas moins de 10 883 mines, soit une moyenne de 1,3 mine par habitant, ont été dépollués.

Entre 2004 et 2009, 416 000 mines ont été supprimées permettant de récupérer 2 000 hectares de terres.

La désillusion des pieds-noirs

Dans les mois qui suivent la signature des accords d'Evian, le 18 mars 1962, 1200 000 Français d'Algérie, soit 10 % de la population locale, quittent le pays, sans espoir de retour. Si nombreux sont ceux qui ont imputé ce départ précipité au «climat de terreur instauré par le FLN» (sic), beaucoup réfutent cet argument fallacieux. L'historien Benjamin Stora explique, pour sa part, que «les Européens ont eu très peur. Mais peur de quoi ? Peur surtout des représailles aveugles, d'autant que les pieds-noirs savaient, et savent toujours, que le rapport entre leurs morts et ceux des Algériens était d'au moins un pour dix ! Quand l'OAS est venue, un grand nombre d'entre eux l'a plébiscitée. Ils avaient donc peur des exactions de militants du FLN, en réponse à celles de l'OAS. Pourtant, une grande majorité d'Algériens n'a pas manifesté d'esprit de vengeance, et leur étonnement était grand au moment du départ en masse des Européens».

Mais ils ne sont pas tous partis. On avance le chiffre de 200 000 Français restés en Algérie après l'Indépendance! Plus des deux tiers d'entre eux se sont regroupés à Alger et dans ses environs

Toutefois, ils sont nombreux à partir fin 1963, début 1964, notamment des fonctionnaires dont le contrat est arrivé à expiration. Sur les Européens qui sont en Algérie après l'Indépendance, il y a ceux qui sont là au titre de la coopération technique (instituteurs, ingénieurs …), 4000 agriculteurs français allaient aussi bientôt plier bagages. Au début des années 1990, il ne restait plus, en Algérie, que 2 000 Français, dont une poignée de pieds-noirs.

Aujourd'hui, nombre d'entre eux en veulent vraiment à la France d'hier mais pas aux Algériens d'aujourd'hui. Tous ceux qui sont revenus depuis racontent l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu en tant que pieds-noirs. «Autant de signes qui entretiennent chez les rapatriés le sentiment douloureux que si les deux communautés n'avaient pas été broyées par l'Histoire, elles auraient pu continuer à vivre ensemble».

A.M

Krim Belkacem

Lion aux djebels, renard à Evian

Par Alyssa MONCEF

Krim Belkacem est l'un des grands noms de la Révolution du 1er novembre 1954. Un nom associé aux plus grands événements de l'histoire de la guerre de libération.

Historique

Chef historique, surnommé «le lion des djebels» par les soldats français, Kim Belkacem est né le 15 décembre 1922 à Aït Yahia Moussa, dans la daïra de Draâ El Mizan, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Fils de caïd, il fréquente l'école Sarrouy à Alger où il obtient son certificat d'études. Le 21 août 1942, il s'engage aux chantiers de la jeunesse à Laghouat.

Inquiet des idées nationalistes de son fils, son père accélère son passage sous les drapeaux et le fait entrer dans l'armée. Le jeune homme devient un excellent tireur et, en novembre 1944, il est nommé caporal-chef au 1er régiment de tirailleurs algériens. Une année plus tard, il est démobilisé. Ce sera le retour au village natal, auprès des siens. Il occupe alors le poste de secrétaire auxiliaire de la commune.

Krim Belkacem adhère ensuite au PPA et commence à implanter des cellules clandestines dans les villages environnants. Inquiètes de cette influence qu'il commence à avoir sur la population, les autorités françaises le convoquent le 23 mars 1947 au motif d'«atteinte à la souveraineté de l'Etat». Prenant d'abord l'avis du PPA, Krim Belkacem choisit de prendre le maquis, sous le nom de Si Rabah. Des menaces et des pressions sont exercées sur son père afin qu'il livre son fils, mais il refuse d'abdiquer. En guise de représailles, Krim Belkacem dresse une embuscade contre le caïd qui n'est autre que son cousin et le garde-champêtre. Ce dernier est tué sur le coup. Il est alors jugé en 1947 et 1950 pour différents crimes et condamné à mort par contumace.

Désigné responsable du PPA-MTLD pour toute la Kabylie et, à la tête d'un état-major composé de 22 maquisards, il multiplie les contacts avec les militants et la population, réussissant l'exploit de faire enrôler dans son maquis quelque 500 éléments et ce, à la veille du 1er novembre 1954. Il a pour proche collaborateur Amar Ouamrane.

Le 9 juin 1954, Krim Belkacem rencontre à Alger Mostefa Ben Boulaïd, ainsi que Mohamed Boudiaf et Didouche Mourad. Ces derniers font tout pour le convaincre de la nécessité d'une troisième force. Toutefois, Krim ne rompt pas avec les messalistes vu que deux de ses représentants, en l'occurrence Ali Zamoum et Aït Abdesslam, participent en juillet 1954 au congrès d'Hornu en Belgique. Un accord est finalement passé avec les cinq responsables du «groupe des 22». Il rompt avec Messali Hadj en août 1954, sans en informer les militants. En devenant le 6e membre de la direction du FLN (les six chefs historiques), Krim est le responsable de la zone de Kabylie. Il encourage alors Abane Ramdane à accélérer les préparatifs de la réunion-bilan afin de doter la Révolution d'un programme et d'une structure cohérents : le congrès de la Soummam se tient le 20 août 1956. Au terme de cette réunion, Krim devient l'un des membres les plus influents du Conseil national de la révolution algérienne (CNRA) et du Comité de coordination et d'exécution (CEE). S'installant avec ce dernier à Alger, il suit néanmoins de près le fonctionnement de sa wilaya.

A l'automne 1956, les services secrets français lancent l'opération «Oiseau bleu» aux fins de lutter contre Krim

Trouna 17 Juin 1962, Krim Belkacem et Med Boudiaf, entourées des membres des conseils Wilaya III et IV

Krim Belkacem s'apprétant à participer aux négociations à Evian

et ses hommes. Trois cents volontaires sont recrutés pour former ce «contre maquis», munis d'armes et de munitions. Pourtant, Said Mehlal, Ahmed Zaidet, Omar Toumi, Said Makhlouf et Hammadi parviennent à déjouer cette opération et à la tourner à leur avantage. Face à cette humiliation, 10 000 soldats français investissent les maquis dans l'espoir d'anéantir les hommes de la «Force K» (Oiseau bleu), mais ils essuient un second camouflet car tous ont déjà rejoint les rangs de Krim Belkacem, emportant avec eux plus de 250 fusils de guerre.

Création de la Zone autonome d'Alger

Vers novembre-décembre 1956, Krim Belkacem a pour mission de créer, avec ses compagnons du CCE, à savoir Abane Ramdane, Larbi Ben M'Hidi et Benyoucef Benkhedda, la Zone autonome d'Alger (ZAA) afin de superviser la guérilla urbaine dans l'Algérois. Il s'attribue les liaisons avec toutes les wilayas, ce qui fait de lui le chef d'état-major de la zone algéroise et le stratège de la lutte armée.

Krim Belkacem à gauche de la photo, 2ème à droite Larbi Ben M'hidi

Mais au cours de la bataille d'Alger, Ben M'Hidi est capturé, ce qui pousse Krim Belkacem à fuir Alger le 5 mars 1957, accompagné de Benkhedda puis de Bentobbal. Il gagne la Tunisie via les maquis. En août de la même année, le CNRA se réunit au Caire pour entériner les décisions arrêtées la veille au cours d'une réunion extraordinaire du CCE. Benkhedda et Dahlab se retrouvent écartés du nouveau comité, quant à Abane, il est isolé. Krim, Bentobbal et Boussouf constituent, dès lors, le noyau dur des chefs par lequel passent toutes les décisions.

A la formation du GPRA, le 19 septembre 1958, Krim Belkacem est au faîte de sa puissance (il est vice-président et ministre des Forces armées), ce qui ne plait pas à tout le monde, d'où cette tentative de coup d'état fomentée par les colonels Lamouri, Naouaoura et Aouacheria et qui le vise directement. Dans le deuxième GPRA (janvier 1960-août 1961), Krim garde la vice-présidence mais passe aux Affaires étrangères. Enfin dans le troisième, il cumule vice-présidence et ministère de l'Intérieur, de même que c'est à lui qu'est confiée la délégation qui va négocier les Accords d'Evian et dont il sera le signataire, du côté algérien.

Au lendemain du cessez-le-feu, naissent des désaccords : Krim s'oppose à Ben Bella et à l'Etat-major général. Il se retrouve, à la suite de la victoire de ces derniers, écarté de la vie politique. Il se tourne momentanément vers les affaires et part s'installer en France.

Il repasse dans l'opposition après le coup d'Etat du 19 juin 1965. Accusé d'avoir organisé au mois d'avril 1967, un attentat contre Boumediene, manipulé et trahi par une partie de son entourage, il est condamné à mort par contumace. Lors d'une interview accordée au quotidien national El Moudjahid (le 25 mars 1998), sa fille Karima, médecin, a déclaré que son père renonça définitivement à la politique en août 1967 : «Le 4 août 1967, il entassa précipitamment toute sa famille avec quelques effets dans la Volkswagen familiale et roula toute la nuit jusqu'au Maroc. »

Krim Belkacem a été enterré dans le carré musulman de la ville allemande jusqu'au 24 octobre 1984, date à laquelle, réhabilité, sa dépouille a été rapatriée. Il repose, aujourd'hui, au «Carré des Martyrs» à El Alia, à Alger. Krim Belkacem a été, à l'époque, le plus jeune colonel au monde.

A.M.

Le plus jeune négociateur d'Evian

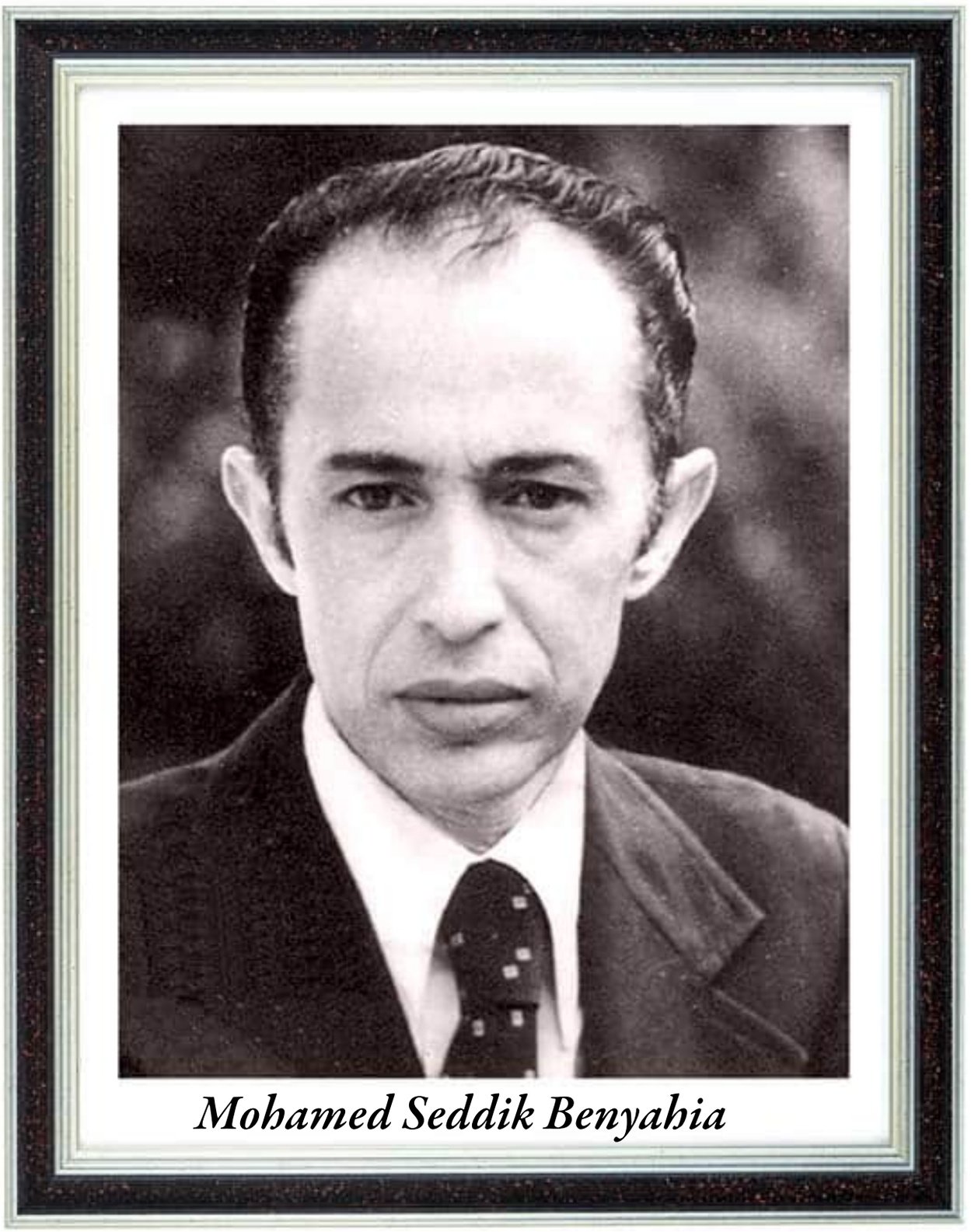

Mohamed Seddik Benyahia

Par Alyssa MONCEF

Il y a trente ans, disparaissait tragiquement le militant, homme politique et diplomate, Mohamed Seddik Benyahia. C'était le 3 mai 1982. Alors ministre des Affaires étrangères, Mohamed Seddik Benyahia se rendait, en compagnie de treize autres cadres, en Iran pour une tentative de médiation dans le conflit frontalier qui opposait Téhéran à Baghdad. L'avion qui les transportait explose en plein vol, à la frontière turco-iranienne. Il n'y aura aucun rescapé.

Mohamed Seddik Benyahia, le plus jeune négociateur des accodrs d'Evian

Originaire de Jijel, Mohamed Seddik Benyahia est né le 30 janvier 1932. Après des études primaires dans sa ville natale, il s'inscrit au collège de Sétif où il étudie pendant quatre ans avant de retrouver la capitale pour s'inscrire au lycée Emir-Abdelkader et poursuivre ses études de droit. Diplômé de l'Université d'Alger, il est jeune avocat, lorsqu'il décide de prendre une part active dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Pour ce nationaliste convaincu, la prise de conscience et l'engagement politiques significatifs remontent à l'époque universitaire où il militait au sein du mouvement estudiantin. Mais aussitôt diplômé, il s'inscrit en 1953 au barreau d'Alger, avant d'assurer, deux années plus tard, la défense de Rabah Bitat, détenu à la prison de Barberousse. Il en profitera pour établir des liens avec Abane Ramdane qui venait d'être élargi.

Mohamed Seddik Benyahia rejoint, dès lors, les rangs du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) dont il se détache après le conflit ayant opposé les centralistes avec Messali Hadj. Poursuivi sans relâche par les forces coloniales, il rejoint les instances du FLN et participe à la création de l'UGEMA en 1955 avec Ahmed Taleb El Ibrahimi, Lamine Khene, et est parmi les organisateurs de la grève des étudiants algériens, le 19 mai 1956. Il participe également, avec la délégation algérienne, à la première Conférence afro-asiatique, à Bandoeng. Mohamed Seddik Benyahia devient, par ailleurs, membre du Conseil national de la révolution algérienne (CNRA), désigné par le Congrès de la Soummam, en août 1956 et, deux ans plus tard, il accède au poste de secrétaire général du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) de 1958 à 1962. Représentant le Front de libération national (FLN) au Caire, il est présent à l'Assemblée générale de l'ONU en 1957 puis à Accra (Ghana) et à Monrovia (Liberia), respectivement, en 1958 et 1959, lors des deux premières conférences des Etats africains. Collaborateur du président du GPRA, Ferhat Abbas en 1958, il fait partie des négociateurs du FLN à Melun en 1960 et à Evian en 1961 et 1962, en faveur de la signature des accords d'Evian. Surnommé «le renard du désert», en raison de ses capacités de persuasion et de sa maturité d'esprit, Mohamed Seddik Benyahia n'hésite pas, tel que le soulignera l'historien Gilbert Meynier, lors des négociations des accords d'Evian, à rendre visite aux

de g. à d.: Hocine Ait Ahmed, Mohamed Khider, Mohamed Seddik Benyahia, Ahmed Ben Bella, Rabah Bitat et Mohamed Boudiaf.

Portrait

Mohamed Seddik Benyahia et le secrétaire d'État adjoint Warren Christopher a l'issue de la signature de l'accord d'Alger , le 19 janvier 1981, mettant un terme à la crise des otages américains en Iran.

prisonniers d'Aulnay dont il obtient l'assurance qu'ils n'entraveront aucunement les négociations menées par le GPRA. Au lendemain de l'indépendance, l'homme au verbe caustique, comme aime à le décrire Mohammed Harbi, est nommé ambassadeur à Moscou puis à Londres. Mohamed Seddik Benyahia était un homme de grande culture, séduisant facilement son auditoire et forçant l'admiration de son entourage. Passionné de Jacques Prévert, mélomane, admirateur de Hadj El-Anka et Mohamed Abdelwahab, il avait animé les toutes premières revues culturelles spécialisées Amal et Promesses. C'est donc, logiquement que le défunt président Houari Boumediene le nomme à la tête du ministère de l'Information en 1967 à 1970, succédant ainsi à Bachir Boumaza. C'est lui qui est chargé d'organiser, en 1968, le Festival panafricain, un rendez-vous réussi, qui voit la participation légendaire de Mama Africa, la regrettée Miriam Makeba, entonnant sa mémorable chanson Africa et sa toute aussi légendaire Ana Houra fi El Djazair. Benyahia aura, par la suite, la charge d'autres portefeuilles ministériels, à savoir celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de 1970 jusqu'en avril 1977, des Finances de 1977 jusqu'en 1979, et celui des Affaires étrangères de 1979 jusqu'à sa mort tragique en 1982. Artisan de la libération, en janvier 1981, des 52 otages américains, détenus en Iran, Mohamed Seddik Benyahia obtiendra, pour ce coup de maître, le respect des uns mais hélas

Le groupe des Algériens négociateurs des Accords d'Evian

aussi, une certaine inimitié. Mohamed Seddik Benyahia est victime en 1981, au Mali, d'un accident d'avion qui lui occasionne des blessures l'obligeant à un repos de plusieurs mois. Il était accompagné de son collaborateur Abdelwahab Abada, directeur des affaires africaines au ministère des Affaires étrangères (MAE), sorti vivant lui aussi de l'accident. Malheureusement, pour ce «routier de la diplomatie», cet autre accident d'avion survenu le 3 mai 1982 sera fatal. Un départ tragique qui mettra fin à toute une vie vouée à la patrie.

A.M.

Saad Dahlab
Le fin négociateur

Par : Alyssa Moncef

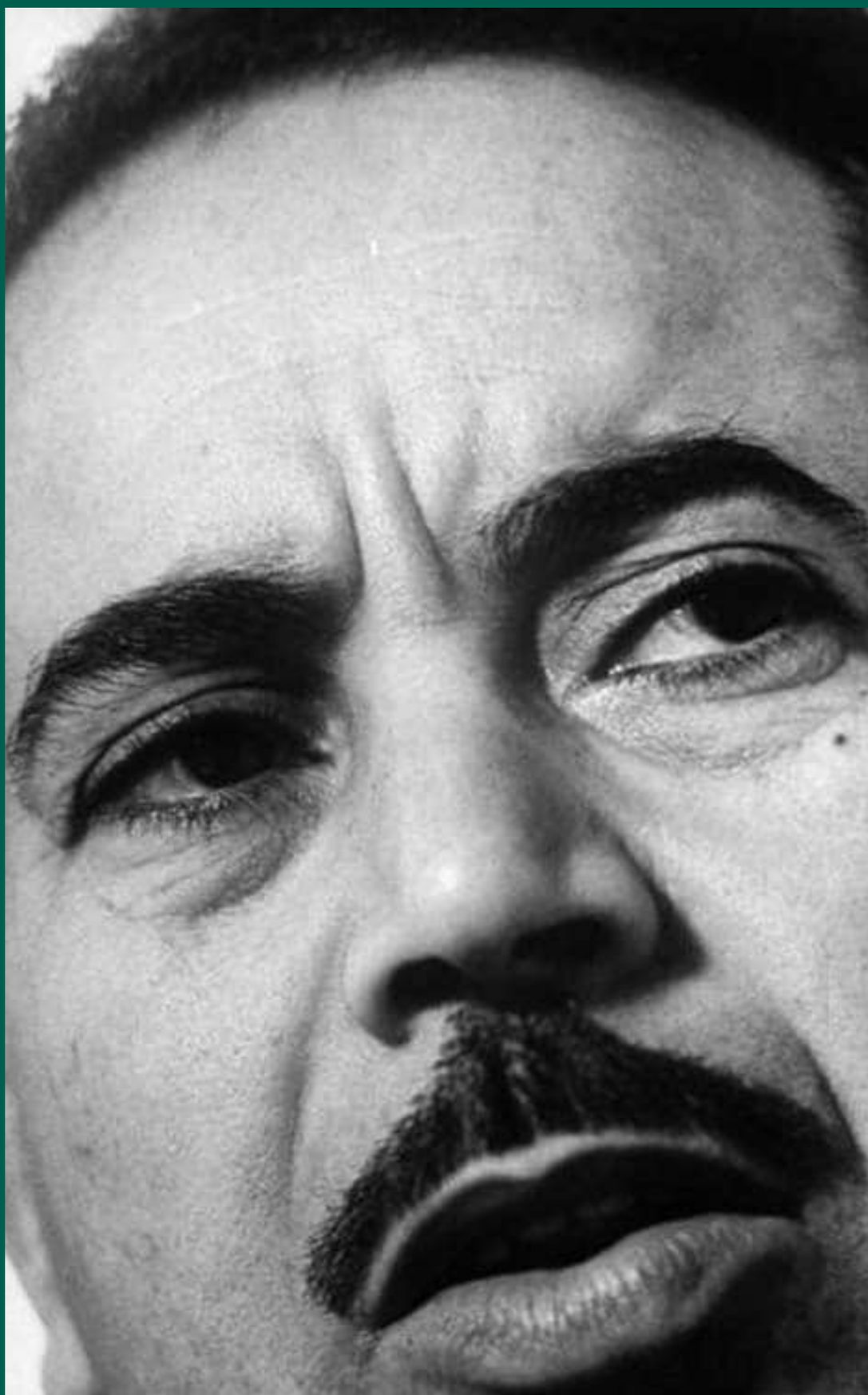

Portrait

Considéré comme l'une des figures marquantes du Gouvernement provisoire de la République algérienne, Saad Dahlab est natif de Ksar Chellala, dans la wilaya de Tiaret, où il a vu le jour en 1919. Entamant sa scolarité dans sa ville natale, il se rend ensuite à Médéa puis au lycée Ibn Rochd (ex-collège colonial). C'est là, qu'il fait la connaissance de plusieurs figures de proue du nationalisme algérien, en l'occurrence Mohamed Lamine-Debaghine, Ramdane Abane, Ali Boumendjel, Benyoucef Benkhedda ou encore M'hamed Yazid.

Un jour, un événement marquera profondément ce groupe de jeunes dont les idées engagées dérangent au plus haut point. Alors qu'ils sont en classe, le principal de l'établissement, M. Jacquin, un homme de droite qui manifestait ouvertement son hostilité à l'accès des jeunes Algériens à l'instruction, entre inopinément. Il s'était fendu, ce jour-là d'un discours qui visait implicitement Saad Dahlab et ses amis, seuls Algériens parmi une vingtaine d'Européens. Il leur dira : «Vous, les indigènes, vous voulez vous instruire pour mieux nous poignarder... Vous êtes des poignards qu'on aiguise contre la France...»

Ces paroles les avaient profondément choqués. Dahlab saisit alors sa plume et rédigea avec toute sa verve un article qu'il envoya au journal El-Ouma paraissant à Paris.

Saad Dahlab décroche son baccalauréat en 1939-1940. Mais il ne peut continuer ses études faute de moyens, il s'oriente alors vers la vie active et décroche un poste de fonctionnaire au service des impôts. Mobilisé à l'Ecole militaire de Cherchell, il en sort avec le grade de sergent.

Féru de lecture, Saad Dahlab lisait régulièrement la presse nationale à l'époque, en particulier le journal Al Ouma, organe de l'Etoile Nord-africaine ou encore Al Oumma al arabia, lancé par le prince de l'éloquence, l'Emir libanais Chékib Arslane.

En 1944, alors que sa période de mobilisation arrive à expiration, il adhère au Parti du peuple algérien – section de Ksar Chellala – et prend part au congrès des Amis du Manifeste et de la Liberté qui se tient en mars 1945 à Alger. Le 18 avril de la même année, il est arrêté par les autorités coloniales. Il reste en prison jusqu'au mois d'août 1946.

Une année plus tard, il participe aux élections, en tant que représentant du parti à Ksar Chellala. Puis, il est élu membre du comité central du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, au congrès d'avril 1953 au cours duquel éclata la crise du parti à propos de laquelle il dit : «Le fond du conflit réside dans l'opposition entre deux générations de cadres, celle de la première heure avec à sa tête Messali et celle de la deuxième ayant à sa tête quelques universitaires; il réside également dans la divergence entre deux niveaux de vision des événements et leur traitement.»

Au lendemain du déclenchement de la lutte armée, Saad Dahlab est arrêté par les autorités françaises avec plusieurs autres militants du mouvement national. Incarcéré à Barberousse jusqu'au printemps 1955, il rejoint les rangs du Front de libération nationale durant l'été de la même année.

En février 1956, il est chargé par Abane Ramdane et Youcef Benkhedda de prendre contact avec les zones I et II, aux fins d'information et de coordination. Au cours de cette première mission accomplie dans le cadre du FLN, il rencontre Zighoud Youcef à la zone II et rédige un rapport complet qui sera publié au Jour-

De gauche à droite : Saâd Dahlab, Ahmed Francis et Ali Boumendjel

nal de la Résistance algérienne sous le titre «De retour du maquis».
Au cours de cette mission, il est arrêté près de Médéa et incarcéré jusqu'à l'automne 1956, ce qui l'empêche de prendre part au Congrès de la Soummam qui se tient au mois d'août.
Saad Dahlab est nommé membre du premier Comité de coordination et d'exécution, chargé de l'information et de l'orientation. Il se rend au Maroc, avec Abane Ramdane, en passant par la Wilaya V, après la mort au champ d'honneur de Larbi Ben M'hidi et après que le siège du commandement du CCE a été transféré à l'extérieur.
Toutefois, après avoir été écarté de ce comité, il devient adjoint de Ferhat Abbès et est désigné par la suite membre du Gouvernement provisoire de la République algérienne dans lequel il occupe plusieurs postes parmi lesquels vice-ministre de l'Information (le ministre étant M'hamed Yazid) dans le premier gouvernement provisoire, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères dans le deuxième gouvernement provisoire en 1959 avec Krim Belkacem puis ministre des Affaires étrangères dans le troisième gouvernement provisoire en 1961.
Saad Dahlab fait partie des membres de la délégation qui participe aux négociations d'Evian et qui déterminent le devenir de l'Algérie.
Se remémorant l'homme et l'ami, Benyoucef Benkhedda dont il était très proche dira un jour de Saad Dahlab : «Ce qui m'avait frappé chez lui, d'emblée, c'était sa simplicité, son langage franc et direct, ses yeux pétillants d'intelligence et de finesse, son ton humoristique et son optimiste indéfectible. Il parlait l'arabe du Sud, si proche de l'arabe classique, avec cet accent du terroir, le guebli, qui lui donnait sa saveur particulière. Dans les moments de spleen, il se laissait aller à chanter le fameux ya'ya' propre aux habitants des hauts-plateaux, plein de philosophie sur la vie et la condition sociale de l'Algérien. J'en ai retenu ces deux vers:
«Observe ! Dirige ton regard à droite et à gauche,
«L'Autre (l'Etranger) vole dans le ciel, et toi, tu demeures collé au sol.»

A.M.

Chronique

Révolution de Novembre : quelque chose d'inachevé ?

Par Mussa ACHERCHOUR

Le cinquantenaire de l'Indépendance qui approche, comme celui du 1er Novembre, célébré en 2004, intervient dans une conjoncture marquée par deux faits en liaison avec ce repère historique fondateur: il y a d'abord cet éternel quiproquo avec la France, qui n'a pas encore trouvé une issue, puisque Paris – prompt à criminaliser « le génocide arménien » – s'entête toujours à ignorer les doléances d'Alger, relayées par des segments entiers de la classe politique et de la société civile, sur l'impératif de la reconnaissance des crimes commis par l'armée française en Algérie durant la période coloniale. Impératif qui est posé par l'Algérie comme la condition sine qua non pour relancer ses relations dans la perspective d'un traité d'amitié et de coopération, que les Français s'impatientaient de voir signer.

Ce retour de l'Histoire dans notre pays est certainement mal vécu de l'autre côté de la Méditerranée, où des militants et des intellectuels continuent pourtant à lutter pour faire aboutir ce « devoir de mémoire », entamé il y a une dizaine d'année. Car, c'est bien en France que tout ce débat a été enclenché, en 2001, par une vieille moudjahida, Louisette Ighil-Ahriz, qui avait relancé sur les colonnes du journal Le Monde, la polémique sur la torture.

Ces pressions ont quand même abouti à l'abrogation de l'infâme loi du 23 février 2005 faisant l'apologie de la colonisation ; bien que tout cela n'ait pas eu encore raison du dogmatisme si tenace des politiques, de gauche comme de droite, avec une pensée politique régressive – touchant même certains ministres – qui tire de plus en plus à la xénophobie et aux idées de l'extrême-droite.

Du côté algérien, les polémiques récurrentes liées à l'écriture de l'histoire, comme le montrent les sorties médiatiques sur les « faux moudjahidine », les harkis, les déserteurs de l'armée française…, avec cette tendance chez certains hommes politiques à verser dans l'écriture de l'histoire (l'exemple de Saïd Sadi qui a publié une biographie du colonel Amirouche), qui prouve qu'une bonne partie du débat politique chez nous est encore lié à cette période de notre histoire –d'où aussi ce regain du novembrisme dans les discours politiques lors des récentes campagnes électorales, qu'on présente comme « l'ultime rempart » contre la régression nationale et les risques d'intervention étrangère.

On sait que la légitimité révolutionnaire demeure partagée par l'ensemble de la classe politique, mais dans cette quête éperdue, l'on sent qu'il y a quelque chose de refoulé ou d'inachevé dans cette révolution. Quelque chose qui échappe aux historiens…

Plus que toute autre commémoration, celles du déclenchement de la Révolution et de l'Indépendance revêtent toujours un caractère particulier, avec ses rebonds et toutes les diverses polémiques qu'elles n'en finissent pas de susciter.

M.A

Le 1er Novembre dans les Aurès-Nemencha

Attaques sur plusieurs fronts

Par Assem MADJID

Le démantèlement de l'OS en 1950 et la crise du MTLD entre messalistes et centralistes ont précipité la création du CRUA sous l'impulsion des Six, plus tard concrétisée dans la réunion des Vingt-deux du mois de mars 1954 à Clos-Salembier, aujourd'hui El-Madania, dans la maison de Lyès Derriche. Ces « dissidents » du MTLD, certainement lassés des luttes intestines qui minaient le mouvement, ont, à l'unanimité, choisi la voie de l'action armée et opté pour la confrontation avec l'ennemi. Quelques mois plus tard, l'Algérie s'embrasait à travers des actions synchronisées, soigneusement menées. Entre-temps, des tentatives de sauver le MTLD de l'implosion furent initiées, en vain, les deux parties en conflit campant opiniâtrement sur leur position. C'en était fini de Messali, de ses partisans et des centralistes.

Le 1er novembre 1954, le feu est mis aux poudres et des actions sont signalées un peu partout en Algérie. Dans les Aurès-Nemencha, cette date, restée pour la postérité, est méticuleusement préparée, rien n'est laissé au hasard. Mostefa Benboulaïd était connu pour son sens de l'organisation. Il n'a mis au courant que ses hommes de confiance réunis le 20 octobre 1954 dans la maison d'Abdellah Oumezziti, à Lokrine, un petit bourg situé à quelques encablures de Chemora, à l'est de Batna. A cette réunion, ont pris part Chihani, Adjoul, Laghrour, Nouichi, Hadji et Khantra, tous décidés à s'engager dans l'insurrection armée. C'est la première fois que la date du 1er novembre est évoquée bien que quelques-uns d'entre eux soient déjà au courant. Pour la simple raison que juste après son retour d'Alger où s'est tenue la rencontre des 22, ce même Benboulaïd a, dans une discrétion digne des grands révolutionnaires, réuni dans sa ferme à Lambèse, Adjel Adjoul, Tahar Nouichi, Messaoud Belaggoune et Abbas Laghrour auxquels il a communiqué la date du déclenchement des hostilités.

La machine est enclenchée et le train mis en marche. En seulement quelques jours tout était fin prêt pour passer à l'action. D'autant que l'ennemi ne surveille que le MTLD. Aucun soupçon n'est éveillé malgré les préparatifs accélérés dans cette région connue pour son relief montagneux, accidenté et fortement boisé. La

Mostefa Benboulaid, chef historique des Aurès - Nemencha

révolution est en marche. Il ne reste que les dernières retouches pour la déclencher le jour J. Des hommes sont mobilisés et des instructions fermes données. Mostefa Benboulaïd et ses proches collaborateurs veillent au grain. Ils ont pour mission de sensibiliser les troupes, de distribuer les armes et les uniformes le jour même du passage à l'action. Les chefs sont triés sur le volet et le dispatching minutieusement effectué. Il faut donc attendre l'heure H pour lancer la Révolution qui, comme tout le monde le sait, durera huit longues années ponctuées par la victoire sur l'une des plus grandes puissances militaires de l'époque.

Mostefa Benboulaïd, l'architecte des attaques du 1er novembre dans les Aurès, est déterminé à découdre avec l'ennemi, la seule voie pour recouvrer l'indépendance confisquée depuis 1830. Dans cette région du pays, le sentiment anticolonialiste s'est accru au fil des années et tellement renforcé que le passage à l'action est inévitable.

L'heure H est donc arrivée. Des groupes de combattants sont formés et chacun a sa propre mission, bien étudiée et savamment organisée. Batna, Barika, Mchounèche, Khangat, Sid Nadji, Ouldja, Kimmel, Khenchela, Zalatou, Ichemoul, Ain Touta et enfin Khroub et Ain M'lila sont les cibles arrêtées par les chefs. Chacune doit recevoir la visite des moudjahidine, bien encadrés par Mostefa Beboulaïd, Abbas Laghrour, Tahar Nouichi, Hocine Berrehaïl, Abdelhafid Soufi, Ali Benchaiba, Messaoud Benaissa, Nouaoura, Bachir Hadji et enfin Hadj Moussa. La machine mise en branle, chacun part de son côté pour inscrire son nom en lettres d'or dans la postérité.

Batna est sous la coupe de Benboulaïd secondé par Ali Baâzi et Mohamed-Chérif Benakcha qui doivent attaquer les bureaux de la sous-préfecture et les locaux de la gendarmerie. Quant à Tahar Nouichi, Belgacem Grine, auteur du premier accrochage avec l'ennemi, le 29 novembre 1954, et Hadj Lakhdar, ils sont chargés d'appuyer ces attaques tout en faisant sauter la station d'essence et la poudrière militaire. La guerre éclate grâce à ces hommes armés de leur seule conviction et de quelques fusils ramassés çà et là.

Peu après minuit, l'ennemi est pris d'assaut dans différents bourgs de la région. Dans la capitale des Aurès, Hadj Lakhdar et ses compagnons, dont le nombre est estimé à une soixantaine, attaquent leurs cibles et se replient instantanément. Le même scénario se déroule à Khenchela à 3 heures du matin. Les agents du commissariat sont neutralisés et délestés de leurs armes. Un autre attentat a lieu à Aïn Silène à la sortie nord de la ville de Khenchela. Arris est coupé du reste de la région alors qu'à Tkout, les éléments de la gendarmerie sont tous neutralisés par le groupe de Bachir Chihani. Au sud de Batna, les hommes de Hocine Berrehaïl arrêtent un bus de voyageurs à Tighanimine. Le jour n'est encore levé. Le caïd hadj Sadek sur le point de dégainer son arme est abattu alors que deux instituteurs français sont malencontreusement touchés par les balles. Bien d'autres actions armées sont signalées un peu partout dans la région. C'est le début d'une guerre meurtrière. Au total, 70 actions sont dénombrées dans tout le territoire national. Leur coordination et leur synchronisation ont, à l'époque, marqué les esprits. Dans les Aurès-Nemencha, l'ennemi est dérouté mais a essayé de minimiser la portée de ces attaques. Mais pour mesurer cette portée, il n'y a pas mieux que le quotidien français, Le Figaro qui titrait en grosse manchette : « L'Aurès en état d'insurrection ».

A.M.

Le 1er Novembre 1954 dans la Wilaya IV

Petits coups d'éclat qui mèneront à la grande victoire

Rabeh Bitat, chef de la Zone IV

Par Mussa ACHERCHOUR

La Wilaya IV, qui s'étend sur une large partie du centre du pays, allant d'Alger, jusqu'à l'Ouarsenis, en passant par la Mitidja et l'Atlas blidéen, est connue pour sa position stratégique, de par sa proximité avec la capitale et les limites qu'elle partageait avec plusieurs autres Wilayas, à l'instar de la III (la Kabylie), la V (l'Oranie) et la VI (le Sahara).

Structurées en zones, à la veille du 1er novembre 1954, les premières instances de commandement de ces maquis étaient dirigées par de célèbres chefs, à l'instar de Rabah Bitat, d'Amar Ouamrane, de Si M'hammed Bouguerre, de Salah Zamoum et de Sadek Déhilès. Très à l'avance par rapport à beaucoup d'autres zones, en matière d'organisation et même de formation politique, la Zone 4, qui deviendra la Wilaya IV, au Congrès de la Soummam du 20 août 1956, en payera le prix fort, en termes de pertes humaines, du fait qu'elle était, durant toute la guerre, soumise à une exceptionnelle pression des forces armées coloniales, qui n'avaient lésiné sur aucun moyen pour venir à bout des katibas et autres commandos légendaires, qui avaient réussi à déstabiliser les états-majors de l'armée française.

Politiquement, la Zone 4 était prête à la lutte armée ; mieux, elle aida les maquis des zones avoisinantes à s'organiser pour se tenir prêtes au jour « J ». Au jour du déclenchement de la lutte armée, le 1er novembre 1954, les combattants de la Zone 4 tentèrent, à l'instar de toutes les autres zones du pays, des actions plutôt symboliques, pour annoncer aux autorités coloniales, mais aussi au monde, le début d'une guerre d'indépendance. La Zone 4, sous la responsabilité de Rabah Bitat, avait donc programmé, ce jour-là, un certain nombre d'actions à travers ses deux régions : Alger et la Mitidja, dont des actions de sabotage, de fida (ce que l'ennemi qualifiait d'actes « terroristes ») et notamment l'attaque de deux casernes à Boufarik et à Blida.

Les résultats n'ont pas été concluants par manque de préparation et de coordination : sur 22 actions programmées, neuf ont été réussies, sept se sont soldées par des échecs et six non exécutées.

Les actions vont s'intensifier et se diversifier dès le

premier mois de 1955. Les premiers groupes armés formés dans la Zone 4 allaient sensibiliser les populations au nom du FLN-ALN sur la base de la proclamation du 1er novembre, recruter des hommes, collecter de l'argent, récupérer quelques fusils de chasse et de vieilles armes de guerre jalousement sauvegardées par les montagnards, et préparer des refuges sûrs pour les unités de l'ALN. Il s'est avéré que, soumis à l'épreuve du terrain, les moudjahidine et tout l'encadrement du nidham ALN-FLN devaient encore mener un travail de fond, sur plusieurs fronts en même temps, pour espérer s'assurer de la pleine adhésion du peuple à la cause nationale. Car, à l'époque, il y avait encore les groupes rivaux, des anciens messalistes du MNA, qui leur disputaient le terrain.

Ces actions de l'ALN au sein des populations étaient encadrées par : M'hammed Bougara, Souidani Boudjemaâ, Ahmed Bouchaib, Kritli Mokhtar, Tayeb Djoughlali, Baghdadi, Belahcéne, Bounaama, Ben Mahdjoub…

Les batailles se déroulaient en permanence à la fois à travers les montagnes et les villes. Parmi ces batailles, on citera les plus célèbres : la bataille de Djebel Bouzegza, la bataille de Ouled Bouachra, la bataille de Ouled Snane, la bataille d'El Kef el akhdar, la bataille de Djebel Bab el Boukech en 1958, à l'ouest de Tiaret. Cette montagne, caractérisée par sa haute altitude, servait de citadelle pour les moudjahidine, en raison de sa proximité avec les monts de l'Ouarsenis et les monts de Sidi Daoud.

A la fin de l'année 1958, eut lieu le ratissage par les forces coloniales de la région, avec des avions-radars. La bataille débuta le 24 mai 1958. Les troupes coloniales étaient estimées à 8000 hommes renforcés par des avions de combat et des hélicoptères. Elle dura trois jours et s'acheva par une mémorable victoire des moudjahidine. On ne peut bien sûr parler des exploits de la Zone 4 (future Wilaya IV), sans évoquer les hauts faits d'armes du commando Ali Khodja, avec ses coups d'éclat qui secouèrent très durement le commandement de l'armée française, et surtout sa bataille historique du 4 mai 1956, dans la région de Palestro (actuellement Lakhdaria) : une embuscade (dite embuscade de Palestro) contre une section du 9e régiment d'infanterie colonial, qui fera 19 tués et 2 prisonniers.

M'hamed Bougara, l'un des auteurs des attaques du 1er Novembre dans la Zone IV plus tard devenue Wilaya IV

M.A.

Souidani Boudjemaa, un héros dans la Mitidja

Par Mussa ACHERCHOUR

Portrait

Militant et combattant de la première heure, le héros et martyr Souidani Boudjemaa eut une part active dans toutes les étapes ayant précédé le déclenchement de la guerre de Libération nationale ; à commencer par l'Organisation spéciale (OS) et la création du CRUA, en passant par l'historique réunion des « 22 » à Salembier, Militant et combattant de la première heure, le héros et martyr Souidani Boudjemaa eut une part active dans toutes les étapes ayant précédé le déclenchement de la Guerre de libération nationale ; à commencer par l'Organisation spéciale (OS) et la création du CRUA, en passant par l'historique réunion des « 22 » à Salembier, à laquelle il prit part.

Originaire de Guelma, où il naquit le 10 janvier 1922, Souidani Boudjemaa lutta pendant une bonne partie de sa vie dans l'Algérois où il contribua, avec Amar Ouamrane, Abane Ramdane et d'autres, à l'organisation de la Zone 3 qui deviendra par la suite la Wilaya III historique. Une zone qui s'avéra être l'une des plus difficiles – du fait d'une forte présence des forces coloniales et de colons – et l'une des plus actives, grâce au potentiel de combattants et de cadres dont elle jouissait.

Après des études secondaires dans sa ville natale, il travailla quelque temps chez un imprimeur français, tout en activant dans une association de scouts musulmans qui, à l'instar de toutes les autres associations de scouts, fut une véritable pépinière de révolutionnaires. Cette expérience, qui joua un rôle essentiel dans sa formation politique et sa conscience patriotique, le mena à adhérer au PPA où il fut nommé successivement chef de groupement puis chef de section. En 1943, il fut arrêté lors d'une manifestation anticoloniale dénonçant l'interdiction aux indigènes la fréquentation des salles de cinéma les samedi et dimanche. En 1944, il fut incorporé de force dans le service militaire, à Sétif, avant d'être affecté dans une imprimerie militaire à Guelma, après la Seconde Guerre mondiale. Les grands événements du 8 mai 1945 précipitèrent l'adhésion du jeune Boudjemaa à l'Organisation Spéciale (OS) à sa création, et aidèrent à cultiver, chez lui, l'idéal de la lutte armée, comme seul moyen d'émancipation. Il devint l'un des animateurs les plus dynamiques de l'aile radicale du PPA-MTLD.

Pourchassé par les autorités coloniales, il fut arrêté et condamné, en 1948, à 8 mois de prison ferme. Après une deuxième arrestation, il put s'enfuir vers Oran. Et c'est là qu'il participa à la fameuse attaque contre la poste d'Oran, dans le commando Belhadj Bouchaïb, organisée en vue d'obtenir les fonds nécessaires à la poursuite des activités de l'Organisation. Ce qui lui valurent, à lui et ses compagnons, une condamnation à mort par contumace.

Recherché, Boudjemaa trouva refuge à Boudouaou chez un militant paysan. C'est là que, en 1952, il abattit l'inspecteur Culet de la PRG.

En 1953, il est au cœur d'une opération contre la Société de l'Ouenza. Il accumule les condamnations. Il est condamné à la prison aux travaux forcés à perpétuité par un tribunal d'Oran, et condamné à mort par un tribunal d'Alger.

Prenant une part active aux premières réunions devant préparer le déclenchement de la lutte armée, il se vit tôt chargé d'importantes responsabilités. Ainsi, au premier découpage territorial de la révolution du 23 octobre 1954, en zones, Souidani Boudjemaa fut adjoint, avec Belhadj Bouchaib, de Rabah Bitat, premier chef de la Zone 4. Il fit preuve d'un sens élevé d'organisation et d'encadrement ; puisqu'il avait réussi à recruter le premier groupe de moudjahidine, tous anciens militants de l'Organisation Spéciale pour entamer les premiers préparatifs pour la lutte armée dans la région de la Mitidja, en encadrant les premières réunions d'Ouled Fayet et celle de Sidi M'hamed Belaïche. Il planifia les attaques de la nuit du 1er novembre; de même qu'il participa à l'attaque menée contre la caserne de Boufarik en compagnie de son fidèle compagnon Amar Ouamrane, Boualem Kanoun et Rabah Abdelkader, et à de nombreuses opérations commandos, tout en poursuivant ses activités politico-administratives dans les OPA du FLN dans les régions de la Mitidja et de l'Atlas blidéen.

Le 17 avril 1956, il tombe au champ d'honneur lors d'un accrochage à Magtaa Kheira, près de Koléa. Il se rendait à moto à un rendez-vous avec des journalistes quand il fut intercepté par un barrage de l'armée coloniale. Il fut tué les armes à la main, comme il le souhaitait.

Aujourd'hui, beaucoup d'édifices, de places publiques et d'organsinions nationales portent le nom de Souidani Boudjemaa, en hommage à son sacrifice et à son héroïsme. En 1997, à l'occasion du 41e anniversaire de sa mort, un village a été baptisé en son nom près de l'endroit où il est mort. Ceci dit, très peu d'ouvrages lui sont consacrés, alors qu'il est de la trempe des grands héros de la Révolution.

M.A.

Souidani Boudjemaa au centre du 2e rang dans la fameuse équipe de l'ESMF Guelma

La révolution du 1er novembre dans la Wilaya III

Au-delà des montagnes escarpées, la rébellion

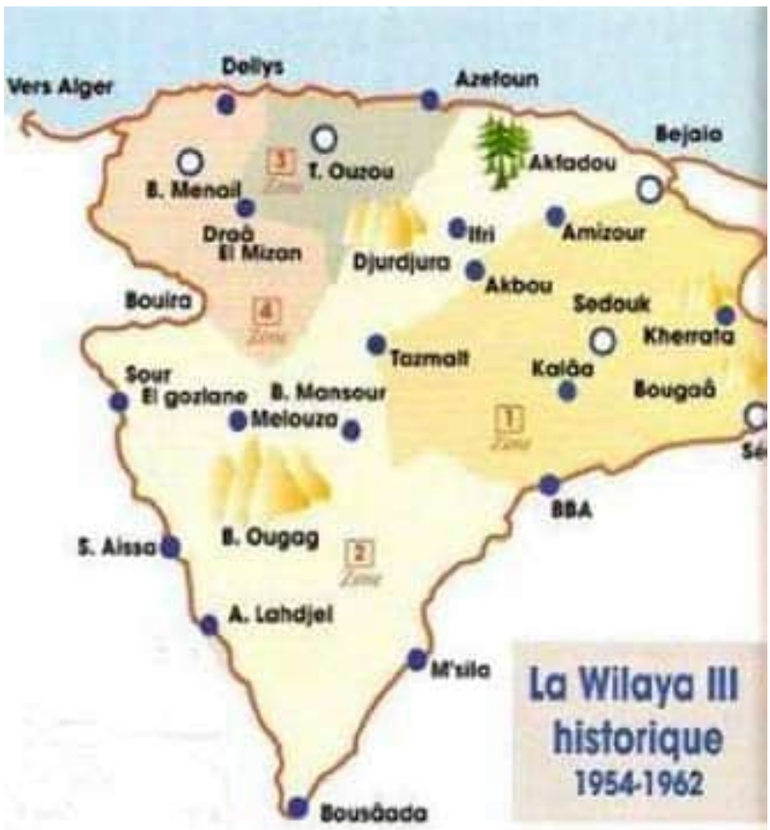

S'il est une région qui a joué un grand rôle dans la libération de l'Algérie, c'est bien la Kabylie. Cette région a toujours constitué un bloc insoumis devant le colonisateur français, puisqu'il n'a réussi à la contrôler totalement qu'en 1857 avec la prise d'Icheriden. De Zone III, lors du déclenchement de la révolution, elle passera lors du découpage du Congrès de la Soummam en 1956, à Wilaya III englobant plusieurs zones, secteurs et divisions. Géographiquement, la Wilaya III historique, dont il s'agit, s'étendait de Boumerdes à Aokas au nord ; à l'est, de Aokas à Sétif, jusqu'à Bou Sâada ; au sud, de Bou Sâada à Sour El-Ghozlane et Bouira-ville et à l'ouest, de Bouira à Boumerdès via Lakhdaria. Elle a été, dès le déclenchement de la révolution du 1er novembre, militairement au centre des événements ayant mis fin à 130 ans de colonisation du pays.

Par Kamel BENZELMAT

Une longue préparation qui remonte au 8 mai 1945

La révolution du 1er novembre qui a sonné le glas de la présence coloniale est le fruit d'une longue préparation qui remonte aux premiers balbutiements du mouvement national. Dès lors, les premières manifestations des nationalismes « se sont faites parmi les émigrés en France », au sein de l'ENA (Etoile Nord-africaine). En effet, le nationalisme algérien se développa parmi les travailleurs émigrés en France, qui, au contact de leurs collègues français, apprirent à défendre leurs droits au sein des syndicats et du Parti communiste français.

Il faudra attendre que surviennent les manifestations de Sétif, Guelma et Kherrata, le 8 mai 1945, qui devaient permettre de rappeler les revendications nationalistes des Algériens, et que le colonisateur français a réprimées dans le sang en faisant 45 000 morts, pour enregistrer les premières actions des militants de la cause nationale en Grande Kabylie. En ce moment le PPA – MTLD s'implanta d'une façon remarquable dans la région. Des embryons de maquis se sont constitués, dès 1946, dans les régions des Ouadhias et de Draâ El Mizan, qui le restèrent jusqu'en novembre 1954, faisant de la Kabylie la première organisation régionale du FLN, et plus tard, la plus dense du point de vue de la concentration des hommes dans les années 1957-1958.

Au déclenchement, c'était Azazga, Tigzirt, Bordj Ménaiel et Draâ el Mizan

La Révolution a débuté avec la participation de 1200 moudjahidine au niveau national, dotés de 400 pièces d'armement et de quelques bombes artisanales seulement. Les attaques visèrent les postes de gendarmerie, les casernes de militaires, les dépôts d'armement ainsi que d'autres intérêts stratégiques et également certaines propriétés accaparées par les colons….

Les attaques des moudjahidine ont englobé plusieurs régions du pays et visé plusieurs villes et villages à travers les cinq zones. Dans la Zone III, des actions ont retenti simultanément à Azazga, Tigzirt, Bordj Ménaiel et Draâ el Mizan, autant de villes situées dans cette zone, placée sous le commandement de Krim Belkacem.

La région a été ensuite le théâtre de nombre incalculable de hauts faits d'armes, qui se sont poursuivis durant la révolution, où elle s'opposera très efficacement à l'armée française. Les opérations militaires françaises étaient d'autant plus dures qu'il fallait couper les villages des maquis. Les zones interdites se sont étendues à une grande partie de la zone montagneuse. L'opération « Jumelles » qui a duré du 22 juillet 1959 à mars 1960, a coupé les unités de l'ALN de leurs sources d'approvisionnement en armes, munitions et produits alimentaires. En revanche, l'une des batailles les plus célèbres vécues par la Wilaya III fut l'opération d'Ez Zarg au cours de laquelle une quantité importante d'armes fut récupérée et qui a fait échouer le plan du colonialisme visant à faire avorter la Révolution en Kabylie. Elle a fait échec à la tentative de créer un faux maquis contre les combattants dans la chaîne côtière de Grande Kabylie (« opération Oiseau bleu », 1956). Et deux années plus tard, à une opération d'intoxication à grande échelle connue sous le nom de « Bleuite » qui provoqua une campagne de liquidations au sein des combattants de l'ALN commandé par le colonel Amirouche.

La Wilaya III a offert le plus grand nombre de cadres et de moudjahidine à la lutte d'indépendance et fournira également à plusieurs occasions des unités de combattants pour aider les wilayas limitrophes.

L'Histoire retiendra qu'elle a donné de valeureux combattants à la Révolution, ayant pour noms le colonel Abderrahmane Mira, surnommé le Tigre de la Soummam, et Krim Belkacem, le colonel Amirouche, qui dirigèrent les batailles de l'ALN dans la Wilaya III, Mohand Oulhadj, Abane Ramdane, et la liste est encore longue.

Ce fils vaillant de la Kabylie, militant de la première heure, qui adhéra au Parti du Peuple après 1945 et dès 1947, crut en l'idée de la Révolution comme unique choix. Pour autant, il se réfugia dans la clandestinité et prit le maquis, formant les cellules militaires en attendant le jour J.

Il fut l'un des initiateurs du déclenchement de la Révolution, et l'un des dirigeants du Front de Libération nationale dès sa création. En effet, il participa en tant que membre aux réunions du comité des six, les 10 et 24 octobre 1954 à Alger qui ont mis les dernières touches aux préparatifs pour le déclenchement de la guerre de libération, et devint chef de la zone III « la Kabylie ». Il dirigea les premières opérations militaires contre les postes et les forces françaises dans la région de Kabylie, et supervisa la structuration et l'encadrement des moudjahidine dans la région avec l'aide de Amar Ouamrane et Mohammedi Saïd. En 20 août 1956, il organise le congrès de la Soummam, qui restructura la révolution.

Abderrahmane Mira, lui aussi, a embrassé le combat pour la cause nationale dès l'année 1947 en adhérant au MTLD. Militant actif, c'est à Tazmalt, à la veille du déclenchement de la révolution qu'il entre résolument en clandestinité. Dès décembre 1954, Abderrahmane Mira, en compagnie de Hamou Ghozali, établit la liaison successivement avec Krim Belkacem et deux autres acteurs de l'insurrection armée : Amar Chikhi et Ali Mellah dit Si Chérif, lesquels tentaient de faire franchir à l'organisation naissante, l'ALN/FLN, le versant nord du Djurdjura. C'est sous la houlette de Abderrahmane Mira en premier lieu que l'ALN/FLN se constitua initialement dans les vallées de la Soummam et du Sahel (M'cheddallah, Bouira).

K.B.

Krim Belkacem, premier chef de la Zone III

Si Ahmed Bougara
Figure mythique de la Wilaya IV

Par Leïla Boukli

Portrait

La majesté du site entourant la stèle, érigée là en plein centre du lieu dit Ouled Bouachra, dans la zone de Médéa, contrée de sa dernière bataille, incite à la solennité. L'endroit semble exiguë tant la foule est nombreuse. Cinquante-trois années sont portant passées, depuis ce 5 mai 1959, date fatidique où, en ces lieux, Ahmed Bougara, dit Si M'hamed, figure mythique de la Wilaya IV, tombait héroïquement au champ d'honneur. Dans la mémoire de ses compagnons d'armes, venus comme chaque année à ce rendez-vous du 5 mai, de différents points du pays, le souvenir de l'homme reste vivace. Il incarnait le chef, le leader... La cérémonie est à la hauteur de la grandeur de l'homme. Un détachement de l'armée lui rend les honneurs, lève les couleurs, suivis par l'exécution de l'hymne national par des jeunes scouts, louveteaux et éclaireurs. Il fut aussi chef de cette première école patriotique, qu'est le scoutisme. Si M'hamed semble leur renvoyer, du haut du mausolée où les organisateurs ont apposé un portrait de lui, son légendaire sourire. Battements de tambours, sonnerie aux morts, témoignages, Fatiha rythment l'hommage. Nous regagnons Médéa où un couscous traditionnel est offert par le wali, aux représentants du ministère des anciens moudjahidine, à la famille, aux compagnons d'armes, aux présents... salués par les claquements du drapeau, vert, blanc, rouge, afin que nul n'oublie, le sacrifice suprême de ces hommes et de ces femmes pour que la patrie vive enfin libre et souveraine.

Le Chahid Si Ahmed Bougara avec ses compagnons d'armes

Ahmed Bougara, jeune homme

Ahmed Bougara, dit Si M'hamed, est né un 2 décembre 1928, à Khémis Miliana au sein d'une famille modeste. Il fera ses études primaires à Khémis à l'école « la Fayette » où il apprend le français et s'initie parallèlement à l'école coranique à la langue arabe et au Coran. Très jeune, il intègre le corps des Scouts musulmans algériens, et milite au Mouvement national PPA ce qui lui vaut de connaître très tôt les prisons de l'occupant.

A 19 ans, il est arrêté une première fois, lors du soulèvement populaire du 8 mai 1945.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, on le retrouve à la prestigieuse université Zitouna de Tunis, puis au Centre de formation professionnelle de Kouba à Alger d'où il sort avec un diplôme en électricité. Cheminot, il continue néanmoins à militer au sein du PPA/MTLD, rejoint l'Organisation spéciale (OS). Après le démantèlement de l'OS en 1950, il est de nouveau arrêté ainsi qu'une cinquantaine de militants et responsables. Interné puis jugé à Blida, il ne ressortira de prison que deux années plus tard, avec interdiction de séjour dans son département. Il reprend ses activités de militant dans la clandestinité notamment à Alger et ce, jusqu'au déclenchement du 1er Novembre 1954. Durant cette période, il fait la connaissance de nombreux cadres et militants nationalistes, dont le futur colonel Amar Ouamrane, qu'il remplacera, un jour, à la tête de la Wilaya IV.

Au moment de la crise qui entraîne une scission au sein du MTLD (1953-1954) entre centralistes et messalistes, Si M'Hamed reste neutre, mais active ardemment pour la préparation de la lutte armée. Il sera chargé de la propagande et de l'organisation politique, des populations du centre qu'il connaît bien notamment dans les régions de Chlef, du Zaccar, de Amrouna, Théniet el Had, dans le but de mener une action de pénétration,d'expliquer les objectifs du 1er Novembre 1954 et de mobiliser les zones rurales jusqu'aux confins du Dahra et de l'Ouarsenis. Le but était de recruter des hommes, de collecter fonds et armes, de préparer des refuges sûrs pour l'ALN. C'est ainsi que les premières unités furent créées et renforcées par l'arrivée de cadres de haut niveau :

- pour la région est d'Alger : Abderrahmane Laala, Mustapha Khodja dit Si Ali Khodja et Rabah Mokrani dit Si Lakhdar ;

- pour Blida et la Mitidja : Boudjemaâ Souidani, Ahmed Bouchaib Belhadj dit Si Ahmed ;

- pour Médéa : Tayeb Djoughlali ;

- pour Aïn Defla-Khemis Miliana : Baghadi, Belahcène ;

- pour Chlef et l'Ouarsenis : Djillali Bounaama dit Si Mohamed et Si Omar Ben Mahdjoub.

A la fin de l'année 1955, cette zone du centre, encore appelée Zone IV, est dirigée par un conseil composé de quatre membres : Amar Ouamrane, chef de Zone, et trois adjoints : Slimane Dehilès dit Si Sadek, Ahmed Bougara, dit Si M'Hamed, et Mohamed Zamoum dit Si Salah.

En 1956, l'évènement important est le congrès de la Soummam auquel Si M'Hamed participe en tant que membre de la délégation représentant la Zone IV et que dirigeait Amar Ouamrane. Ce Congrès fut d'une importance capitale pour la suite du combat. La plateforme élaborée crée des institutions nationales (CNRA-CCE), des structures uniformes pour toute l'Algérie (Wilaya, zone, Région, secteur, sous-secteur pour l'ALN) ; la même organisation politico-militaire et tous les services annexes, énonce certains principes dont les deux plus importants sont : la primauté de la politique sur le militaire ; celle de l'intérieur sur l'extérieur, qui ne seront plus observés par la suite.

A l'issue de ce congrès, la Zone IV devient la Wilaya IV avec pour conseil quatre membres :

- Amar Ouamrane dit Si Boukarou, responsable politico-militaire avec le grade de colonel ;

- Ahmed Bougara dit Si Ahmed, responsable politique;

- Slimane Dehilès dit Si Sadek, responsable militaire ;

- Mohamed Zamoum, dit Si Salah, responsable Renseignements et Liaisons.

Tous trois avec le grade de commandant. Ils appliquent à

Si Ahmed Bougara, deuxième à gauche sur la photo

De dr à g : Si Lakhdar mokrani, Si Sadek Dehiles, Si Ahmed Bougara

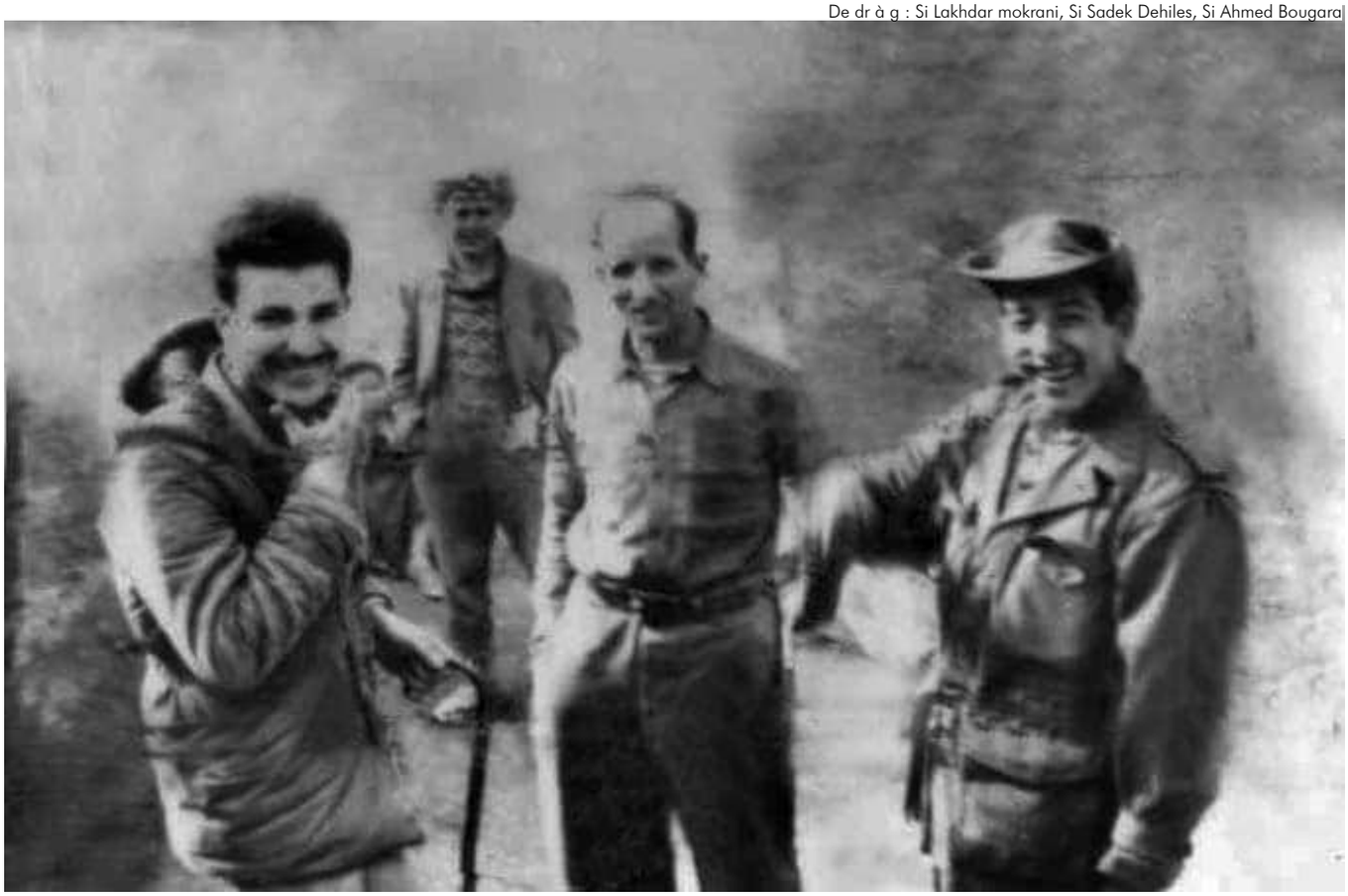

la lettre la plate-forme de la Soummam faisant de la Wilaya IV un exemple d'organisation politico-militaire, que l'ennemi reconnaissait, se voyant contraint d'utiliser de gros moyens pour en venir à bout, en vain.

Tous ceux qui ont connu Si M'Hamed gardent de lui l'image du responsable plein de dynamisme et de simplicité à l'égard de ses compagnons de lutte, mais aussi de fermeté dans les moments difficiles. Ce féru de poésie, qui récitait de tête des passages entiers, sut créer au sein de la Wilaya IV un esprit de réelle fraternité, d'enthousiasme dans l'action et de foi en la victoire. Pour tous, il demeure l'exemple vivant du révolutionnaire lucide, doué d'un esprit d'abnégation et de sacrifices sans limites, qui imposent le respect à la base. En démocrate convaincu et en révolutionnaire exemplaire, il marquera profondément la Wilaya IV de sa personnalité au point que les chefs militaires français le reconnaissaient eux-mêmes. Ainsi, le sinistre général Massu dans son livre Le torrent et les digues, paru en 1972, témoigne (en 1959 après le plan Challe) : « A l'heure où l'on se plaît à dire que

De dr. à g. : Nacer (Bouhizem Mokhtar), Med Benchouk, Othmane, Abdellilah Si Ahmed Bougara, Mustapha Fellouhi. Assis : Si Youcef, Yahia Megherbi.

Portrait

A gauche debout : Si Tarek et Si Ahmed Bougara
Assis : Si Mohamed Bounâma

la rébellion a perdu la partie, parce qu'elle est étranglée aux frontières tunisiennes et marocaines, et parce que, incontestablement le djoundi souffre dans le maquis physiquement et moralement, nous assistons à un phénomène déconcertant. Au beau milieu du territoire algérien, la Wilaya IV fait montre d'une vitalité et d'un dynamisme extraordinaires. Elle s'est toujours singularisée par rapport aux autres wilayas. Cela a tenu à la personnalité rayonnante du colonel Si M'hamed, un véritable chef de maquis. Grâce à lui, la flamme révolutionnaire brûle en Wilaya IV. Une révolution pure et dure qui s'affermit même par opposition au relâchement relatif régnant dans les autres wilayas. »

Même mort, ce martyr fait peur. Comment expliquer la disparition de sa dépouille, emportée par hélicoptère par l'ennemi dans un endroit connu par lui ou enterrée par des compagnons, aujourd'hui disparus ? Toujours est-il que la flamme révolutionnaire que le chef historique a léguée ne s'est jamais éteinte. Quel bel hommage lui rendre aujourd'hui que ce drapeau flottant sur ce merveilleux site qui fut son fief, symbole de la liberté et de l'indépendance du pays, durement acquises !

L. B.

Le Chahid Si Ahmed Bougara avec ses compagnons d'armes

Si Ahmed Bougara, au milieu d'un groupe de moudjahidines et de cadres de la zone II. 1956

Commandant Omar Ramdane :

« La Wilaya IV très fortement organisée a été durant ces années très imprégnée par son style. Avec beaucoup d'intelligence, il a créé une direction démocratique. Aucun chef quel que soit son grade ne se déplaçait vers un secteur, se contentant d'un seul agent de liaison qui connaissait la route. L'année 1959 a été une année terrible. De Gaulle au pouvoir est venu donner tous les moyens à l'armée française pour liquider les katibate et les bastions de l'ALN. Il a créé les camps de concentration vidant les campagnes des civils. Toutes les crêtes ont été dotées de pistes et de postes de surveillance. 56.000 hommes, une énorme force aérienne, ce n'est pas pour rien que Challe fut choisi pour la sale besogne, il faisait partie de ce corps. Bougara est mort durant cette année 1959, tout comme Amirouche, El Haouès et bien d'autres… Certains se souviennent qu'il y avait parfois 120 avions, soit entre 4 à 5 escadrilles, dans l'Ouarsenis, en Kabylie… En plus, d'imposantes forces terrestres.

A partir de 1960, nouvel élan, nous sommes redescendus

dans les plaines, dans les villes, nous sommes revenus à l'organisation de 1956, nous nous sommes redéployés… On pouvait durer encore longtemps… »

Bouragaâ dit Si Lakhdar un proche :

« En guise de cadeau aux responsables des autres wilayas lors d'une visite-bilan, le colonel Bougara faisait don de ses meilleurs hommes. Exemple, à Djebel Lazrag, au commandant El Haouès, il cède Belarbi, l'un des premiers docteurs en droit du pays. En contrepartie, Si El Haouès offre à la Wilaya IV son meilleur commissaire politique en la personne de Mahmoud Bachel. Message fort, l'importance du savoir et de la science, de la communication, pour Si M'hamed, déjà à l'époque. »

Ahmed Abdelaoui dit Tewfik, enseignant de lettres arabes, contacté en Egypte pour monter au maquis arabiser l'ALN

« C'est le colonel Ouamrane qui tient une réunion sous la direction de Krim Belkacem en Egypte. 40 étudiants répondent à l'appel, traversent la ligne Morice, diligentés par Youcef Latrèche, un nationaliste convaincu ancien d'Indochine. C'est sous son commandement qu'eut lieu le transbordement du convoi d'armes jusqu'à la frontière entre les Wilayas III et IV, au lieu dit M'chata que le colonel lui-même avait réceptionné. C'est là, pour la première fois, que je l'ai rencontré et lors de deux incidents que je garde en mémoire. C'était un homme exceptionnel, qui avait en lui le bon des deux cultures, universelle et orientale. Un être simple qui faisait son tour de garde au même titre que le simple djoundi. Il a su créer un esprit d'harmonie. Si Ali Lounici, par exemple, universitaire, était chargé de balayer les traces, surnommé de surcroît « Cabrane chatba », il aurait pu prétendre à mieux.

Je me souviens de sa réflexion le jour où il apprit que je fumais en cachette : « Tu n'es pas indispensable à la Révolution » et de ma réponse : « Nul n'est indispensable à la révolution, mais nous sommes tous nécessaires et utiles. » Pensant qu'il m'avait blessé, il me demanda des excuses, ce qui à mes yeux ajouta à sa valeur. La cigarette avait été interdite pour au moins trois raisons. Politique, les Français disaient qu'avec les taxes sur le tabac la France pouvait indéfiniment combattre le fellagha ; de sécurité, les fumeurs toussent ; et de santé.

Autre incident mené par lui avec tact et intelligence. Le refus de s'aligner à l'heure de la prière de Abdelkader Zizi avait créé un certain remous. L'incident fut discuté, séance tenante lors d'une réunion présidée par Si Tayeb Oussedik. Sans léser personne, la page fut tournée. Abdelkader Laroussi, surnom Zizi, professeur de sciences venu de France avait rejoint l'équipe rédactionnelle, chargée de la confection de la revue le Flambeau, en l'occurrence, Boualem Oussedik, Ahmed Arslane, Ahmed Zmirli et Abdelaoui Ahmed dit Tewfik. Ce fut notre première agence de presse. Abrités dans un gourbi, on confectionnait la revue avec des planches, des clous, un linge, de l'encre, un rouleau à pâtisserie… Plus tard, on a eu une ronéo, mais les moussabilines chargés de nous alimenter en papier rencontraient beaucoup de difficultés pour nous approvisionner. » Ahmed Abdelaoui, aujourd'hui agriculteur en Oranie, a été, de 1965 à 1969, journaliste à l'APS puis enseignant jusqu'en 1972.

En 1956, en Egypte, il reçoit, lors de la nationalisation du Canal de Suez, des mains de Nasser la médaille de la résistance, tout comme Si Lahcène Si Larbi, qui fit une école militaire en Orient, et qui sera à une époque nommé général, chef de la première Région militaire à Alger. « Nous avons été les deux Algériens à nous être engagés pour défendre cette cause. »

En ce jour commémoratif, les témoignages, sur la grandeur de l'homme, droit, noble, démocrate, de justice sont nombreux, de même que sur ses vertus guerrières pour combattre les méthodes de combat, de destruction et de massacres de l'armée coloniale. Cependant, ils souhaitaient sciemment écarter, ce 5 mai 2012, de leur mémoire la gangrène injectée dans leurs rangs et l'action pernicieuse des services spéciaux français, pour seulement garder la finalité heureuse du combat, l'indépendance.

Que Dieu leur prête vie pour qu'un jour leurs témoignages servent à l'écriture de notre glorieuse histoire, pour que nul n'oublie !

L. B.

Slimane Dehiles
L'héroïsme au sens pur

Slimane Dehiles (colonel Sadek) en 2006

... au sortir de la guerre

... avec Abane Ramdane en 1956.

Par Mussa ACHERCHOUR

De son vrai nom, Slimane Dehiles, le colonel Sadek est né le 14 novembre 1920 à Ouadhia (wilaya de Tizi Ouzou). Il perd son père, alors qu'il n'a que 15 ans et est contraint de quitter l'école pour subvenir aux besoins de sa famille. Il fut l'un des premiers maquisards de Kabylie, avec Amar Ouamarane, Krim Belkacem et Salah Zaâmoum, tous réunis dans un même destin et dans un même élan révolutionnaire inédit, pour l'organisation des maquis, en Kabylie d'abord (zone 3 qui deviendra par la suite Wilaya III), puis dans l'Algérois (zone 4, ancêtre de la Wilaya IV), dont il prit les destinées et où il mit en œuvre son sens de l'organisation et se rendit célèbre par ses hauts faits d'armes.

Sadek Dehiles s'engage dès son jeune âge dans l'armée française et participe à la Seconde Guerre mondiale, dès novembre 1943, aux côtés des forces françaises et des alliés, avant de militer au PPA durant son séjour en France. Après les massacres du 8 mai 1945, Slimane Dehiles est démobilisé au même titre que les autres Algériens pour avoir refusé d'aller combattre en Indochine. Il retourne en France pour travailler et là, il est subjugué par le discours nationaliste de Messali El Hadj. Il rejoint les rangs du MTLD où il militera jusqu'à son arrestation, en 1953, par les autorités coloniales. Il retourne en Algérie, dans son village natal, Aït-Djabral, dans les Ouadhias, après le déclenchement de la lutte armée, le 1er novembre 1954.

Il fait la connaissance de deux hommes de la première heure, Krim Belkacem et Amar Ouamrane en zone 3, où il participe à sensibiliser, à mobiliser les populations et à expliquer les objectifs de la révolution. Ce qui n'est pas chose aisée, aux premières années de la guerre. Il accompagne Ouamrane lors de sa désignation en zone 4, devenue Wilaya IV, et après la mort de Souidani Boudjemaa.

Il est nommé responsable militaire de cette zone, comme adjoint au colonel Ouamrane, après les décisions du congrès de la Soummam où il est désigné, pour ses compétences avérées, membre suppléant du Conseil national de la révolution algérienne (CNRA). A cette réunion historique du 20 août 1956, la délégation de la zone 4 est composée de Ouamrane, Si Saddek (Slimane Dehiles) et Si M'hammed (Ahmed Bougara). Si Sadek, qui connaissait bien Abane Ramdane et Larbi Ben M'hidi, est désigné membre suppléant du CNRA.

Fin 1956, après le départ de Ouamrane vers l'extérieur, Si Sadek le remplace et devient responsable politico-militaire de la Wilaya IV, avec le grade de colonel. Sous sa responsabilité, et en application des résolutions de la Soummam, la Wilaya IV connaît un grand essor notamment dans le domaine militaire avec la création d'unités d'élites appelées commando, parmi lesquelles on peut citer le mythique commando Ali Khodja, de la zone 1, qui a mené la vie dure aux troupes coloniales dans les montagnes de l'Algérois, notamment.

Sous son commandement, la Wilaya IV connaît aussi un rayonnement politique incontestable, avec l'avènement de jeunes recrues instruites, à la faveur de la grève des étudiants et des lycéens d'octobre 1956, qu'il a aidé

Krim Belkacem chef de la Wilaya III, Mohammedi Said , Ahmed Bouguerra, chef de la Wilaya IV, Slimane Dehiles et à l'extrême droite Amar Ouamrane...

à intégrer les rangs de l'ALN, et aussi l'intégration d'éléments issus du Parti communiste algérien au sein de la Révolution. D'où la complexité qu'ils eurent, lui et l'encadrement, antérieur et futur, de la wilaya IV à gérer la psychose de la « bleuïte », qui provoqua des ravages dans certaines wilayas, notamment dans la III.

Le commandant Bousmaha de la Wilaya III ayant connu le colonel Si Sadek affirme, dans son témoignage, que l'ancien chef de wilaya IV « privilégiait la formation et encourageait ceux ayant suivi un cursus scolaire ». Ainsi, selon Bousmaha, Si Sadek a pu transformer la wilaya IV en « pépinière de cadres révolutionnaires instruits ».

Pour le problème de l'armement, le colonel Sadek part en mission à l'extérieur vers le mois d'avril 1957 et ne revient, comme on le sait, en Algérie qu'au cessez-le-feu. Son compagnon Salah Zamoum, dit Si Salah, qui lui succède, continue sur sa lignée et marqua, à sa façon, le caractère « distingué » du commandement de la Wilaya IV, en poussant son audace jusqu'à accepter des négociations séparées – ce qui est appelé, du côté français, « la paix des braves » – avec les plus hautes autorités françaises de l'époque, croyant bien faire pour la révolution et pour son pays.

Ses compagnons de lutte retiendront de lui ses qualités humaines, sa simplicité avec les djounoud, mais aussi sa rigueur et sa témérité dans les combats. On lui doit notamment des exploits, comme celui du démantèlement de maquis messalistes dans la région de Guenzet (Petite-Kabylie), avant même son arrivée au commandement. Pour Yaha Abdelhafidh, ancien officier de la Wilaya III, Si Sadek était «le combattant éternel». «Il était entier. Il répugnait à faire des compromissions», raconte Si Abdelhafidh, ajoutant qu'il appréciait chez lui «son franc parler». Cet ancien cadre de l'ALN de la Wilaya III se souvient également qu'il

avait eu à rencontrer, à plusieurs reprises, le colonel Si Sadek à Ighil Imoula –haut lieu de la révolution où fut tiré la première fois l'historique appel du 1er novembre – où «il venait souvent pour rencontrer le chahid Amar Ath Cheikh, un maquisard de 1947, dont il appréciait la compagnie». Les deux hommes se retrouveront, à partir de 1963, aux maquis du FFS.

Autres signe distinctif des chefs historiques de la Wilaya IV, à l'image du colonel Youcef El-Khatib ou du commandant Lakhdar Bouragaa, le colonel Si Sadek connut lui aussi les déboires de la politique, et prit tôt ses distances vis-à-vis du pouvoir politique. Ainsi, après

un bref passage en tant que député de Tizi-Ouzou, il s'engage avec la rébellion du FFS, de 1963 à 1965, avant d'abandonner définitivement la politique la même année. Désabusé, il vécut en retrait de la société jusqu'à son décès, dans son village natal Aït-Bardjal, dans les Ouadhias, le 8 novembre 2011, un jour de l'Aid El Adha.

Pour seuls témoignages de guerre, il accorda quelques entretiens à la presse, préférant se tenir à l'écart des polémiques, parfois ravageuses, sur certains épisodes troubles de la révolution.

M.A.

Mohamed Larbi Ben M'hidi

Au-delà de cette image immortalisée devant des journalistes

Larbi Ben M'hidi lors de son arrestation

Larbi Ben M'hidi

Par Zoheir MEZIANE

L'image commune la plus marquante de l'histoire de Mohamed Larbi Ben M'hidi est sans aucun doute celle où l'on voit l'un des fondateurs historiques du Comité révolutionnaire d'unité et d'action, le chef de la Wilaya V (l'Oranie), menottes aux poignets, afficher aux photographes et aux caméramans français un grand sourire comme un défi à ses ennemis. Derrière ce sourire déstabilisateur se cachait la personnalité d'un homme dont les valeurs de courage, de dignité et de grandeur d'âme furent portées à leur haut niveau. Outre, son rang de colonel et de chef politique, nous nous proposons de revenir également sur le terreau familial et nationaliste de cet homme qui a fait trembler toute la France coloniale au point que ses bourreaux se sont résignés à l'assassiner lâchement. Sans procès, ni jugement ni condamnation.

Ayant été plus grand que la misérable sauvagerie de ses assassins, Larbi Ben M'hidi lègue aujourd'hui aux Algériens l'histoire non seulement d'un combattant de la première heure et un des chefs historiques de la glorieuse Révolution de Novembre, mais aussi celle d'une

De g à dr: Ammar benaouda ben Mostefai, Larbi Ben M'Hidi et BentobBal Lakhdar

personnalité qui mérite d'être un référent pour les générations montantes. Avant de le confier aux Services spéciaux, le général Bigeard lui avait rendu hommage. Il regretta… trente ans plus tard… son exécution

Outre l'itinéraire politique et révolutionnaire, Larbi Ben M'hidi fut d'abord, tout enfant, un taleb de zaouïa du douar El-Kouahi (50 km environ de Constantine) où il est né. Ce sera donc la zaouïa, où il apprendra les soixante chapitres du Coran par cœur, qui marquera ses premiers pas. Comme les centaines – ou milliers – de zaouïas qui parsemaient l'Algérie, celle des Ben M'hidi dispensait un enseignement arabe, l'étude du Coran et donnait une formation morale adéquate. L'on sait que toutes ces zaouïas étaient des centres de résistance à l'envahissement culturel de l'occupant, aux essais d'évangélisation entrepris par l'Eglise et aux tentatives d'assimilation que la France menait systématiquement dans tous les domaines, afin de faire de l'Algérie une «province française» et de la dépouiller de ses valeurs séculaires arabo-islamiques.

Le facteur religieux eut ainsi un effet structurant sur la personne de Ben M'hidi qui était réputé pour être un homme pieux, nourri des principes coraniques et qui pratiquait assidûment sa prière partout où il allait. Aussi, son père Abderrahmane était-il le gardien et protecteur d'un mausolée dédié à un ancêtre marabout portant le nom de Si Larbi. Cela n'empêché pas Larbi, sur orientation du père, de fréquenter l'école française et d'obtenir un certificat d'étude primaire.

L'engagement de Mohamed Larbi Ben M'hidi en 1939 dans les rangs des scouts musulmans algériens où il

Larbi Ben M'hidi debout au centre

Egypte 1955 : Larbi Ben M'Hidi, à droite au premier plan, devant Mohamed Boudiaf, Hocine Aït-Ahmed, Ahmed Ben Bella, Fathi Dib, avec des responsables égyptiens

devint après quelques mois un chef de groupe ne saurait être une parenthèse dans sa vie. Cet engagement eut lieu quatre années après la création de cette association qui fut encouragée par des oulémas réformistes. Il est important de souligner à cet effet que le mouvement du scout, guidé par des chefs nationalistes, propageait des idées patriotiques et avait même mené de nombreuses manifestations, comme celle du 8 mai 1945 pendant laquelle Bouzid Chaâl, un jeune scout, fut abattu. Les ressources morales puisées de la ligne de conduite du scout furent d'un grand apport pour l'homme, d'autant qu'elles se référaient aux principes de l'Islam, au patriotisme et aux valeurs universelles de la paix et de la fraternité humaine.

Après avoir fait un passage à une autre école qui nourrira son patriotisme, plus précisément au club football de l'US Biskra où il fut aussi joueur et dirigeant de l'équipe de football locale, Larbi Ben M'hidi se découvrit une autre vocation, les planches du quatrième art. Il aimait le théâtre et avait adapté à l'arabe la pièce célèbre Pour la Couronne de François Coppée. Il y tenait le rôle de Constantin défenseur de la patrie contre son père, le roi Michel qui, pour conserver son trône, acceptait toutes les compromissions et se soumettait aux pires diktats de l'occupant.

Il y a lieu de retenir que le choix que l'enfant d'El-Kouahi pour cette pièce n'était nullement fortuit, en ce sens que son auteur n'est autre que le peintre prosaïque de la vie du petit peuple *(les Humbles et les Paroles sincères)*. Aussi, Pour la couronne avait-elle fait l'objet d'un grand intérêt auprès du romancier, nouvelliste et essayiste arabe Mustafa Lutfi al-Manfaluti qui la traduisit avec un style utilisant un important potentiel de la langue arabe. Le penchant de Larbi Ben M'hidi pour le traducteur de l'œuvre française s'explique fort bien : les nouvelles d'El Manfaluti sont réputées pour les dénonciations des disparités sociales et de l'injustice. Ce célèbre auteur égyptien fut l'un des partisans du mouvement de libération des peuples conduit par Saâd Zeghloul dont il n'était pas rare de trouver le portrait au milieu des portraits de famille en Algérie. Il est vrai que durant cette période (1939-1945), l'occupation coloniale était désormais ressentie par les citoyens arabes et musulmans comme une destruction de leur personnalité.

Cette modeste approche sur ce prestigieux repère de la guerre de libération nationale nous renvoie à une simple idée sur la pesanteur des fondements culturels et idéologiques de sa personnalité. Un de ses amis, Hamid, a raconté cette anecdote : *«Un jour, je servais de la limonade aux cinq membres du CCE réunis autour de la grande table du salon. Mon père était assis parmi eux. Arrivé au tour de Ben M'hidi, celui-ci me fit signe de stopper : «Arrête, me dit-il, apporte un verre.» Ce que je fis immédiatement. Il plaça les deux verres vides devant lui, les remplit et offrit, l'un à mon père, l'autre à moi-même et me dit : « Bois! C'est la génération de ton père et ta génération, Hamid, qui ensemble, libéreront l'Algérie. »*

M. A.

Moudjahidate algériennes

Les pasionarias du 1er Novembre 54

Hassiba Ben Bouali

Ourida Meddad

Par Alyssa MONCEF

Les moudjahidate algériennes ont eu un rôle prépondérant durant la révolution du 1er Novembre. Elles ont démontré qu'elles pouvaient constituer un second souffle réel pour la lutte de libération. Mériem Bouattoura, Massica Zira, Malika Kharchi et tant d'autres restent aujourd'hui encore des modèles de courage et de dévouement pour une noble cause : l'indépendance de l'Algérie. Malheureusement, leur engagement est peu connu des Algériens, notamment de cette génération postindépendance. Pourtant, tout comme Ourida Meddad ou Hassiba Ben Bouali, ces femmes ont donné leur vie pour l'idéal de la liberté.

Née en 1938, Mériem Bouattoura est lycéenne à Sétif quand elle prend le maquis. Elle rejoint les rangs de la Révolution au niveau de la Wilaya II, en 1956, et participe à de nombreuses opérations commando, à travers lesquelles elle fait preuve d'un courage exceptionnel. La dernière opération qu'elle exécute est celle qu'elle accomplit aux côtés de son camarade le martyr El Hamlaoui. Dénoncés, les deux moudjahidine se réfugient dans une maison où ils sont encerclés par l'armée française puis dynamitée. Mériem Bouattoura tombe en martyre le 8 juin 1960.

Egalement lycéenne à Sétif, Massica Ziza, qui a vu le jour en 1933, prend le chemin du maquis en 1957. Elle est tuée le 29 août 1959, lors du bombardement de l'infirmerie de la région d'El Mila.

Malika Kharchi, née en 1939, est au lycée quand elle prend le maquis en 1957. Infirmière dans la région de Tahert, elle tombe pour la patrie le 5 novembre 1960.

Hassiba et Ourida, destins de martyres

Native d'El Asnam, Hassiba Ben Bouali a vu le jour le 18 janvier 1938. Après y avoir entamé ses études primaires, elle poursuit ses études à l'école Aïn Zerga, à Alger, où ses parents s'installent en 1947. Elle obtient le certificat d'études primaires en 1950 et entre au lycée Pasteur (aujourd'hui annexe de la Faculté centrale), où elle étudie jusqu'en deuxième année. Hassiba Ben Bouali rêvait de devenir infirmière sans y parvenir. Elle sera alors employée dans un bureau social, où elle complète sa vision de la situation délétère des Algériens. Cette prise de conscience l'amène à militer dès l'âge de seize ans au sein de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (Ugema). Elle s'implique ainsi de plus en plus dans le combat nationaliste, et, vers la fin de l'année 1956, elle intègre avec d'autres jeunes filles un des réseaux des fedayins qui se distinguent durant la bataille d'Alger. Elle fait ainsi partie d'un groupe chargé de fabriquer des bombes et de les déposer sur les lieux d'opération. Recherchée par les services de renseignement français, Hassiba Ben Bouali est alors obligée de quitter son domicile et de trouver refuge à la Casbah, quadrillée par l'armée coloniale. Le 8 octobre 1957, Hassiba Ben Bouali se trouve dans une cache au numéro 5 de la rue des Abderames, en plein cœur de la Casbah, en compagnie d'Ali la Pointe et de P'tit Omar, âgé de douze ans. A la tombée de la nuit, la maison est encerclée par les parachutistes français. On somme les trois fedayin de se rendre. Devant leur refus, les soldats français font sauter la maison. Hassiba Ben Bouali et ses compagnons périssent sous les décombres ainsi que 17 Algériens dont les maisons ont été soufflées par l'explosion.

Ourida Meddad est une autre martyre de Novembre. Fille unique, cette lycéenne a seize ans lorsqu'elle rejoint le mouvement de la lutte pour la libération de l'Algérie. Recrutée comme agent de liaison d'un important responsable de la Zone autonome d'Alger, elle est arrêtée en août 1957. Là, elle subit plusieurs séances de torture, officiées par les lieutenants Schmitt, chef de la compagnie d'appui, et Fleutiot. Gégène, baignoire, insultes, elle a droit à toutes les méthodes abjectes et inhumaines pour la faire parler… Fatiguée, blessée, Ourida résiste. Mieux que cela, elle se joue de ses tortionnaires. Eux, jubilent croyant qu'ils vont arrêter leur cible. En vérité, Ourida cherche des moments de répit, une bouffée d'air pur. Alors elle fait mine d'accepter de les conduire au refuge du responsable politique de la Zone autonome d'Alger (ZAA). Une fois sur les lieux, les parachutistes du 3e régiment de parachutistes se rendent compte que la jeune fille s'est moquée d'eux. Fous de rage, ils la torturent une énième fois. Ourida crie et hurle …, puis c'est le silence … Ourida Meddad meurt sous la torture, à l'école Sarrouy de Soustara, le jeudi 29 août 1957. Son corps est jeté du deuxième étage par ses tortionnaires pour faire croire à un suicide. Des murmures, des chuchotements, puis l'un des parachutistes quitte la salle en criant : «Elle s'est défenestrée, elle s'est jetée par la fenêtre.» Un mensonge, bien concocté mais qui n'a pas résisté à la vérité grâce à des témoignages de rescapés dont un Algérien, militant qui a assisté à la scène.

Les rescapées de la mort

Bien qu'elles aient été emprisonnées, torturées et condamnées, plusieurs moudjahidate ont échappé à la mort. Si certaines ont tenté de mener une vie ordinaire au lendemain de l'indépendance, d'autres ont investi la société civile, témoignant de leur combat mais aussi des sacrifices consentis pour la libération de l'Algérie du joug colonial. Fettouma Ouzeguène, Akila Ouared, Zhor Zerari, Zohra Drif et toutes les autres sont les porte-flambeaux de la liberté.

Née en 1938, Djamila Bouazza était surnommée par les étudiants pieds-noirs qu'elle fréquentait «Miss cha cha cha». Militante du FLN, employée aux Centre de chèques postaux à Alger, elle est membre du «réseau bombes» de

Djamila Bouaza

Zohra Drif

Djamila Bouhired

Evocation

Des femmes moudjahidate exhibant leurs armes

Yacef Saadi. Accusée durant la bataille d'Alger d'avoir posé une bombe au bar Coq Hardi, le 26 janvier 1957 par le Tribunal permanent des forces armées d'Alger, elle est emprisonnée puis graciée en 1962.

Baya Hocine naît le 20 mai 1940 dans la Casbah d'Alger. Militante du FLN et également membre du «réseau bombes» de Yacef Saadi, elle est arrêtée et incarcérée à la prison d'Alger le 28 février 1957. Condamnée à mort par le tribunal permanent des forces armées d'Alger, le jugement est cassé le 20 mars 1958. Rejugée par le tribunal permanent des forces armées d'Oran, elle est condamnée le 20 janvier 1959. Emprisonnée jusqu'en 1962, elle est amnistiée.

Djamila Bouhired est née en 1935 dans une famille de la classe moyenne. Elle rejoint le Front de libération nationale durant ses années d'étudiante et travaillera plus tard comme officier de liaison, membre du «réseau bombes» et assistante personnelle de Yacef Saadi, chef de la Zone autonome d'Alger pendant la bataille d'Alger. Elle dépose, le 30 septembre 1956, une bombe qui n'explose pas dans le hall du Maurétania. En avril 1957, elle est blessée dans une fusillade et capturée par les parachutistes. Elle est soupçonnée d'être une poseuse de bombe, inculpée pour ses actes, torturée et condamnée à mort. Son exécution est stoppée par une campagne médiatique menée par Jacques Vergès et Georges Arnaud. Devant le tollé international soulevé par sa condamnation, elle est finalement graciée et libérée en 1962. Elle épousera Jacques Vergès en 1965. Sa vie sera adaptée au cinéma par Youssef Chahine dans le film «Djamilah», sorti en 1958.

A l'instar de bon nombre de Français, Jacqueline Guerroudj a rallié la cause algérienne, n'hésitant pas à s'impliquer de façon effective dans la lutte pour la libération du pays. Née en 1919 à Rouen, elle fait des études de philo et de droit. Elle arrive en Algérie en 1948, affectée en qualité d'institutrice près de Tlemcen. Dès le déclenchement de la lutte armée, elle prend fait et cause pour l'indépendance de l'Algérie. Avec son mari Djillali, militant communiste et sa fille Minne Djamila, elle intègre le FLN. Elle est arrêtée en 1957 en pleine bataille d'Alger et est condamnée à mort. Au lendemain de l'indépendance, elle entreprend une longue carrière à la Faculté d'Alger en tant que bibliothécaire. À plus de 90 ans, Jacqueline qui a toujours vécu à Alger se consacre à la lecture et à la rédaction de ses mémoires. Jacqueline est mère de 5 enfants et plusieurs fois grand-mère.

A.M.

Poseuse de bombes

Djamila Boupacha, l'une des icônes féminines de la Révolution de Novembre

Par Alyssa MONCEF

La participation de la femme algérienne à la Révolution du 1er novembre 1954 a été prépondérante. Que ce soit dans les montagnes, les villages, les hameaux ou les grandes villes, elle n'a ménagé ni efforts, ni engagement, s'impliquant sans retenue dans cette lutte acharnée contre le colonialisme. Le rôle de ces combattantes a été immortalisé, entre autre, par le chef d'œuvre de l'Italien Gillo Pontecorvo, La Bataille d'Alger qui retrace le parcours d'héroïnes, à l'image de Djamila Bouhired, de Zohra Drif ou de Hassiba Ben Bouali, qui mourut en martyre en compagnie de Ali la Pointe et de P'tit Omar.

Djamila Boupacha, l'une de ces pasionarias, a connu la prison, la torture mais elle a échappé à la condamnation à mort, à la suite d'un mouvement de solidarité qui s'est créé autour de son affaire. Son histoire mérite d'être connue.

Fille d'Abdelaziz Ben Mohamed et d'Amarouche Zoubida bent Mohamed, Djamila a vu le jour à Bologhine (ex Saint-Eugène), le 9 février 1938. Fille de militant, elle rejoint les rangs du FLN sous le nom

Djamila Boupacha esquissant un léger sourire

de guerre de Khalida. Avec d'autres jeunes Algériennes éprises de liberté, elle intègre le réseau des poseuses de bombes, participant activement à la guérilla urbaine qui était menée au cœur de la capitale par les moudjahidine du Front de libération nationale.

Le 10 février 1960, elle est arrêtée pour avoir déposé, en février 1959, une bombe – qui sera désamorcée – à la Brasserie des Facultés, à Alger. Capturée, en compagnie de son père, de son frère, de sa sœur Nafissa et de son beau-frère Ahmed Abdellih, elle sera, au cours de plus d'un mois de détention, torturée et violée avec une bouteille.

La célèbre avocate Gisèle Halimi est alors sollicitée pour sa défense, mais cette dernière est arrêtée dès son arrivée à Alger puis expulsée. Bien des années plus tard, elle confiera lors d'une interview accordée au journal L'Humanité : «J'avais pu rencontrer Djamila à la prison de Barberousse, voir sur son corps les traces de torture, les seins brûlés par les cigarettes, les côtes brisées par les coups. J'ai décidé d'être son avocate. J'ai alors fait appel à Simone de Beauvoir. Ce fut bref et sans détour.»

Dès lors, l'affaire Djamila Boupacha prend une ampleur médiatique internationale. Le «Comité pour Djamila Boupacha» est créé par l'écrivaine Simone de Beauvoir et est rallié par plusieurs intellectuels français, à l'image de Jean-Paul Sartre, de Louis Aragon, d'Elsa Triolet, ou encore de Germaine Tillion.

Le 24 juin 1960, se tient une conférence de presse du Comité. Simone de Beauvoir présente les faits. Jeune Algérienne membre du FLN, qui «allait déposer une bombe mais ne l'a pas fait», Djamila Boupacha a été arrêtée, mise au secret, torturée et violée par les parachutistes français pendant cinq à six semaines.

À la suite des pressions du comité de soutien qui s'est constitué pour sa défense et à l'entremise de Simone Veil, alors magistrate, elle est transférée en France métropolitaine pour y être jugée.

Pour les faits de torture, Gisèle Halimi poursuit le ministre de la Défense, Pierre Mesmer ainsi que le général Charles Ailleret, qui commande alors l'armée française en Algérie, pour forfaiture.

Djamila Boupacha comparaît à Caen fin juin 1961. Au cours de son procès, elle identifie formellement ses tortionnaires mais elle est tout de même condamnée à mort. Elle est finalement amnistiée et libérée le 21 avril 1962, en application des accords d'Évian mettant fin à la guerre d'Algérie. Alors qu'elle se trouvait en prison, le grand peintre Pablo Picasso réalise le portrait de Djamila Boupacha, afin de la sauver de la guillotine. La lithographie, confectionnée la veille du cessez-le-feu est aussi une dénonciation des souffrances endurées par les femmes algériennes, soumises aux pires gémonies coloniales. Elle est réalisée au fusain et paraît à la une des «Lettres françaises» du 8 février 1962 et en

couverture du plaidoyer de Simone de Beauvoir et de Gisèle Halimi, publié en 1962 chez Gallimard et réédité en 2000.Aujourd'hui, cette œuvre de Picasso se trouve cotée aux enchères publiques à hauteur de 400 millions de dollars.

Quant au musicien Luigi Nono, il rend hommage à la jeune militante en lui consacrant une pièce de ses Canti di Vita et d'amore. La monodie a capella de dix minutes est régulièrement jouée depuis, notamment au programme du pianiste virtuose Maurizio Pollini qui fut l'ami du compositeur. Après Venise, Londres et Bruxelles, ce fut le cas, en octobre 2010 à la Salle Pleyel à Paris, à la faveur du cycle «Pollini Perspectives», avec des pièces de Chopin et de Luigi Nono et la participation de la soprano canadienne Barbara Hannigan.

Le 20 mars dernier, la chaîne publique française France 3, a diffusé Pour Djamila. Ce long métrage réalisé par Caroline Huppert et interprété par Marina Hands et Hafsia Herzi raconte l'histoire de la moudjahida Djamila Boupacha et de son avocate Gisèle Halimi. Tourné en France et au Maroc, ce film a été diffusé en marge de la commémoration des accords d'Evian.

A.M.

Omar Yassef dit p'tit Omar

Le petit lutin de la bataille d'Alger

De g. à dr. : P'tit Omar,Yacef Saadi, Ali la Pointe et Hassiba Ben Bouali debout

Par Assem MADJID

Ils étaient quatre à être « plastiqués » dans leur cache, au 5 rue des Abdérames de la mythique Casbah. Le 8 octobre 1957, Ali Ammar, alias Ali la pointe, Hassiba Benbouali, Mahmoud Bouhamidi et P'tit Omar, de son vrai nom Yacef Omar, quatre héros de la Révolution sont déchiquetés par le puissant explosif installé autour de leur cache. La bataille d'Alger n'est désormais que ruine et lambeaux de chair humaine de ceux-là mêmes qui ont donné du fil à retordre à la puissante armée française qui écumait dans la capitale. Le film retraçant la guérilla urbaine à Alger de l'Italien Gillo Pontercorvo « la bataille d'Alger » rapporte fidèlement la fin héroïque de ces quatre fidayines « dynamités » pour avoir choisi le sacrifice que de tomber vivants entre les mains de l'ennemi. Si les noms de Ali la Pointe et Hassiba Benbouali, sont notoirement connus et leur héroïsme rapporté et relaté tant par les historiens que par les témoins de cette époque, ceux de P'tit Omar et Mahmoud Bouhamidi sont, en revanche, moins célèbres malgré le rôle principal qu'ils ont tenu dans la zone autonome d'Alger.

La petite grande âme de Omar venait de s'envoler en cette journée automnale. Il n'avait que 13 ans et quelques mois, lui qui est né le 8 janvier 1944 à la Casbah. Qui était-il et comment a-t-il intégré les rangs de l'ALN et quel y était son rôle ? Des questions qui méritent certainement un temps d'arrêt. Juste le temps de conter l'héroïsme de ce bambin devenu très tôt révolutionnaire et mort à l'âge d'une fleur commençant à peine à germer. A l'âge de l'innocence, P'tit Omar a, prématurément, cultivé le secret devenu son monde tout comme le silence. Agent de liaison efficace, il est récupéré par son oncle maternel,

Portrait

Yacef Saâdi, chef de la zone autonome d'Alger pour transporter le courrier, faire le guet, dérouter l'ennemi et le cas échéant, risquer même sa vie. Fils de Dahbia, sœur de Yacef Saâdi, et de Ahmed, il est le troisième d'une fratrie de neuf enfants. Sa famille vivait au 3 rue Abdérames, à quelques pas de la cache dans laquelle il a trouvé la mort. Il connaissait son quartier comme sa poche et dès son enfance et alors que les gosses de son âge jouaient aux billes et à la marelle, pour les fillettes, il vivait en retrait bien que parfois il se mette de la partie. Très tôt, il quitta l'école et passait le long de son temps dans les ruelles de la Casbah. Son père et ses oncles militaient au MTLD avant le déclenchement de la guerre. Ils les accompagnaient aux réunions, écoutait les discours et prêtait l'oreille à tout ce qui se disait. Plus tard, quand la guerre s'est étendue à tout le pays et que la capitale s'est enflammée, P'tit Omar est enrôlé par son oncle Yacef au sein de l'organisation « Etant son oncle et vu les conditions imposées par la guerre, j'avais ressenti le besoin d'avoir un jeune débrouillard à mes côtés, un jeune capable pour commencer d'accomplir de petites tâches sans importance et surtout sans être inquiété. Quelqu'un d'éveillé, sûr de lui, pour être à même d'éventer les filatures au cas où il est pris en chasse ». (1). Le choix s'est évidemment portée sur P'tit Omar investi d'une mission périlleuse dont il s'acquitta admirablement jusqu'à cette journée fatidique où, lui et ses compagnons ont signé le pacte de mourir ensemble pour la patrie.

La rencontre avec Ali la Pointe

P'tit omar est né à la Casbah alors que Ali la pointe a vu le jour à Miliana mais c'était écrit quelque part que leurs destins se croiseront un jour et qu'ils inscriront en lettres d'or l'histoire de leur pays. La bataille d'Alger a commencé depuis peu. Les attentats se multiplient dans une Casbah dans laquelle les fidayines ont pris refuge. Des liquidations physiques font partie du lot quotidien des Casbadjis qui ne se doutaient guère de la présence de l'ALN dans le quartier. P'tit Omar accomplit merveilleusement toutes ses missions mais celle dont il vient investi ne ressemble à aucune d'elles. Un tournant dans sa très courte vie de môme révolutionnaire. Yacef Saâdi a besoin de lui pour remettre un courrier dans la discrétion la plus total « Omar, tiens cette lettre, tu dois la remettre à un certain Ali la Pointe. Le point de rencontre est la fontaine de Sidi M'hammed Chérif. Quant au mot de passe, c'est : L'homme a deux visages, l'un pleure et l'autre rit ». (2). P'tit Omar s'exécute et s'en va à la rencontre de ce destin. Arrivé à l'endroit du rendez-vous, celui-ci, d'un œil vigilant, scrute les visages. P'tit Omar prend son courage entre les mains et aborde celui qui deviendra plus tard son ami dans la lutte armée.

Ali la Pointe

Larbi Ben M'hidi

Une fois le mot de passe prononcé, le courrier est remis à Ali La pointe. Il a pour mission de liquider un policier français qui fréquent assidûment le café maure d'un indicateur du nom de M'Gherbi situé à la basse Casbah. De cette première naît une amitié indéfectible jusqu'à ce que les deux soient rappelés à Dieu.

La rencontre avec Larbi Ben M'hidi

En automne de l'année 1956, et alors que la bataille d'Alger a atteint son apogée, le petit lutin est encore une fois sollicité pour faire le guide dans les ruelles de la Casbah. L'homme qu'il doit rencontrer est d'un tout autre calibre. Il le sait puisque son oncle Yacef a longuement insisté sur l'importance de cette personnalité qu'il doit ramener au refuge du 5, impasse de la Grenade. La rencontre prévue à la boulangerie Hamid Chibane, à Bab D'jdid, se déroule dans des conditions normales et Larbi Ben M'hidi venu à Alger en mission spéciale fait la connaissance de P'tit Omar. Ce dernier ne le quitte pas d'une semelle. Il est aux petits soins avec son hôte le long de son séjour à la Casbah. Ce n'est que plus tard que celui-ci découvre l'identité de celui qui, plus tard, tombera entre les mains du sanguinaire Bigeard qui, bien après le recouvrement de l'indépendance, avouera toute son admiration pour Ben M'hidi. P'tit a eu ainsi dans toute courte vie le privilège de côtoyer Ali la pointe, Larbi Ben M'hidi, Hassiba Benbouali et bien d'autres héros et héroïnes.

La rencontre avec la mort

P'tit Omar s'acquitte admirablement de toutes ses tâches, ne laisse rien au hasard, y compris lorsqu'il ouvre la voie aux poseuses de bombes. Pas une seule fois, il faillit à son devoir jusqu'au jour fatidique. « Mahmoud Bouhamidi est suivi par deux personnes voilées. C'est Ali et Hassiba. En dernier, P'tit Omar ferme la marche. Ils se dirigent vers leur refuge dans la rue des Abdérames, la maison du 5, appelée la maison de la « glace ». De terrasse en terrasse, évitant les contrôles et les endroits chauds ». (3).

C'est là qu'ils ont rendez-vous avec la faucheuse. Ce jour-là, le gamin de la Casbah est chargé de remettre un courrier à un coiffeur, lequel à son tour doit le transmettre au destinataire. Une fois sa mission accomplie, lui et son cousin Mahmoud dévalent les innombrables marches de leur quartier. Ils se séparent et chacun prend son chemin. P'tit Omar se faufile dans les ruelles étroites pour se rendre à son refuge. Le danger plane sur la Casbah et le groupe composé de Ali, Hassiba, P'tit Omar et Bouhamidi doivent impérativement vider les lieux pour partir se réfugier dans un lieu sûr. Pour leur évacuation, les éboueurs s'en chargent une fois la nuit tombée. Mais c'est trop tard, l'ennemi a découvert leur cache bien avant le rendez-vous nocturne. Ils ont été donnés. La casbah est bouclée par les parachutistes. Les occupants du refuge sont sommés de se rendre

La cache où P'tit Omar, Ali La pointe, Hassiba Ben Bouali et Bouhamidi ont trouvé la mort

Yacef Saadi chef de la Zone autonome d'Alger

mais devant leur refus, l'ordre est donné de faire sauter cet abri du 5 rue des Abdérames. En plus des quatre fidayines, dix-sept autres personnes ont trouvé la mort dans la terrible explosion en ce 8 octobre 1957.

A.M.

(1). La bataille d'Alger de Yacef Saadi
(2). P'tit Omar : La Révolution dans le cartable de Souhila Amirat
(3). P'tit Omar : La Révolution dans le cartable de Souhila Amirat

Le commandant Mohamed Boudaoud dit « Mansour »

L'Algérien qui a dit « non » à Yves Courrière

Proche collaborateur de Boussouf et de Boumediene, le commandant Mohamed Boudaoud, officier supérieur de l' ALN et responsable de l'armement et ravitaillement général pour la région Ouest durant la Révolution de libération nationale, a longuement contribué à doter l'ALN d'une industrie d'armement et dans l'organisation des réseaux d'achat d'armes au profit de la Révolution.

Par Salim HOURA

L'histoire de la Révolution algérienne appartient aux Algériens. Faisant sien ce concept, le commandant Mohamed Boudaoud dit Mansour révèle qu'il a refusé à quatre reprises de recevoir l'historien-réalisateur français, Yves Courrière, qui l'a sollicité à plusieurs reprises avant la réalisation de son film-documentaire La guerre d'Algérie. Ce moudjahid de la première heure, natif du village Taourga et de parents originaires du village Azrou-Bwar, dans la commune de Mizrana, demeure convaincu, à l'orée de la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance, que « l'histoire de la Révolution algérienne appartient aux Algériens et c'est à eux, acteurs, de l'écrire pour que les générations à venir apprennent les événements réels». Une histoire faite par des hommes ayant consacré leur vie au service d'un idéal. Officier supérieur de l'ALN et responsable de l'armement et ravitaillement général pour la région Ouest durant la Révolution de libération nationale, Mohamed Boudaoud a travaillé directement avec les principaux chefs historiques dont le colonel Boussouf et le colonel Lotfi. Né en 1926, Mohamed Boudaoud a milité dès son jeune âge en 1944 dans son village natal Taourga au sein du PPA. En 1946, il rejoint Alger où il continue à militer au sein du MTLD jusqu'à 1947, année où il rejoint l'Organisation Secrète et paramilitaire (OS), qui formait des sous-officiers pour le déclenchement de la Révolution armée.
En 1950, l'activité de l'OS suspendue, en raison de

Le commandant Mohamed Boudaoud dit « Mansour »

Abdelaziz Bouteflika debout la main sur la bouche , à sa droite Mohamed Boudaoud. A sa gauche Mohamed Rouai et Abdelhafid Boussouf en kachabia

l'arrestation de responsables et de militants, Mohamed Boudaoud reprend son activité militante au déclenchement de la révolution en Tunisie, ensuite au Maroc.

Ayant intégré les services de renseignement du FLN à Alger, Mohamed Boudaoud est mandaté en 1955 par le colonel Ouamrane, chef de la Wilaya IV, pour se rendre au Maroc avec pour mission de se procurer des armes pour les envoyer à la région IV.

Arrivé au Maroc, point d'armes du fait que les Marocains venaient à peine de recouvrer leur indépendance sous le règne de Mohammed V. «Au fait, les Marocains hésitaient encore du fait qu'ils ne faisaient pas confiance aux Français », souligne Mohamed Boudaoud. Aussi se met-il à s'organiser à Casablanca, Meknès, Rabat et à former des cellules du FLN. « Nous avons collecté un million de centimes que nous avons envoyé au colonel Ouamrane par le biais d'un agent de liaison. Arrivé à Alger, il a remis cette somme àOuamrane, et ce dernier lui a dit : « Tu diras à Mohamed Arezki (on me nommait ainsi en ce temps-là), nous ne voulons pas d'argent, mais des armes. » Avant que l'agent de liaison ne revienne d'Alger, Boudiaf, qui ignorait tout de cette mission, avait appris qu'il y avait une organisation qui s'est constituée au Maroc. «Or, cette région dépendait de lui et il a demandé d'aller le voir à Tétouan », révèle le responsable du MALG. Ayant appris l'objet de la mission, Boudiaf intime l'ordre à Mohamed Boudaoud de continuer son travail de récupération d'armes au Maroc tout en lui précisant : « Ouamrane je m'en charge. » Entre-temps, Boudiaf a mis en contact Mohamed Boudaoud avec Si Mabrouk (colonel Lotfi) et Boumediene. Sa mission entamée, il réussit à prendre contact avec l'Armée de libération du Maroc

Des munitions utilisées par l'ALN

Portrait

Mohamed Boudaoud et Abdelhafid Boussouf visitant un atelier d'armement

pour le transfert de djounoud, du moins les militaires incorporés dans l'armée française et qui avaient déserté et combattu avec l'Armée de libération marocaine, ainsi que les Algériens et autres volontaires qui voulaient combattre dans les rangs de la Révolution. Ceux-là ont été transférés vers la Wilaya V à Aïn Safra, sous la responsabilité, alors du colonel Lotfi. Après le détournement de l'avion qui transportait Boudiaf, Aït Ahmed, Lacheraf, Ben Bella et Khider, le commandant Boudaoud travailla directement avec Boussouf, chef de la Wilaya V. En 1958, il prendra la tête de l'armement et du ravitaillement général à l'échelle nationale. En 1960, après l'éviction de Mahmoud Cherif, alors ministre de l'Armement au sein du gouvernement provisoire, « du fait que le ministère de Mahmoud Cherif a été noyauté par les Français», Mohamed Boudaoud sera ensuite directement sous les ordres de Boussouf, qui a repris l'armement en plus des services de transmission générale.

Parmi les faits d'armes du commandant Mohamed Boudaoud, on citera le rapatriement depuis le port de Cadix (Espagne) en 1956 d'un bateau contenant 70 tonnes d'explosifs, détonateurs et de cordons bifores que les Marocains avaient achetés auparavant. L'indépendance proclamée, les Marocains prirent attache avec Boudiaf pour lui proposer le chargement. Ce dernier chargea Boudaoud de rapatrier de Cadix (Espagne) le bateau en

Mohamed Boudaoud dans une réunion dans laquelle sont présents Boumediene, Boussouf et le colonel Lotfi

1 - Mohamed Bouadoud, dit Mansour, 2 - Colonel Ali Kafi, 3 - Colonel Abdelhafid Boussouf, 4 - Commandant Mohamed, Rouaï, dit Tewfik , 5 - Le colonel Houari Boumediène avec des cardes et des militants

question. La marchandise transita par Hassinia (Maroc) le 21 décembre 1956. Vingt tonnes ont été ainsi acheminées le 22 décembre à Alger par des camions de fruits et légumes. Une autre cargaison a été affectée à Alger deux jours plus tard. Mais à Alger, le contact n'était pas au rendez-vous. Benkhedda et son groupe étant alors obligés de prendre la fuite, la marchandise fut ainsi renvoyée à son lieu d'envoi.

Mohamed Boudaoud et Dahou Ould Kablia, ministre de l'Intérieur

L'autre fait marquant a eu lieu lorsque le colonel Boumediene demanda au commandant Mohamed Boudaoud de lui procurer au moins deux bazookas pour commettre des attentats et faire comprendre aux Français que la révolution continue. « Pour ce faire, j'ai sollicité mes amis marocains qui ont mis à profit le voyage de Mohamed V en Egypte pour les faire entrer dans des valises diplomatiques », révèle le commandant Mohamed Boudaoud qui a longuement contribué à doter l'ALN d'une industrie d'armement et dans l'organisation des réseaux d'achat d'armes au profit de la Révolution en implantant cinq unités de fabrications d'armements au Maroc. Dans cette entreprise, il y avait aussi un certain Messaoud Zeggar dit Rachid Casa. A l'indépendance, ses unités ont réussi à fabriquer 10 000 mitraillettes dont 5 000 montées et 200 mortiers. Au MALG, Mohamed Boudaoud a été apprécié pour ses qualités, dont un dévouement à toute épreuve au point de mériter la totale confiance de Boussouf. Aujourd'hui, il garde encore la même détermination et la même fougue.

S. H.

Mémoria

www.memoria.dz

MUSTAPHA BENBOULAID

ZIGHOUD YOUCEF

DIDOUCHE MOURAD

LAKHDAR BENTOBAL

ABDELKADER LAMOUDI

RAMDANE ABDELMALEK

BOUADJADJ ZOUBIR

MECHATI ABDESLAM

BOUALI SAID

MERZOUGUI MOHAMED

AMAR BENAOUDA

GROUPE DES 2

El-Djazair
GROUPE .com
www.eldjazaircom.dz

MOHAMED BOUDIAF

MELLAH SLIMANE

BADJI MOKHTAR

ABDELHAFID BOUSSOUF

ATHMANE BELOUIZDAD

LYES DERRICHE

BELHADJ BOUCHAIB

SOUIDANI BOUDJEMAA

RABAH BITAT

LARBI BEN M'HIDI

HABBACHI ABDESLAM

2 HISTORIQUES

Les martyrs du Mouloudia Sportif cherchellois

L'emblème de toute une jeunesse

Le nom des frères Ali et Mahieddine Bendifallah, de Tayeb Benmokadem, Mohamed Bouamrani (membre fondateur et militant de l'OS), Lakhdar Bouchema, Mohamed Djemai, Mohamed Fendjel, Ahmed Noufi, Yahia Rebzani, Tayeb Roumani, Nour Eddine Saâdoun, Abderrahmane Youcef Khodja, Abdelkader Younès, Abdelkader Zegrar, morts pour l'indépendance, est gravé dans la mémoire des Cherchellois, comme reste vivant le souvenir de Belkacem Allioui, dirigeant du club, tombé lui aussi au champ d'honneur. Ils ont constitué l'ossature du premier commando du maquis de Cherchell.

Par Leïla BOUKLI

Le rêve d'implanter à travers villes et villages des clubs sportifs pour contrer l'ordre colonial a très tôt germé dans les esprits des nationalistes algériens. Les éléments les plus actifs des partis politiques de l'époque (MTLD, oulémas, PCA, UDMA, Scouts musulmans) y faisaient partis. Pour beaucoup, c'était le moyen idéal pour accompagner et intégrer l'essor du mouvement national et sa cristallisation au sein de la jeunesse. Tous étaient acquis à cette idée. Les embûches dressées par l'administration coloniale, loin de les décourager, ne fit que renforcer leur détermination à trouver au plus vite un terrain d'expression pour une jeunesse exclue, où elle pourrait incarner ses idéaux de liberté, de fraternité et de justice.

L'idée de créer un club sportif acquise, il fallait lui trouver une dénomination. Le choix des membres fondateurs se porta naturellement sur le sigle : Mouloudia Sport de Cherchell (MSC) en référence et en hommage à son aîné d'Alger, doyen des clubs musulmans, le MCA.

Ainsi, naquit le MSC, fort de ses idéaux et principes, qui réussit, malgré les obstacles dressés par l'ordre colonial, non seulement à survivre mais plus encore à s'étendre. Ces athlètes résistèrent à toutes les opérations de charme et deviendront de vaillants combattants de l'armée de libération nationale.

L'un des membres fondateurs du Mouloudia de Cherchell, le militant Mustapha Saâdoun, qui a sillonné les

Le Mouloudia de Cherchell

maquis de la Wilaya IV sans relâche, a été désigné, à l'occasion de ses 90 ans en 2008, membre d'honneur de ladite wilaya. Une reconnaissance par ses pairs de cet homme effacé et exemplaire qui avait formé des générations de militants à la cause nationale.

Les bases étant jetées, les membres du premier bureau s'attelèrent à trouver des fonds, indispensables à la bonne marche du club pour la saison sportive officielle 1947/1948.

Des soirées artistiques et des rencontres amicales furent organisées. Fouella fut délégué provisoirement pour la préparation technique des joueurs. Les entraînements se faisaient à l'amphithéâtre, dans des terrains vagues ou sur les plages environnantes. Les officiers Léonard et Lancrenon, responsables du stade, leur interdisaient l'entrée, hormis le dimanche en prenant soin toutefois de maintenir les vestiaires fermés. Par contre, la Césarienne, formation « piednoir » soutenue arbitrairement par une population européenne aisée et une commune qui appliquait scrupuleusement le code de l'indigénat, bénéficiait non seulement du stade, mais d'entraîneurs militaires spécialisés, sans compter l'apport de soldats y évoluant et la subvention conséquence allouée alors que le MSC en était privée. Cloisons imperméables donc entre ces deux associations locales : la Césarienne, club de l'occupant qui tentait par tous les moyens d'annihiler toute tentative visant à regrouper les jeunes au sein du Mouloudia, club de l'occupé, qui leur ouvrait grand les bras.

Le Mouloudia fut agréé malgré tout par la sous-préfecture de Blida et affilié à la ligue d'Alger pour la saison sportive 1948/1949. Il débuta le championnat en 3e division, constituée de plusieurs groupes. Le MSC fit partie du 1er groupe avec l'ASGD (Gourayadupleix), l'OMAEA (Amr El Ain), l'AST (Attatba) Fouka entre autres, et occupa malgré son inexpérience une place honorable. Il abandonna son maillot de fortune, blanc, pour endosser son nouvel équipement, vert et rouge, identique à celui de son aîné, le MCA, conformément à l'article 3 du statut régissant l'association. Le club assagi prit conscience de lui-même, qu'un nouveau style de vie s'offrait à lui. Beaucoup de jeunes, témoins d'injustices flagrantes quotidiennes, allèrent spontanément vers ce mouvement à l'allure révolutionnaire. Favorisant l'épanouissement de la personnalité individuelle, il devint le centre par excellence pour les loisirs de l'ouvrier, de l'employé, du jeune désoeuvré, qui retrouvaient ainsi joie de vivre et dignité.

1947/1956

Ainsi donc, la ville de Cherchell était dotée d'un nouveau club musulman et cela malgré la forte opposition manifestée quelques années auparavant par le maire de la ville Vichard et la multiplication des efforts des autorités locales à l'éliminer radicalement, conscientes du danger qu'il pouvait représenter pour elles. Elles allèrent jusqu'à offrir à la fin de chaque saison sportive de fortes sommes d'argent aux joueurs, issus de familles modestes. Peine perdue. C'était compter sans la volonté des

Evocation

De g. à dr. : debout le 1er Lakhdar Bouchema, moudjahed commandant de la Wilaya IV. Le 2e Mohamed Benhamouda, moudjahed.
Assis le 1er : Nordine Souilamasse, moudjahed le 2e Abderrahmane Youcef Khodja, moudjahed, commissaire politique. Le 5e Ali Bendiffalah (dit Si Ali Cherchalli), chef de la zone 2 Wilaya IV

pionniers du MSC, encadrés par des militants de divers partis politiques clandestins à l'époque, qui tenaient bon, malgré le manque de pécule, l'interdiction de stade adéquat, l'absence d'encadrement quali-fié… Les menaces, les licenciements abusifs n'eurent pas de prise sur les joueurs algériens qui avaient pour mot d'ordre : « Rester muet aux provocations et redoubler d'efforts. »

Les Moussouni, Zegrar, Bekhti qui achetaient leurs propres équipements, feu Tareb El Anouar, regretté président, jeune militant du MTLD, résistèrent à l'opération de charme de Baretaud qui aurait fait l'impossible pour les voir troquer le sigle MSC pour celui de CS Souilamas. Noureddine, Mezaghrani Mérouane, vedettes dans l'équipe chérie des colons, firent l'inverse, optant pour le Mouloudia dès sa création. Le Mouloudia débuta donc en 3e division et accéda en 2e après cinq années de luttes et d'inlassables efforts, sous la houlette de Chérif-Slimane et plus tard de Maadoudou. Continuant sur sa lancée, il fut sacré champion de 2e division en 1957 avec à sa tête feu Tareb El Anouar et les joueurs : Mohamed Benhamouda, Slimane Kadour-Chérif, Abdelkader Bekhti, Allel Moussouni, Ali Benchérifa, Noureddine Souilamas, Ali Bendifallah, Smain Kebilene.

Année 1955/1956

Les idéaux du 1er Novembre 1954 commençaient à gagner villes et campagnes.

Au sein du Mouloudia s'opéra alors une profonde mutation. Les membres du 1er bureau furent remplacés et le café de Belkacem Alioui sera le nouveau siège. Pour la première fois, dirigeants, joueurs, supporters et adhérents, forts de cet esprit d'équipe, formèrent la grande famille du MSC qui rejettera toute forme d'asservissement.

Un appel fraternel fut lancé alors à tous les musulmans évoluant au sein de la Césarienne, qui se retrouva dans le même groupe cette année-là, à rallier les rangs du Mouloudia. Nombreux furent ceux qui y répondirent positivement. Le match Mouloudia-Césarienne mit aux prises ultras et musulmans. La haine qui couvait durant ces dernières années explosa au grand jour. Depuis, des slogans nationalistes firent leur apparition et les chants patriotiques fusèrent des poitrines des supporters, n'ayant cure des autorités d'oppression, à chaque rencontre. La peur changea de camp. Toutes activités sportives cessèrent à l'appel du Front de libération national. La majorité de la composante du MSC rejoignit les maquis, de la Wilaya IV. Beaucoup sont tombés en martyr à la fleur de l'âge.

L. B.

Dans notre prochain numéro, vous trouverez une contribution inédite du commandant Lakhdar Bouchama (1931-1960), vieille connaissance du colonel Si M'Hamed Bouguerra, où il narra le « Combat de Tatouilt-août 1958 » qu'il intitula « Tatouilt ou le souvenir »

Benyoucef Benkhedda
Des études de pharmacie à l'engagement politique

Par : Alyssa Moncef

Ancien militant du MTLD et deuxième président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), pendant la guerre d'Algérie jusqu'en 1962, date de l'indépendance, Benyoucef Benkhedda, après des études en pharmacie, s'est engagé sur le front politique afin de participer à la libération de l'Algérie du joug colonial. Né le 23 février 1920 à Berrouaghia, dans la wilaya de Médéa, ce fils de cadi fréquente l'école coranique ainsi que l'école française. Plus tard, il rejoint le lycée Ibn Rochd (ex-collège colonial) à Blida. C'est là qu'il fait la connaissance de plusieurs figures de proue du nationalisme algérien, en l'occurrence Mohamed Lamine-Debaghine, Saad Dahlab, Ramdane Abane, Ali Boumendjel ou encore M'hamed Yazid. Ensemble, ils exprimaient déjà leurs idées engagées, d'où cette phrase que leur répétait souvent le proviseur du lycée : «Vous êtes des couteaux qu'on aiguise contre la France!» Après l'obtention de son baccalauréat, Benyoucef Benkhedda entre en 1943 à la faculté de médecine et de pharmacie d'Alger.

Benkhedda et Ben Bella

Après interruption des études, il décroche son diplôme de pharmacien en 1951.

Entre-temps, en 1942, il adhère au PPA. Une année après, il est arrêté et torturé dans les locaux de la DST pour campagne contre la conscription des Algériens pour combattre l'Allemagne dans le cadre de l'affaire dite des «insoumis de Blida». Après 8 mois de détention, il est libéré.

En 1947, il rejoint le Comité central du PPA-MTLD dont il devient un membre très actif puis Secrétaire général de 1951-1954.

En novembre 1954, alors que l'Algérie entre tout juste en guerre contre l'occupant français, Benkhedda est arrêté. Il passe quatre ans en détention et ne sera remis en liberté qu'en mai 1955, période durant laquelle il gagne les rangs du FLN et est désigné conseiller assistant de Abane Ramdane à Alger.

En août 1956, il est désigné par le Congrès de la Soummam membre du CNRA et du CCE avec Abane Ramdane, Larbi Ben M'hidi, Saad Dahlab et Krim Belkacem. Avec Abane et Ben M'hidi, il constitue le triumvirat politico-militaire qui dirige l'organisation de la Zone autonome. Alger était alors capitale de la résistance.

Intelligent, dynamique, Benyoucef Benkhedda devient l'une des figures incontournables de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Aussi, c'est tout naturellement qu'il est appelé à coordonner directement le lancement et la réalisation de plusieurs projets d'envergure dont le journal *El Moudjahid*, la création de l'UGTA, l'hymne national *Kassaman*.

Figurant sur la liste noire de l'armée française, il est l'homme à abatte. Il échappe pourtant miraculeusement aux mains des paras de Massu. Il est de ce fait contraint de quitter la capitale après l'assassinat de Larbi Ben M'Hidi par les sbires de Bigeard.

Benkhedda quitte le pays au nom du FLN et accomplit diverses missions, comme la visite des capitales arabes en 1957-1958. Il se rend également en Yougoslavie et à Londres en 1958, en Amérique latine en 1960, en Chine à deux reprises. Partout, il n'a de cesse de plaider la cause algérienne. En août 1961, il est désigné président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

Achevant les négociations avec la France entamées par le Gouvernement Ferhat Abbas, il proclame le cessez-le-feu la veille du 19 mars, date à laquelle la France reconnaît officiellement l'intégrité de l'Algérie, Sahara compris et la souveraineté nationale.

Le 3 juillet 1962, jour de la reconnaissance officielle de l'indépendance de l'Algérie par la France, Benyoucef Benkhedda est accueilli par une population algéroise en liesse.

Mais suite à la crise de l'été 1962, entre le GPRA et l'Etat-major de l'ALN qu'il vit comme un drame personnel, Benkhedda se retire de son plein gré au profit de ce dernier pour éviter «un bain de sang fratricide».

Sous le gouvernement Chadli qui a proclamé le multipartisme, il fonde avec Abderahmane Kiouane et des anciens amis du mouvement national El Oumma dont le but est d'œuvrer pour un rassemblement entre les islamistes et les nationalistes partisans d'un projet de société islamique et qui se fixe comme objectif la Proclamation du 1er Novembre: c'est-à-dire: «L'Etat algérien indépendant souverain et démocratique dans le cadre des principes Islamiques»

Cependant, lorsque le Président Zeroual qui succède au Président Chadli promulgue une loi interdisant l'usage de la constante «islam» par les partis sous peine de dissolution, El Oumma s'auto-dissouty.

Après une longue maladie, Benyoucef Benkhedda décède à son domicile à Alger le 4 février 2003. Il a été enterré au cimetière de Sidi Yahia aux côtés de son compagnon de toujours Saâd Dahlab.

A.M.

Par **Ammar Belhimer**

Sur les traces de Saint-Arnaud

L'horreur des enfumades

Armand Jacques Leroy de Saint-Arnaud

A en juger aux noms de rues et de boulevards, la France honore ses officiers supérieurs tout autant que l'Allemagne ses philosophes. Le maréchal Jacques Achille Le Roy de Saint-Arnaud – une identité de construction judiciaire – en fait partie.

« Ce général avait les états de service d'un chacal », disait de lui Victor Hugo. Il en dressa ce noir portrait : « Un homme de haute taille, maigre, les yeux mornes… le profil vulgaire et régulier… un coup jarret mal élevé… l'audace du soudard galonné et la gaucherie de l'ancien pauvre diable… un long visage osseux et une figure inquiétante… un cabotin passé reître. Figure sinistre ».

Charles-André Julien le trouvait « particulièrement cruel, cynique et prévaricateur ». François Maspéro tenait en lui « un massacreur exemplaire : il incarnait la face la plus sanglante de la colonisation »(*).

Né en 1798, mort en 1854, au lendemain de la bataille de l'Alma, Saint-Arnaud a étroitement associé son nom à celui des premières années de la colonisation de notre pays, de Bugeaud, de Clauzel, Bourmont, etc.
Arrivé à Alger le 16 janvier 1837, à bord du Suffren, celui qui n'est encore que le lieutenant de Saint-Arnaud en porta un premier jugement, forcément hâtif, profondément méprisant : « Un gueux de pays sur lequel le bon Dieu n'a jamais jeté un regard de miséricorde ».
En août 1837, il est nommé capitaine pour repartir en campagne : objectif l'expédition de Constantine. Trois jours durant, la ville fut soumise au désordre et au pillage des soldats, puis des officiers et, à son évacuation, « la part la plus riche et la plus abondante était échue à la tête de l'armée et aux officiers d'état-major » dont fait naturellement partie Saint-Arnaud.
Prévaricateur, il reste de marbre devant le spectacle que lui offre le haut des remparts des gorges du Rummel : les corps brisés au pied des rochers de centaines de femmes ayant échoué à fuir avec leurs enfants parce que leurs cordes avaient cédé.
En janvier 1838, on le retrouve dans la région de Kouba. Il a quarante ans. Pendant un an, il séjournera de camp en camp dans l'Algérois : Kouba, Fondouk (actuel Khemis El Khechna), Boufarik, Tixérain, Birkhadem qui ceinturent le Sahel et la Mitidja. Il y séjournera jusqu'en mai 1839, date à laquelle il s'embarque sur le « Valeur Styx », à la tête de ses voltigeurs. Direction Béjaia.
Dix jours plus tard, il est à l'entrée de Jijel. Il en fait le récit suivant : « A peine à Djidjelli, j'ai été dirigé en avant de la ville… J'y ai été reçu par une belle et bonne fusillade qui nous tué quelques hommes… Toute la journée nous avons tiraillé et canonné. Les Arabes se montraient cinq ou six cents. On nous en promet cinq ou six mille pour ce soir. » Plusieurs jours durant, c'est la guerre, « la vrai » dit Maspéro, « des combats de géants » dit Saint-Arnaud : « Ma compagnie a enlevé des positions de Kabyles qui se battent corps à corps, qui mordent à terre et meurent en frappant… A l'exception de l'assaut de Constantine, je n'ai rien vu de comparable aux combats que nous livrons ici. »
Début janvier 1840, Saint-Arnaud retrouve avec ses légionnaires le camp de Kouba dans une guerre qui se poursuit et dans laquelle « les têtes volent comme des hannetons ». De là, il repart en expédition contre Médéa, début mai, pour enterrer « définitivement la doctrine de l'occupation restreinte ».
Fin août 1842, il est rappelé à Blida où l'attend sa nomination d'officier de la Légion d'honneur avec, en prime, le grade de lieutenant-colonel. Il s'y installe confortablement, dans une maison avec cour, fontaine, jasmins et orangers. « Un gueux de pays sur lequel le bon Dieu n'a jamais jeté un regard de miséricorde », disait-il en arrivant, cinq ans plus tôt.
En novembre, il fera ses adieux à Blida, « noblement », « par une belle razzia » : « J'ai tué une quinzaine de Bédouins, fait sept cents prisonniers et pris cent bœufs, quatre cents chèvres et moutons. Mes zouaves étaient surchargés de butin de toute espèce ».
Officier prédateur, Saint-Arnaud l'est sûrement. Son arme favorite pour parvenir à ses fins : la destruction par le feu. La fréquence des expéditions accroîtra le butin. Son chef nominal Changarnier en est certain : « M. de Saint-Arnaud détourne à son profit une partie des prises et s'entend avec des brocantes, des bouchers et des maquignons pour les vendre. »
« Nous brûlons tous les douars, tous les villages, toutes les cahutes », disait-il en avril 1842, au milieu des montagnes entre Miliana et Cherchell. C'est notamment le sort réservé aux Béni-Menasser pour leur engagement aux côtés de l'Emir Abdelkader : « Nous avons tout brûlé, tout détruit… Que de femmes et d'enfants, réfugiés dans les neiges de l'Atlas, y sont morts de froid et de misère. » Les arbres ne sont pas épargnés. Figuiers et oliviers sont coupés. Les consignes de Bugeaud sont claires et impératives : « On ravage, on brûle, on pille, on détruit les moissons et les arbres. »
Pas une contrée n'est laissée intacte : « J'ai fait noblement mes adieux à Blida par une belle razzia » !
Voici où en sont les choses en 1842 : un pays « fatigué, abîmé, détruit, les habitants crevant de faim ou se soumettant. »

L'impasse infernale

Sur les traces de Boumaza qui prend le relai de l'émir dans la guerre de résistance, Bugeaud l'instruit dans une note du 11 juin 1845, à propos des habitants du Dahra : « Si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, imitez Cavaignac : fumez-les à outrance comme des renards. »
L'acte révulse jusqu'au prince de la Moskowa, fils du maréchal Ney qui, du haut de la Chambre des Pairs le 11 juillet 1845, interpelle le gouvernement : « Il vient d'arriver dans le Dahra un de ces événements qui contristent profondément ceux qui en ont été témoins, même lorsqu'ils en ont compris l'affreuse nécessité… »
Qu'est-il donc arrivé aux Ouled Riah en ce mois de juin 1845 ? Poursuivis par le colonel Pélissier, les Ouled-Riah, rebelles et insoumis, dont le pays renferme d'immenses cavernes, sont victimes d'une enfumade. Hommes, femmes, enfants et troupeaux sont poursuivis et conduits à se réfugier dans des grottes par les troupes françaises. Avant que Pélissier ne mette le feu à des fascines disposées aux accès des grottes où ils sont réfugiés depuis une journée.
Cinq cents morts sont « avoués » officiellement. Près de

mille, dira un officier espagnol. Reste à évaluer les pertes françaises du « fanatisme sauvage de ces malheureux : aucun mort, vingt-cinq malades de diarrhées ! »
Le ministre de la Guerre, le maréchal Soult, ne peut nier. Il « désapprouve » et « déplore » le « fâcheux événement ».
S'efforçant de minimiser les dégâts, Pélissier tombe dans le ridicule : ce sont les métiers à tisser des Ouled-Riah qui, entassés aux issues, ont pris feu et produit l'épaisse fumée qui les a emportés !
« Je suis humain, mais je ne sais ce que j'aurais pu faire au-delà de ce que j'ai fait pour épargner à ces malheureux l'impasse infernale où ils sont tombés. »
Plus tard, il avouera : « La peau d'un de mes tambours avait plus de prix que la peau de tous ces misérables. » Mais au moment des faits, il devait donner bonne impression. Dans son rapport à Bugeaud, il s'applique à minimiser ses méfaits : « Par un hasard providentiel, les plus obstinés dans le parti du chérif (il parle de Boumaza – ndlr) ont succombé. »
Pourtant le témoignage du sergent de génie Moret ne laisse planer aucun doute : « Les soldats qui avaient essuyé des coups de feu mettaient de la rage à porter du bois (…) Rien ne pourrait donner idée de l'horrible spectacle que présentait la caverne. Tous les cadavres étaient nus, dans des positions qui indiquaient les convulsions qu'ils avaient dû éprouver avant d'expirer… le sang leur sortait par la bouche. »
Au moins quatre enfumades sont recensées dans la même région à la même époque, du fait des mêmes commandants de colonnes, souligne François Maspéro.

Le calvaire renouvelé des Sbéahs

En dehors de Pélissier, un second officier inscrira son nom au Panthéon de l'horreur : Cavaignac. Les faits datent de 1844 et se passent à Chlef (Orléansville). Canrobert en donne le récit suivant : « J'assistai à la première affaire des grottes. J'étais avec mon bataillon dans une colonne commandée par Cavaignac. Les Sbéahs venaient d'assassiner des colons et les caïds nommés par les Français ; nous allions les châtier. Après deux jours de folle course à leur poursuite, nous arrivons devant une énorme falaise à pic. Dans la falaise une excavation profonde formant grotte. Les Arabes y sont… On pétarda l'entrée de la grotte et on y accumula des fagots de broussailles. Le soir, le feu fut allumé. Le lendemain, quelques Sbéahs se présentaient à l'entrée de la grotte demandant l'aman à nos postes avancés. Leurs compagnons, les femmes et les enfants étaient morts… Telle fut la première affaire des grottes. On n'en parla guère, parce que le colonel Cavaignac, avec sa prudence ordinaire, ne s'était pas étendu sur le nombre des Arabes morts de l'enfumade. »
Outre Pélissier et Cavaignac, il faut ajouter Canrobert à la longue liste des artisans des premières « chambres à gaz ». Nous sommes en juin 1845, dans la même région. Voici un extrait de son propre témoignage : « Moi-même, je fus amené à pareille extrémité. Me trouvant devant les grottes occupées par les Arabes qui me reçoivent à coups de fusil, je les somme de se rendre. Les laisser, c'est leur permettre de tuer mes soldats durant la marche à poursuivre. Les bloquer, c'est impossible ; la chaleur est étouffante, il n'y a point d'eau, les hommes n'ont plus de vivres. Je réitère les sommations ; je préviens les Kabyles. Comme il n'y a pas de bois, je bouche l'entrée de la caverne avec des pierres. »
Revenons à Saint-Arnaud. Il ne pouvait rester en marge de l'horrible histoire des enfumades.
Une autre enfumade, dont sont également victimes les Sbéahs date du 8 août 1845, un jour de grandes chaleurs. Saint-Arnaud est à la tête de trois colonnes, à la poursuite de Boumaza, entre Ténès et Mostaganem. Il repère grottes ou cavernes, avec cinq entrées sur deux cents mètres. Après avoir « salué respectueusement quelques balles », il entreprend des travaux de « siège, blocus, mines, pétards, sommations, instances, prières de sortir et de se rendre ». Le 12 août, les choses prennent la tournure qu'on leur connaît : « Je fais hermétiquement fermer toutes les issues et je fais un vaste cimetière. La terre couvrira à jamais les cadavres de ces fanatiques. Personne n'est descendu dans les cavernes, personne… que moi ne sait qu'il y a là-dessous cinq cents brigands qui n'égorgeront plus les Français (…) J'ai fait mon devoir de chef, et demain je recommencerai. Mais j'ai pris l'Afrique en dégoût ».
Saint-Arnaud restera avare en témoignages sur ces enfumades. Il résume ainsi l'objectif constant poursuivi : « Je maintiens mes sujets dans un état de frayeur qui les rend doux comme des agneaux. »
L'histoire n'a jamais arrêté de le démentir. De rébellions en résistances, les Algériens n'arrêteront jamais de chasser l'occupant.

A.B.

(*) François Maspéro, L'honneur de Saint-Arnaud, Casbah Editions, Alger 2004, 384 pages.

Par **Dahou Ould Kablia,**
Président de l'Association des anciens du MALG et ancien collaborateur du ministre Abdelhafidh Boussouf

Enrico Mattei et la Révolution algérienne

Enrico Mattei, bien avant la création de l'entreprise publique des hydrocarbures en 1953 dont il a été l'initiateur et le premier responsable, avait été un acteur incontournable de la scène politique italienne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il était ambitieux pour son pays qu'il voulait voir s'élever au rang des grandes nations européennes. Membre de la Démocratie Chrétienne, il était connu pour sa sensibilité tiers-mondiste, farouchement opposée à l' hégémonie des grandes multinationales anglo-américaines qui monopolisaient à leur profit exclusif l'exploitation des riches gisements d'hydrocarbures à travers le monde notamment dans les pays du Proche et du Moyen-Orient. Il était persuadé que les activités d'exploration et d'exploitation qu'il avait initiées, avec succès en Italie, ne pouvaient qu'être contrariées pour toute tentative de sortir du cadre strict de son pays.

Au plan politique, il était ouvert aux idées d'émancipation des peuples sous domination coloniale. Aussi grâce à des amitiés locales, il fit la connaissance, dans les années 1958, du représentant du Front de libération nationale à Rome, Tayeb Boulahrouf. Cette relation lui permit de rencontrer par la suite de nombreux dirigeants de la Révolution, tant à Rome et à Milan qu'à Genève ou au Caire, tels que Benyoucef Benkhedda, Ahmed Boumendjel, M'hamed Yazid, Mohamed Benyahia et Abdelhafidh Boussouf. C'est ce dernier, Abdelhafidh Boussouf qui comprit le mieux les aspirations d'Enrico Mattei à entrer dans la cour des grands limitée aux seuls membres du Cartel, avec une vision différente sur les avantages financiers à consentir aux pays concédants. Abdelhafidh Boussouf l'encouragea dans ce sens et plaida sa cause auprès du Roi Idriss Senoussi de Libye qui lui accorda, malgré les pressions exercées sur lui, une concession de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures dans son pays. C'est à l'occasion de ce contrat que Mattei, au nom de l'ENI, déclina son offre de répartition des revenus sur la base inédite d'un partage des bénéfices à parts égales 50/50 avec le pays concédant. En marge de cela, Enrico Mattei, fort de ce succès dû à l'appui apporté, mobilisa la classe politique italienne en faveur de la cause algérienne, si bien que l'Italie devint le pays européen où le FLN avait le plus de facilités et de soutien pour déployer son action politique et diplomatique. Lorsque apparurent, dans le courant des années 1960, des perspectives de négociations entre les parties en conflit, le GPRA se mit en devoir de préparer de solides dossiers sur les aspects politiques, juridiques, économiques et financiers susceptibles d'être défendus. Parmi ceux-ci, le dossier des hydrocarbures, que la partie française s'interdisait totalement d'examiner, sous quelque forme que ce soit, considérant le Sahara territoire français non concerné par l'offre d'autodétermination proclamée par le gé-

néral de Gaulle lors de sa conférence du 16 septembre 1959. Les contacts préliminaires, engagés durant l'année 1960 et une bonne partie de l'année 1961 n'apporteront aucune concession, de la partie française, sur le Sahara. Les deux rencontres officielles d'Evian et de Lugrin en juin et juillet 1961 consacrent la rupture en raison de l'obstination française renouvelée. La forte détermination algérienne sur ce point, excluant tout nouveau contact, jointe à d'autres facteurs, non moins importants tels la résistance redoublée de l'ALN et du peuple algérien dans sa globalité, la détérioration de la situation militaire en défaveur de l'armée française déstabilisée et minée par les dissidences (putsch des généraux d'avril 1961), l'échec consommé de la politique d'intégration ou d'assimilation des populations algériennes, l'isolement politique et diplomatique croissant de la France sur le plan international, tous ces facteurs firent que le général de Gaulle modifiera de manière radicale sa position sur la souveraineté française sur le Sahara au mois de septembre1961. De nouveaux contacts, secrets cette fois-ci, furent pris pour préparer l'ouverture de nouvelles négociations publiques. Le dossier des hydrocarbures fut donc repris par le GPRA pour un examen plus complet. Le soutien d'Enrico Mattei fut déterminant à cette phase. Il mit en relation son plus proche collaborateur Mario Pirani, qui s'installa à Tunis, pour la circonstance, en janvier 1962 sous une couverture de journaliste, avec Abdelhafidh Boussouf, Krim Belkacem, Mohamed Benyahia pour la gestion des questions politiques liées aux relations euro-méditerranéennes et les questions techniques avec les membres du MALG chargé du dossier des hydrocarbures, Mohamed Khelladi, Redha Rahal, Kasdi Merbah, Mahmoud Hamra Krouha.

L'expérience pratique d'Enrico Mattei et ses conseils avisés inspirèrent grandement le groupe de travail algérien dans la définition des grands axes d'une stratégie de négociation, à même d'apporter à l'Algérie les solutions les plus avantageuses pour l'exploitation des richesses pétrolières du sous-sol saharien.

Dans le même temps, le GPRA avait obtenu, auprès d'une personnalité haut placée dans la hiérarchie du pouvoir administratif d'Alger, par l'entremise des services de renseignements du MALG, une documentation complète comprenant le corpus détaillé des textes législatifs et réglementaires régissant le domaine ainsi que des copies de contrats, actes de concessions, tableaux d'indices de prix et fiches signalétiques de l'ensemble des sociétés opérant au Sahara avec le montant de leur capital,sa répartition et la part de l'Etat français dans cette répartition.Au cours de la reprise officielle des négociations aux Rousses à partir du 11 février 1962, la surprise de la délégation française fut totale face à l'argumentaire de la délégation algérienne sur ce dossier qui se résumait en six points:

• souveraineté totale de l'Etat algérien sur toutes les richesses minières du sol et du sous-sol;
• subrogation de l'Etat algérien à l'Etat français dans tous les actifs détenus par celui-ci dans les sociétés exploitantes. Puis à compter du cessez le feu :
• aucune concession nouvelle de recherche, d'exploration ou d'exploitation ne peut être accordée;
• aucune modification du capital concernant les parts d'actifs de l'Etat français ne peut être opérée
• aucune modification au prix de référence du pétrole brut ou du gaz «sortie puits» ainsi que les tarifs de transport ne peut être apportée;
• enfin aucune modification ne peut être apportée au taux de la fiscalité.

Ces exigences s'appuyaient sur la détermination affichée par la délégation algérienne de considérer nulle et non avenue toute remise en question des principes ainsi exposés et ce durant toute la période transitoire entre le cessez le feu et l'indépendance. Plus que tout autre dossier, c'est celui là qui touchera au plus profond, les velléités de la partie française de conserver des intérêts majeurs dans le domaine vital de l'énergie, par lequel la France visait à construire un développement économique échappant à la tutelle des multinationales.Cet échec réveillera le démon de la vengeance froide qui se traduira malheureusement par l'élimination par les services spéciaux français, à quelque temps d'intervalle des deux personnes qu'elle considérait, à tort ou à raison, à l'origine de leur déconvenue à savoir Salah Bouakouir supposé la «source» et Enrico Mattei le «conseiller» sensé devenir le concurrent le plus dangereux pour les intérêts français en Algérie au lendemain de son indépendance.

Personne n'a pris au sérieux à l'époque les dénégations des autorités publiques françaises habituées à couvrir cyniquement en feignant d'ignorer les faits, les agissements criminels de leurs agents à l'endroit d'amis européens dont plus d'une centaine ont payé de leur vie, leur soutien actif à la Révolution algérienne.

D.O.K

El-Djazaïr .com
GROUPE

GROUPE DE PRESSE ET DE COMMUNICATION

www.eldjazaircom.dz

El-Djazaïr .com

LE MAGAZINE PROMOTIONNEL DE L'ALGERIE

Le magazine promotionnel de l'Algérie
El-Djazaïr .com
SOCLE FONDATEUR DE L'ETAT ET DE LA RÉPUBLIQUE
LES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS ALGÉRIENS DU MALG AU DRS

لقد حرروا
الجزائر